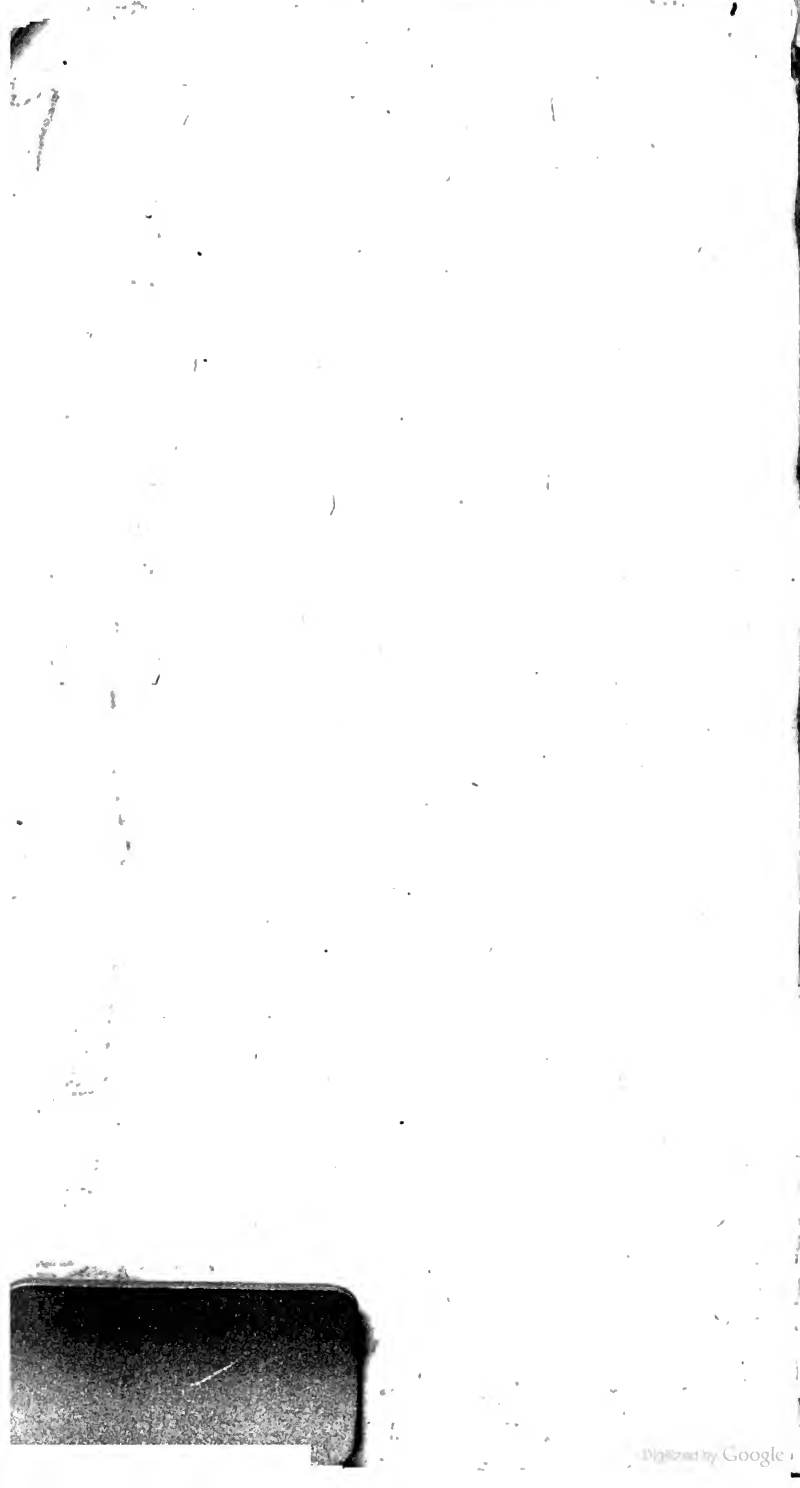
TRAITÉ DE LA VRAIE PAROLE DE DIEU, POUR REUNIR TOUTES LES...

Louis Maimbourg






NAZIONALE
VITT. EMANUELE
14
17 H
28

TRAITÉ
DE LA
VRAIE PAROLE
DE DIEU.

TRAITÉ
DE LA
VRAIE PAROLE
DE DIEU,

POUR REUNIR TOUTES les Societez Chrétiennes dans la créance Catholique.

Avec la Refutation de ce que M. Claude a écrit sur ce sujet, dans sa Réponse au dernier Ouvrage de M. Arnaud.

Par le P. LOUÏS MAIMBOURG, de la Compagnie de JESUS.



A PARIS,
Chez SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY, Imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, aux Cicognes.

M. DC. LXXI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

A SON ALTESSE MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE BOUILLON.

MONSEIGNEVR,

La réünion de toutes les Sociétez Chrétiennes dans la créance Catholique est extrêmement difficile, mais elle n'est pas impossible, puis qu'elle se doit faire un jour,

lors que, ſelon la promeſſe du Fils de Dieu, il n'y aura qu'un ſeul Paſteur, & qu'une ſeule Bergerie. On ne peut eſperer un ſi grand bien, que par la Parole de Dieu bien entenduë, qui ramenera ſans peine toutes les Brebis égarées à leur Troupeau. Car tous les differens partis qui diviſent aujourd'huy le Chriſtianiſme ſont d'accord en ce point, qu'il faut s'attacher à celuy qui eſt aſſûré d'avoir cette Divine Parole, & ſa parfaite intelligence.

C'eſt auſſi ce Principe que j'ay crû que j'eſtois obligé de ſuivre en ce Traité, où j'entreprens de décider toutes les Controverſes, en montrant ſeulement qu'on ne peut avoir cette aſſûrance que dans l'Egliſe Catholique.

Ce deſſein eſt grand à la verité, & de la nature de ces entrepriſes qui nous font paſſer pour temerai-

res, lors qu'elles ne ſont pas aſſez heureuſement exécutées : Mais la cauſe que je ſoûtiens eſt ſi juſte, les raiſons qui l'appuïent ſont ſi fortes, & ſi claires, que ie ne puis douter du ſuccés de mon travail, particuliérement s'il a le bonheur de ne déplaire pas à VÔTRE ALTESSE, *dont le jugement eſt comme une Regle ſouveraine en ces matiéres, pour tous ceux qui ont l'honneur de vous connoître.*

En effet, MONSEIGNEUR, *vos lumiéres ſont ſi penetrantes, & le goût que vous avez des bonnes choſes eſt ſi délicat, que ce qui vous plaiſt a toûjours le caractere qu'il faut avoir, pour meriter l'eſtime de tout ce qu'il y a de ſçavans, & d'honneſtes gens.*

Vous le faites voir, MONSEIGNEUR, *dans toutes les belles Diſciplines ; mais principalement quand il s'agit de la Science de l'E-*

glise. Iamais personne ne la possedée, ni si tost, ni si parfaitement que vous. On est surpris de voir que vous en ayez parcouru toute l'étenduë, & penetré toute la profondeur, en un âge, où les esprits les plus subtils & les plus appliquez n'ont pas encore eû le loisir de faire les préparatifs de cette longue & penible étude, qu'on n'acheve ordinairement que dans une vieillesse consommée.

Aussi na-t-on pas attendu qu'une longue suite d'années eût perfectionné vôtre merite pour le couronner. On a vû que la force de vôtre genie l'avoit formé sans leur secours, & qu'elle vous tenoit lieu d'un siécle entier pour le rendre parfait. Cette profonde Sagesse, que tout le monde admire en VÔTRE ALTESSE, *& qui semble estre née avec vous, l'a fait voir d'abord dans tout son éclat, comme vn beau*

jour nous donne de bonne heure toute sa lumiére, sans attendre, pour éclairer la Terre, qu'il soit déja bien avancé.

C'est ce merite éclatant, MONSEIGNEUR, *qui vient de mettre dans vôtre Maison cét accroissement d'honneur, que Dieu vous avoit reservé. Elle a receû du tres-illustre sang des anciens Comtes Souverains d'Auvergne, ce qui fait les Princes; de l'Alliance, tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Europe; des belles actions de tant de Heros vos Prédecesseurs, sur tout de celles qu'on a vûës de nos jours, toute la gloire qu'on peut aquerir par les armes.*

Elle a mesme donné à la France une grande Reine, & à l'Eglise, jusqu'à des Souverains Pontifes. Aprés cela il ne luy manquoit plus en ce temps-cy, que la glorieuse marque d'honneur, que cette mesme

Eglise donne au merite des plus excellens hommes, & à la naissance des plus grands Princes. Elle a trouvé dans VÔTRE ALTESSE *l'un & l'autre ; & elle les voit infiniment rehaussez, par l'estime & par le choix qu'en a fait le plus éclairé des Rois, pour soûtenir la dignité de la Pourpre Romaine dans la premiére Monarchie du Monde Chrétien.*

Il est vrai qu'on avoit déja vû plusieurs Cardinaux de vôtre Sang, & beaucoup d'autres qui portoient les noms de tant d'illustres Maisons, qui sont entrées si heureusement dans la vôtre ; mais le nom de Boüillon, si celebre dans nos Histoires, n'avoit pas encore receû cét honneur. Et c'est celuy-là mesme que le Roy a fait honorer de ce sacré Titre en vôtre Personne, parce que ce Monarque si judicieux a bien prévû, que vous ren-

driez un ſi beau Nom plus fameux encore, & plus glorieux que jamais, en ſoûtenant avec toute la force qu'il a reconnuë dans vôtre eſprit, & dans vôtre vertu, les veritables intereſts de la Religion, & de l'Egliſe.

C'eſt, MONSEIGNEUR, *ce qu'elle attend de cette Sageſſe, & de cette vertu qui vous ont aquis tant d'autorité, & tant de conſideration dans le monde. Vous ne pouvez rendre à l'Egliſe plus d'honneur pour celuy que vous en recevez, qu'en luy rendant une partie de ſes Enfans, que l'Hereſie & le Schiſme luy ont ravis. Aprés ces grands coups de la main de Dieu, & ces merveilles de la Grace qu'on a vûës dans vôtre Maiſon, il n'y a pas lieu de douter que ſa divine Providence ne vous ait deſtiné ce bonheur. Ce que de ſi puiſſans exemples ont heureuſement com-*

mencé, vôtre éminent ſçavoir, ſecondé de vôtre ſage conduite, l'achevera bientoſt dans ceux qui auront l'honneur de vous approcher, pour en recevoir des Oracles.

Il n'y en a point de plus certains, que ceux qui ſont fondez dans la Parole de Dieu bien interpretée, pour faire ceſſer toutes les diſputes qui troublent la paix de l'Egliſe. I'ay tâché de les faire connoître dans ce petit Ouvrage, que je prens la liberté de preſenter à VÔTRE ALTESSE; *parce que je ſuis fort perſuadé, que c'eſt dans une bouche ſacrée & ſçavante comme la vôtre, qu'ils auront tout l'effet qu'on en doit attendre, & qui ne leur peut venir de ma plume. Elle ne prétend qu'à la gloire d'eſtre tres-ſincere, & tres-veritable. Et j'oſeray meſme aſſûrer qu'elle ne pourra jamais manquer de l'eſtre, quand je l'emploiray,*

comme ie fais en cette occasion, pour vous protester que je suis, avec un tres-profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VÔTRE ALTESSE,

Le tres-humble, & tres-obeïssant serviteur,
LOUÏS MAIMBOURG,
de la Compagnie de JESUS.

APPROBATION.

JE soussigné, Provincial de la COMPAGNIE DE JESUS en la Province de France, permets au P. LOUÏS MAIMBOURG, Religieux de la mesme Compagnie, de faire imprimer un Traité qu'il a fait, qui porte pour Titre, *La vraie Parole de Dieu, pour réünir tous les Chrétiens dans la mesme croyance Catholique, &c.* & qui a esté approuvé de trois Theologiens de nostre Compagnie. Fait à Paris le 12. Fevrier 1671.

ESTIENNE DECHAMPS.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Saint Germain en Laye le 11. Septembre 1670. signées GUITONNEAU, & scellées du grand Sceau de cire jaune sur simple queuë, il est permis au R. P. LOUÏS MAIMBOURG, DE LA COMPAGNIE DE JESUS, de faire imprimer un Livre qu'il a composé, & intitulé, *La vraie Parole de Dieu, pour réünir tous les Chrétiens dans la mesme croyance Catholique*, &c. & ce, pendant le temps & espace de dix années consecutives, à compter du jour que ledit Livre sera achevé d'imprimer pour la premiére fois. A fait en mesme temps Sa Majesté tres-expresses défenses à toutes personnes d'imprimer, ou faire imprimer ledit Livre, sous quelque prétexte que ce soit,

ſans le conſentement dudit P. MAIMBOVRG, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de mille livres d'amende, confiſcation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages, & intereſts, comme il eſt plus amplement porté par leſdites Lettres.

Et le R. P. MAIMBOURG a cedé le Privilege cy-deſſus au Sieur SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY, Imprimeur du Roy, & Directeur de l'Imprimerie Royale du Louvre.

Enregiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris le 19. Fevrier mil ſix cens ſoixante-onze.

Achevé d'imprimer le 25. Fevrier mil ſix cens ſoixante-onze.

TABLE
DES CHAPITRES.

TRAITE'

TRAITÉ DE LA VRAIE PAROLE DE DIEU,

Pour rëünir tous les Chrétiens dans la créance Catholique.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il faut venir à la cause de la division qui se voit encore aujourd'hui entre tant de sociétez Chrétiennes.

C'EST une verité generalement reconnuë de toutes les personnes raisonnables, que pour guerir le mal dont on se plaint, il faut s'appliquer principalement

à en ôter la cause. Car si l'on ne travaille qu'à remedier aux effets qu'elle peut produire, il en naîtra toûjours de nouveaux qui viendront l'un aprés l'autre, & rendront inutiles tous les soins, & tous les remédes qui ne vont pas jusques à la source du mal.

C'est en vain qu'on s'éfforce nuit & jour à vuider l'eau qui gagne le vaisseau. Il faut qu'on trouve, & que l'on ferme l'ouverture par où elle entre, autrement il en reviendra beaucoup plus qu'on n'en avoit tiré, & le navire enfin coulera tout à coup à fond.

Le plus grand mal de tous ceux qu'on a veûs dans tous les siécles du Christianisme, est assûrément celui que l'on voit encore aujourd'hui dans cette funeste division qui le partage en tant de sectes differentes. Il n'y a personne qui ne déplore un si effroiable desordre, & qui ne souhaite d'en voir la fin par l'uniformité des sentimens & de la

doctrine, entre tous ceux qui reconnoissent JESUS-CHRIST pour le Réparateur du monde, & que l'on appelle Chrétiens. Je sçais que l'on doit souhaiter un si grand bien, mais je ne vois pas qu'on puisse raisonnablement l'esperer. La corruption de l'esprit humain y met un obstacle invincible. Il a un trop grand fonds d'orgueil, pour nous donner lieu de prétendre que le monde soit universellement soumis à des véritez qui demandent tant d'humilité, & d'obeïssance de la part de nôtre raison, & de nos sens.

C'est pour cela que S. Paul a dit qu'il falloit qu'il y eût des Herésies, comme eû égard à l'inclination naturelle de l'homme qui a tant de penchant vers le mal; il faut qu'il y ait des méchans mélez parmi les bons, afin de faire éclater la vertu & la fidélité des uns, par l'opposition du vice & de la révolte des autres.

Il ne faut pas néanmoins que

cela nous faſſe abandonner le ſoin que nous devons avoir de procurer la gueriſon d'un ſi grand mal. Ne laiſſons pas de préparer, & de préſenter charitablement a nos Fréres malades le reméde qui peut infailliblement les ſauver. Il faut même eſperer que pluſieurs s'en ſerviront utilement. Pour les autres qui auront le malheur de le rejetter, ils ſeront du moins ſans excuſe devant Dieu, puiſque leur opiniâtreté ſeule ſera la cauſe de leur perte.

Mais afin que ce reméde puiſſe heureuſement produire tout l'effet que nous nous ſommes propoſé, il faut auſſi qu'il penétre juſqu'au ſiége & juſqu'à la cauſe du mal ; il faut, dis-je, qu'il en arrache la racine, & qu'il en ruine le Principe. Car ſi nous nous attachons éternellement à combattre les ſentimens particuliers de ceux qui ſe ſont ſéparez de nous, & les differentes erreurs qu'ils ſoûtiennent ſur tous

les points qu'on appelle de Controverſe ; il y a peu d'apparence qu'on voie la fin d'une ſi grande & d'une ſi vaſte entrepriſe. Un ſeul de ces points eſt capable de fournir à la diſpute de plus d'un ſiécle, & à la compoſition de cent gros volumes qu'on ne lit point. Et puis, ſi le principe de l'erreur & de la diviſion ſubſiſte toûjours, lors qu'on croira s'être bien expliqué ſur les points qui nous ſéparent, il ne ſera pas malaiſé d'en faire naître de nouveaux, qui donneront lieu à de nouvelles diſputes, qu'on ne manquera pas de pouſſer avec autant & plus de chaleur que les premiéres. Ainſi ces fâcheux points de Controverſe ſe multipliant à l'infini, comme on le voit par une malheureuſe experience, feront le danger plus grand que jamais, & rendront enfin le mal incurable. C'eſt pourquoi il en faut venir à la cauſe de la diviſion, & y ap-

pliquer un remede efficace qui la détruise, & qui en arrête toutes les suites.

Chapitre II.

Que la cause de la division est la diversité des sentimens sur ce que Dieu a dit ou n'a pas dit.

Il n'y a point de Chrétiens éclairez qui ne tombent d'accord, que la Foi du Christianisme est établie sur deux Principes, qui sont le fondement & le motif, & toute la raison de ce que nous avons à croire; l'un est de droit, l'autre de fait; l'un évident, & l'autre obscur. Le premier est celui que l'on présuppose toûjours d'abord, & sur lequel on ne conteste jamais. Il est contenu dans cette proposition: *Ce que Dieu dit est d'une infaillible verité.* Le second est, que Dieu ait dit & révelé ce que l'on nous propose à croire.

D'où il s'enſuit qu'on le croit ſans peine, & qu'on le croit de foi divine ſur ſon témoignage, & ſur la ſeule autorité de ſa parole.

Le premier eſt receû ſans controverſe univerſellement de tout le monde. Il n'y a point en cela de diviſion, ni de diverſité de ſentimens. Comme Dieu eſt la même verité qui ne ſe peut jamais tromper, & qui ne peut auſſi tromper perſonne, on eſt fort aſſûré que ce qu'il dit eſt toûjours vrai, & que l'on eſt obligé de le croire. Et parce que la foi divine n'a point d'autre motif que la parole de Dieu même, nous tombons auſſi tous d'accord, que l'on ne peut nous obliger à croire comme article de foi, que ce qu'il a manifeſté au monde par cette divine parole. Ce n'eſt donc pas de cette queſtion de droit qu'eſt venuë la diviſion, mais c'eſt de la diverſité des ſentimens où l'on s'eſt trouvé de tout tems ſur le ſecond Principe, qui enferme la

question de fait, à ſcavoir ſi le point dont il s'agit eſt revelé de Dieu, & s'il eſt contenu dans ſa parole. Voilà ce qui partage les Eſprits, ce qui a fait le ſchiſme & l'hereſie, ce qui a déchiré ſi horriblement la robe de JESUS-CHRIST, & qui arme encore aujourd'hui tant de Chrétiens les uns contre les autres pour s'entre-détruire. On ne convient pas de ce que Dieu dit, ou de ce qu'il ne dit pas : l'un veut que Dieu ait dit une choſe ; l'autre le nie ; quelqu'un même ſoûtient qu'il dit poſitivement le contraire. Et c'eſt de ce combat opiniâtre de ſentimens ſi differens, ſur cette queſtion de fait, qu'eſt venuë la diviſion qui ſe voit entre les Chrétiens, qui s'accordent ſi mal en un point de cette importance, où il s'agit non pas ſeulement d'un article, mais du Principe même de la Foi, d'où dépendent tous ſes articles. Cependant il eſt impoſſible que Dieu ait dit une cho-

:, & qu'il ne l'ait pas dite, ou
u'il ait dit tout le contraire: d'où
est aisé de conclure, que de tant
: sociétez Chrétiennes qui se
nt formées sur cette si grande
vanité d'avis, touchant ce que
ieu dit ou non, il n'y en a qu'u-
qui ait la vraie Foi, puis qu'il
en a qu'une qui puisse avoir de
côté la vraie parole de Dieu,
i n'est qu'une. Il faut donc pour
nedier à la cause de la division,
:e ensorte que tous les Esprits
cordent sur le point de fait,
nme ils conviennent sur celui
droit. Je veux dire que comme
tombent tous d'accord, que
: ce que Dieu dit est vrai, ils
nt aussi tous d'un même sen-
:nt touchant ce que Dieu dit
le point qui est proposé. Et
r le faire, il faut présupposer
autre verité qui ne peut estre
estée.

CHAPITRE III.

Qu'on doit avoir une connoissance certaine & infaillible que Dieu a dit ce que l'on croit comme article de foi.

IL n'y a point du tout en ceci de diversité de doctrine, entre ceux qui reconnoissent une foi divine appuiée sur le témoignage de Dieu, comme sont generalement tous les Chrétiens, qui font profession de regler leur créance sur sa parole. On convient sans difficulté par tout, que comme on doit estre certain d'une certitude infaillible qui ne peut venir que de Dieu, que ce qu'on croit de foi divine est indubitablement vrai; par exemple, que Dieu s'est incarné, par ce que Dieu même l'a dit: on doit aussi estre assûré avec la même certitude, qu'en effet Dieu la révelé. Car si l'on peut douter que Dieu l'ait dit,

›n peut aussi révoquer en doute
i cela est, puis qu'on ne le croit
qu'à cause qu'on est persuadé que
Dieu l'a dit. Dans toutes ces for-
es de connoissances on est certain
e la conclusion, autant qu'on
est des Principes sur quoi elle est
ondée. Je sçais que le Soleil n'est
as si grand que tout le monde,
ar ce que je suis assûré que le
oleil n'en est qu'une partie, &
ue la partie est toûjours moin-
re que le tout. Ce fondement
tant inébranlable, la connois-
nce qu'elle appuie l'est aussi dans
ordre des sciences naturelles.
insi dans l'ordre de la Foi, je
s assûré du mistere que je crois,
tant que je le suis du Principe
du fondement sur quoi j'établis
a créance, c'est à dire, que Dieu,
qui le témoignage est infailli-
: nous l'a revelé. Si donc la
nnoissance que j'en ai n'étoit
certaine d'une certitude iné-
nlable, & qu'elle ne fust pas
aillible, celle que j'ai de ce mi-

ſtere ne le ſeroit pas auſſi, puis qu'en ce cas-là je ne ſçaurois pas infailliblement ſi Dieu l'a révelé, & ainſi ma créance ne ſeroit nullement de foi divine.

Afin que le baſtiment reſiſte à la furie des vents, des orages, & des torrens, & qu'il ne puiſſe s'ébranler par de ſi rudes coups, & par des ſecouſſes ſi violentes, il faut qu'il ſoit affermi ſur la pierre vive. S'il n'eſt fondé que ſur le ſable, comme il ne peut avoir plus de fermeté que n'en a ſon fondement, il ſera fort mal aſſûré, & en danger de ceder bientoſt à la violence d'une tempeſte. Il en eſt de même de la créance que nous avons de nos miſteres. Afin qu'elle ſoit certaine, infaillible, & de foi divine, il faut que le Principe ſur lequel elle eſt appuiée ſoit inébranlable, & que l'on ſoit certain d'une certitude infaillible que Dieu nous les a revelez. Si la connoiſſance que nous en avons n'eſt pas certaine d'une

:rtitude de cette nature, elle ne
:ra que de foi humaine, & en-
iite noſtre créance & noſtre foi
ır le miſtere que l'on nous pro-
oſe, ne ſera pas divine & infail-
ble, puis qu'elle ne peut avoir
lus de fermeté, ni plus de certi-
ıde que n'en a ſon fondement.
lle ne ſera donc fondée que ſur
ſable d'une opinion, ou d'une
ıi humaine, qui eſt ſujete à ſe
omper. Elle ne pourra reſiſter
au témoignage des ſens, ni
ıx dépoſitions de l'experience,
aux ſubtilitez des Philoſophes,
aux fâcheuſes importunitez
une infinité de doutes, & de
rplexitez, que la foibleſſe de
magination forme, & ſuſcite ſi
uvent contre elle. Elle n'aura
s de quoi parer à ces coups, ni
: quoi ſe deffendre contre ces
:aques; d'autant qu'elle ne pour-
dire avec cette noble fierté qui
fait triompher de tant d'enne-
s, malgré toutes vos oppoſi-
ıns, & toutes vos fauſſes lumié-

res, qui ne ſont en effet que tenébres, je crois, ſans que j'en puiſſe nullement douter, que Dieu eſt un en trois Perſonnes, parce qu'il eſt certain d'une infaillible certitude, que Dieu qui eſt la même verité nous l'a révelé.

Cela eſtant ainſi, pour avoir cette connoiſſance infaillible que Dieu l'a dit, il faut qu'on l'ait auſſi de ces trois choſes, ſans leſquelles il eſt impoſſible qu'on ſoit aſſûré que Dieu l'ait dit, puis qu'elles ſont renfermées dans le témoignage de Dieu. La premiére eſt, que ce qu'on appelle parole de Dieu, l'eſt en effet; car ſi l'on en peut une fois douter, quoi que l'on entende fort bien ce qui eſt exprimé par cette parole, on ne ſçaura pas pour cela certainement ſi c'eſt Dieu qui l'a dit ou non.

La ſeconde, ſi les exemplaires & les verſions que l'on a des Livres ſacrez où elle eſt contenuë ſont conformes au vrai original, & s'il n'y a point de corruption,

oit dans les originaux, soit dans es copies, en ce qui regarde les oints substantiels. Car si l'on n'est as tout-à-fait assûré sur ce point-i, on ne peut sçavoir bien cerainement si ce dont il s'agit est e la pure parole de Dieu, ou s'il ient des hommes qui l'auroient orrompuë, soit par ignorance, oit par malice.

La troisiéme, si ce que l'on prouit de la parole de Dieu toute ure est entendu dans son vrai ens. Car si vous n'en pouvez estre out-à fait certain, comment pouez-vous l'estre que le sens que ous lui donnez soit en effet celui e Dieu, & consequemment qu'il t dit la chose que vous prétenez qu'il nous ait voulu manifeer par une expression, qui signie peut-estre dans un autre sens ne chose fort differente?

Il est donc évident que cette conoissance infaillible qu'on doit voir, que Dieu a dit ce que l'on oit comme un article de nostre

croiance, doit aussi s'étendre sur tous ces trois points, sans lesquels on ne peut estre assûré de ce qu'il aura voulu dire. Cela présupposé comme indubitable, il faut avant que de nous joindre, que nous fassions encore de concert une autre démarche.

CHAPITRE IV.

Que pour avoir cette connoissance certaine & infaillible de ce que Dieu a dit, il faut qu'il y ait une regle & une autorité supréme & infaillible, qui dans les differends qui peuvent naître sur cela, soit capable de faire discerner à tout le monde la vraie parole de Dieu, d'avec ce qui ne l'est pas.

JE ne sçaurois aussi me persuader que nous puissions avoir aucune contestation raisonnable sur ce sujet, & que de toutes les Sectes

i se sont separées de nous, il y
ait aucune qui fasse difficulté
convenir de ce Principe gene-
avec moy. En effet, nous re-
noissons tous d'un commun
sentement, que pour dis-
ner ce qui est article de Foy
vec ce qui ne l'est pas, & pour
noître les grandes veritez de
s misteres que nous devons
ire, Dieu par sa providence
guliere nous a donné une regle
aillible, & d'une autorité su-
éme, qui est celle de sa parole,
aquelle nous soumettons toutes
s pensées particulieres dans les
putes, & les differends qui peu-
nt naître sur tous les points qui
urroient estre contestez. Car au-
ment nous ne serions jamais
rtains de ce qu'il nous faut croi-
; & quand nous croirions quel-
e chose, nous n'en pourrions
oir une connoissance infaillible,
isque cela même qui regle nô-
croiance, & qui la soûtient,
le seroit pas. De même donc

pour discerner le vrai d'avec le faux, pour separer la parole de Dieu d'avec celle qui ne l'est pas, & pour juger de son vrai sens, il faut que la providence de Dieu nous ait donné une regle certaine & infaillible, qui puisse décider les differends, & déterminer les esprits de telle sorte, que l'on ne se puisse tromper en la suivant : autrement dans les contestations & les difficultez que l'on forme tous les jours sur ce sujet-là, on ne seroit pas tout-à-fait certain du Principe de la foi, ni consequemment de ses suites, qui sont tous les articles de nostre créance.

C'est la raison que Saint Augustin fait valoir contre les Manichéens, qui préferoient la raison humaine à la foi, & se mocquoient des Catholiques, qu'on obligeoit à croire simplement, sans leur faire connoistre évidemment la verité des choses qu'on leur proposoit. Ensuite comme ces superbes ne trouvoient pas que le vieux Te-

Quod juberentur homines credere, non autem quid esset verum, certissimâ ratione docerentur. 1. *Retr.* c. 14.

ıment fuſt aſſez raiſonnable à
ır gré, ils ne vouloient pas auſſi
connoître qu'il vint de Dieu,
que ce fuſt ſa parole. Ce grand
ımme, pour retirer un de ſes
ııs de cette erreur, lui adreſſe
ouvrage qu'il avoit composé
: ce ſujet, où il lui montre la
ceſſité qu'il y a de croire, & de
ferer à l'autorité, de ſuivre une
gle certaine qui détermine les
prits, & qui leur découvre la
rité des choſes qu'ils ne pour-
ient connoître ſans cela. Entre
ıſieurs raiſons qu'il allegue, il
oduit celle-ci, qu'on tire de la
ovidence. S'il n'y a point, dit-il,
Providence, il n'y a pas lieu de ſe
:ttre en peine de la Religion;
ıis ſi la Providence divine préſi-
à toutes les choſes du monde,
nme on le connoiſt clairement
: ſon admirable conduite dans
plus petites, on ne doit nulle-
nt douter que dans les choſes
plus importantes qui regardent
eu, il ne nous ait donné quel-

Lib. de util. cred. ad Honorat.

Si Providentia Dei non præſidet rebus humanis, nihil eſt de religione ſatagendum. Sin autem præſidet,

non est desperādū ab eodem ipso Deo, autoritatem aliquam constitutam esse, qua velut gradu certo attollamur ad Deum.

que regle, & quelque autorité certaine, sous la conduite de laquelle nous marchions à pas assûrez, pour nous élever jusqu'à lui. Car l'esprit de l'homme est trop foible pour voler si haut; il ne peut penetrer de lui-même dans les secrets de Dieu, pour y apprendre quand il parle, & pour y prendre le vrai sens de ses paroles, qui sont souvent toutes misterieuses, & le sujet ensuite de grandes disputes, par des interpretations fort differentes, & par la diversité des tours qu'on leur donne. Il faut donc bien que Dieu le pourvoie d'un guide assûré par une autorité certaine & infaillible dans cét embarras, pour le conduire, en le tirant de l'incertitude où il seroit, s'il alloit seul, pour l'écarter du chemin qui pourroit le mener à la fausseté, & pour l'attacher à la verité qu'il luy fait aisément connoître.

Argumentum non

Et puis la Foi n'est-elle pas, selon l'Apôtre, une connoissance

choſes qui ne paroiſſent point, apparentium. *Hebr.* 11.
u'on ne voit pas clairement?
qui ſe verifie non ſeulement
miſtéres que nous croions,
s auſſi du Principe même de
oi, qui eſt la parole de Dieu.
aut donc pour marcher aſſû-
ient dans ces tenébres, que
nme nous avons cette divine
ole pour regle infaillible de
que l'on doit croire ſur les ar-
es que l'on nous propoſe,
is en aions encore une autre,
laquelle nous puiſſions eſtre
irez, que ce que nous avons
û comme parole de Dieu, l'eſt
effet. Car ſi cela n'étoit, il
uroit toûjours lieu d'en douter,
c'eſt ce que la Foi ne ſouffre
s. Voila pourquoi ceux qui
it profeſſion de regler leur
ance ſur la parole de Dieu, con-
nnent auſſi tous dans ce prin-
e, qu'il faut qu'on ait une
rque certaine, & une regle
nfaillible autorité, qui dans
contеſtations qui s'élevent

ſouvent ſur ce ſujet, faſſe connoître aſſûrément ce que Dieu dit, ou ce qu'il ne dit pas ſur un article.

Cela étant ſi ſolidement établi, je veux montrer premiérement que toutes les ſociétez Chrétiennes qui ſe ſont ſeparées de nous, n'en ont aucune qui les puiſſe aſſûrer ſur ce point-là, qui eſt le Principe & le Fondement de la vraie Foi.

Secondement, que nous en avons une, qui eſt indubitablement l'unique, & qui ne peut jamais manquer.

De-là je conclurai ſans doute d'une maniére invincible, que tous nos Fréres ſeparez ſe doivent réunir avec nous dans l'Egliſe Catholique, s'ils veulent avoir une Foi divine, & conſequemment devenir Chrétiens en eſprit & en verité, & non pas ſeulement en apparence; je veux dire, ſur une ſimple opinion, & ſur une foi purement humaine.

CHAPITRE V.

Qu'il y a eû de tout temps entre les Chrétiens de grandes contestations sur ce sujet.

COMME cette dispute est la source de toutes nos divisions, de toutes les heresies qui ont nais esté, & qui sont encore jourd'huy sur presque tous les icles, & tous les misteres de la y, aussi est-elle la plus grande toutes celles qu'on a vû naître ouvent parmi les Chrétiens, & a le plus partagé les esprits des sentimens tout contraires. r premiérement pour les livres rez & Canoniques qui contiennt ce que Dieu a dit par ses Protes, par ses Apostres, & par ses ngelistes; Y a-t-il rien de plus nge que cette effroiable diité d'opinions, qui leur a fait la naissance du Christianisme guerre qui dure encore? De

tous ceux que nous recevons également, nos Freres Protestans & nous, il ne s'en trouvera pas un que l'on ne nous ait contesté, & qui n'ait eû des adversaires, qui l'ont voulu faire passer pour un ouvrage purement humain, ou même pour une imposture. Cerdon ne vouloit point du tout oüir parler de l'ancien Testament. Les Valentiniens, les Archontiques, & les Manichéens l'ont rejetté. Les Ebionites ont condamné les quatre grands Prophetes, & les Livres de Salomon, avec les Pseaumes de David. Le nouveau Testament n'a pas esté plus favorablement traité. Les Marcionites ne recevoient que l'Evangile de S. Luc. Les Ebionites que celuy de S. Mathieu. Ils ne vouloient point reconnoître les Epitres de S. Paul. Et les disciples de Cerdon ne faisoient point du tout d'état des Actes des Apostres que leur maître avoit censurez.

Epiph. hær. 41.
Id. in Anaceph.
Id. hær. 30.
Id. hær. 42.
Iren. l. 1. c. 6.
Epiph. hær. 30.
Tert. de præs. c. 51.

De plus, comme il s'est trouvé tant de gens qui ont rejetté ce que

jue nous recevons; combien s'en
:ſt-il veû qui ont reçû comme
ivres ſacrez ceux que nous re-
ettons comme apocriphes, com-
ıe ſuppoſez, & qui n'ont nulle
utorité divine? Tant d'Actes,
ınt d'Apocalypſes, tant de Pré- *Euſeb. l. 3. cap. 3. & 19. l. 6. c. 10.*
ications, tant de livres qui ſe
ébitoient dans l'ancienne Egliſe,
ous les noms de S. Pierre, de
Paul, de S. André, de S. Tho- *Epiph. hær. 26.*
as, & de tant d'autres, avoient
us leurs partiſans, qui ſoûte-
ient avec ardeur qu'on leur
voit ajoûter foi, comme aux
tres écrits que nous recevons
ur Apoſtoliques, & dictez par
ſprit de Dieu: & néanmoins
us ſommes tous perſuadez que
ouvrages n'étoient que de l'in-
ıtion des hommes, & que ces
ıs qui leur donnoient tant de
ance, étoient ou trompeurs,
:rompez.

)avantage, nos Proteſtans de
ıce ne font point de difficul-
de reconnoître maintenant

pour Canoniques, certains livres qu'on n'a pas toûjours tenus comme tels dans l'ancienne Eglise. Calvin, dans la Préface de son Commentaire sur l'Epître aux Hebreux, avouë qu'elle n'a été receuë que bien tard dans l'Eglise Latine : il dit le même des Epîtres de S. Jacques, & de S. Jude, qui ont été tres-long-tems douteuses parmi les anciens. Beze en parle en semblables termes, & dit aussi la même chose de l'Apocalypse, conformément à ce
L. 3. c. 18. qu'Eusebe & S. Jerôme en ont
Ep. 129. écrit : ce qui est aussi veritable de la deuxiéme Epître de Saint Pierre, de la premiére & de la seconde de S. Jean. Il a bien falu qu'on passât de cette connoissance douteuse & incertaine, à une autre infaillible, où ils prétendent maintenant qu'ils sont; mais cependant il y a des gens qui soûtiennent qu'ils se trompent, & des gens dont ils font de grands éloges, & ausquels ils ont fait

honneur de les recevoir ſolen-
ellement, & par un Decret Sy-
odal à leur Communion. Car
ifin le même Luther, auquel on
onne le glorieux titre d'excel-
it Apôtre, qui a fondé & ré-
bli l'Egliſe par ſes Prédications,
ſt ainſi qu'en parle Calvin ;
homme, dis-je, ſi admirable,
on lui, rejette avec opprobre
infamie, & avec des paroles
rageuſes, les mêmes Ecrits,
Meſſieurs de la Prétenduë Ré-
mée mettent au nombre des
res divins, dans le Canon qu'ils
ont fait. Voilà ſans doute une
nde diſpute entre eux. Nous
avons pas une moindre avec
Proteſtans. Car ils ne veulent
it des Livres de Tobie, de
ith, de l'Eccléſiaſtique, des
abées, de la Prophetie de Ba-
, ni de quelques autres écrits,
nous croions eſtre divins ;
ous le croions avec les plus
ds hommes de l'ancienne
e, comme Calvin même le

Calv. Contra Pigh.
Opusc. de refor. Eccles.

reconnoît ; ce qui rend la dispute encore plus forte. Et celui-cy enfin n'est pas entiérement d'accord avec les siens ; car il tient comme nous le Chapitre huitiéme de S. Jean pour Canonique : mais Beze n'est pas de son sentiment, & ne se peut du tout résoudre à tenir pour veritable, non pas même pour vraisemblable, beaucoup moins pour autorisée de Dieu, l'histoire de la femme surprise en adultere, que les Pharisiens amenérent à Jesus-Christ. Quel doute, & quelle incertitude ne produiroient pas dans les esprits toutes ces contestations, si l'on n'avoit quelque regle, & quelque autorité infaillible qui jugeât de ce differend ?

Comm. in Ioann.

Mais dans quel embarras ne se trouveroit-on pas par les disputes opiniâtres qu'il y a sur les originaux, sur les copies, & sur les versions ; pour sçavoir si les exemplaires qu'on a faits des originaux Hebreux & Grecs, qui ne sont pas venus jusques à nous, sont

purs & entiers, ou s'ils ne sont pas alterez & corrompus par les Juifs, par les Héretiques, par l'ignorance, par la malice, ou par la negligence des Copistes. Si l'on n'y a rien ajoûté, ou si l'on n'en a rien ôté. Quel est celuy que l'on doit préferer aux autres, dans la prodigieuse multitude d'exemplaires fort dissemblables que l'on a vûs de tout tems dans l'Eglise. Si l'on ne doit s'arrêter qu'aux originaux; & si l'on peut s'en tenir aux versions. Si elles sont fidelles, & conformes à l'original. Quelle est celle que l'on doit suivre comme authentique, & comme la regle de nostre croiance. Enfin quand même nous serions d'accord sur tous ces points-là, ne voions-nous pas encore aujourd'hui par tout que l'on conteste avec plus d'ardeur qu'on n'a jamais fait, pour déterminer quel est le vrai sens des passages de l'Ecriture, que chaque parti produit pour soy, & que c'est de là principalement

qu'eſt venu ce grand nombre de ſectes ſi differentes, chacun ſoûtenant que le ſens qu'il donne, quoy que tout contraire à celui d'un autre, eſt le veritable. Il eſt certain que ces diſputes ſoûtenuës de part & d'autre par des hommes habiles, qui ne manquent ni d'eſprit, ni de ſçavoir, & ſur un fait qui n'eſt pas évident, ni au ſens, ni à la raiſon purement humaine, nous tiendroient dans l'incertitude, ſi nous n'avions une marque certaine qui nous aſſûrât, & qui nous fît démêler le vrai d'avec le faux. Et ſi cette regle n'eſtoit infaillible, & conſequemment d'une autorité divine, nôtre Foi, dont elle eſt le fondement, ne ſeroit qu'une foi humaine; & il y auroit toûjours lieu de croire que nous pourrions bien nous tromper. Que ſi les Proteſtans en ont une, comme ils croient l'avoir, il faut neceſſairement que ce ſoit ou l'Ecriture, ou la Tradition, ou l'Egliſe, ou la perſuaſion interieu-

: de l'esprit de Dieu en chaque articulier ; car on n'en peut imainer d'autres que celles-cy, à quoy ɔut se réduit. Il faut done main:nant montrer qu'ils n'en ont auune de ces quatre qui les puis: déterminer, avec une certitude ıébranlable, parmi tant de diffiıltez qui se presentent en ces fâıeuses contestations.

CHAPITRE VI.

Que l'Ecriture Sainte ne peut estre la regle infaillible des Protestans, pour juger de la parole de Dieu, considerée selon la lettre.

JE sçais bien que Messieurs les Protestans nous disent éternel:ment qu'ils ne connoissent du ɔut point d'autre regle infaillible, our discerner ce qui est article e Foy, d'avec ce qui ne l'est pas, ue la parole de Dieu toute pure,

comme elle eſt contenuë dans l'Ecriture Sainte, ſelon le Canon qu'il leur a plû d'en faire, comme ils l'ont jugé le plus à propos, & le plus commode pour eux. Je ne veux pas pour maintenant les combattre ſur ce point-là, dont il ne s'agit pas icy, & qui reviendra dans une autre occaſion, où il trouvera naturellement ſa place; mais ce que je ſoûtiens fortement, c'eſt qu'il leur eſt abſolument impoſſible de ſoûtenir qu'elle puiſſe eſtre la regle qui les détermine ſur le principe de la Foy, & qui leur faſſe connoître ſi l'Ecriture qu'ils produiſent pour établir un article de Foy, eſt en effet la parole de Dieu toute pure ſelon la lettre; c'eſt à dire, ſi ce qu'ils liſent a été dicté par le Saint Eſprit. Car enfin l'Ecriture ne dit pas que ce qu'ils reçoivent pour Canonique vient de Dieu, & que ce qu'ils rejettent n'en vient pas. Et quand elle le diroit, comment ſçauront-ils que cette Ecriture qui le dit,

ſt Divine ? & par qu'elle marue connoîtront-ils certainement u'elle n'eſt pas de l'invention es hommes, comme il y en a qui : diſent ? Puiſque c'eſt vn fait onteſté , il faut bien neceſſaireent, pour ſe tirer de l'incertiude , & pour diſcerner le vrai 'avec le faux , qu'on ait dequoi ger aſſûrément, s'il eſt, ou s'il 'eſt pas ; conſequemment il faut u'on le connoiſſe, ou par luiême , ou par quelque autre ſine indubitable, qui vienne d'aileurs. Si c'eſt par ce ſigne qu'on : connoiſt, on demande qu'ils le roduiſent, & en même temps ils :ront obligez d'avoüer que ce 'eſt point par l'Ecriture que nous onnoiſſons que l'Ecriture vient le Dieu : d'où il s'enſuit, que 'ils veulent pourtant que cela oit , ils ſont contraints de dire u'elle ſe fait connoître par elleême ; comme les Principes des ciences , par exemple , que le Tout eſt plus grand que ſa partie,

ne ſe connoiſſent pas par d'autres raiſons, il ſuffit qu'ils ſe produiſent d'eux-mêmes par la ſeule intelligence des termes qui nous les expriment. Ils inveſtiſſent tout à coup l'eſprit par leur lumiere, qui n'y laiſſe aucune obſcurité ; ils y entrent ſans reſiſtance, & s'en rendent abſolument les maiſtres, ſans qu'ils aient beſoin du ſecours de quelque motif étranger, qui l'oblige à ſe rendre. En effet, c'eſt ainſi que Calvin dit, que la parole de Dieu dans l'Ecriture ſe fait connoître par ſa propre ſplendeur, auſſi certainement que nous connoiſſons la lumiere en la voiant, & qu'elle a d'elle-même, ſans autre marque, dequoi ſe faire diſtinguer de ce qui n'eſt que parole des hommes, auſſi facilement que les objets blancs ſe font diſcerner d'avec les noirs, & que les choſes douces & ameres font ſentir leurs qualitez.

Lib. 1. Inſtit. c. 7.

La Propoſition eſt à la verité vn peu ſurprenante, & la com-

paraison hardie; mais elle eſt ſi peu juſte, qu'elle fait voir manifeſtement tout le contraire de ce que l'on prétend. Car la lumiere ſe fait ſi bien voir par ſon propre éclat durant le jour, & la douceur & l'amertume, comme la chaleur & le froid, ſe font ſi bien ſentir par leur preſence, & par leur application, qu'il n'y a perſonne qui puiſſe douter s'il eſt nuit en plein midi, ſi le fiel eſt doux, & le miel amer, ſi le feu eſt froid, & la glace ardente; il n'y a jamais aucun differend ſur ce ſujet, parce que ces faits ſont ſi évidens, que perſonne n'en peut diſconvenir. Il ne faut point chercher de raiſon pour les appuier; ils s'établiſſent par eux-mêmes, & par l'évidence qui en eſt inſeparable, qui frappe, & qui convainc les ſens. D'où vient donc qu'il y a tant de differens ſentimens touchant les Livres Canoniques? D'où vient que l'on conteſte ſur l'Apocalypſe, ſur l'Epître aux He-

breux, & qu'on peut diſputer comme l'on a fait ſur toutes les autres Ecritures, pour déterminer ſi elles ſont de Dieu, ou des hommes? C'eſt aſſûrément que ces faits ne ſont pas évidens, que ni la raiſon, ni les ſens ne nous les peuvent découvrir; de-là vient qu'ils ne font pas eux-mêmes la preuve & la conviction de ce qu'ils ſont, & qu'ils nous laiſſeroient toûjours dans une grande incertitude, & dans les bornes d'une ſimple conjecture, ſi nous n'avions quelque témoignage d'une invincible autorité, qui nous aſſûrât de leur qualité.

C'eſt pourquoy les diſciples de Calvin voiant bien que cette propoſition choquoit le bon-ſens, & qu'elle n'étoit nullement ſoûtenable, ont tâché de nos jours de l'adoucir, pour la mettre en état d'être receuë. Car enfin ces Meſſieurs changent tres-ſouvent de maniére de ſe défendre dans la Controverſe. Aprés avoir défen-

Du Moulin. Boucl. ſec. 7.

Meſtrezat. l. 1. de l'ec. c. 11.

du quelque tems un poste, dés qu'ils se voient sur le point d'y être forcez, ils l'abandonnent, & se sauvent dans un autre, pour nous obliger à de nouveaux combats, qui se doivent faire avec d'autres armes, afin de nous lasser ainsi par la diversité de ces attaques. Ils disent donc maintenant, qu'à la verité la parole de Dieu se fait connoître d'elle-même par son propre éclat, & par son efficace, qui touche les cœurs de toute autre maniére que ne fait celle des hommes; mais que ce n'est qu'aux Elûs & aux Fideles, & à ceux qui craignent Dieu qu'elle se fait sentir de la sorte, pour se faire ainsi discerner facilement d'avec une autre. Que si quelqu'un ne se sent pas touché de cette vertu secrete pour faire ce discernement, c'est un effet du juste Jugement de Dieu sur luy, pour le punir de l'outrage qu'il fait à sa parole.

Mais qui ne voit que ce temperament qu'ils ont apporté à la

proposition de leur Maître, la rend dans la verité beaucoup moins supportable qu'elle n'étoit? Car premiérement ne peut-on pas dire que cette efficace, & cette vertu qui se fait sentir aux uns, & non pas aux autres, ressemble bien fort à cette persuasion interieure de l'esprit particulier, dont on ne veut plus aujourd'hui, & dont pourtant nous traitterons tantôt à fond, pour satisfaire ceux qui pourroient le vouloir encore. Ceux qui suivoient des livres apocriphes, & qui en rejettoient de veritables, ne pouvoient-ils pas dire, nous sommes fideles, & craignans Dieu? Nous sentons la vertu secrette dans ceux-cy, & point du tout dans ces autres que nous lisons. Les Protestans Lutheriens le diront aussi bien que les Calvinistes, en reprouvant chacun de son côté une partie de l'Ecriture, & en retenant l'autre. Qui reglera ce différend entre eux? Chacun donc se fera son

Ecriture Canonique comme il luy plaira. Et puis, quelle certitude avez-vous que vous ressentiez cette divine efficace ? Vous estes homme ; & tout homme ne peut-il pas se tromper fort aisément en ces sortes de choses, & prendre par illusion un mouvement purement naturel pour une impression divine ? Que deviendra vostre foi établie sur un fondement si peu assûré ?

De plus, la Providence, dont le soin s'étend universellement sur tous les hommes, particuliérement dans les choses qui sont necessaires à leur salut, nous doit fournir une regle infaillible, pour nous assûrer du Principe de la Foi, comme on la fait voir. Il faut donc que les infideles, & les méchants aussi bien que les bons, & les fideles, puissent connoître & discerner la parole de Dieu pour croire, & pour se convertir par elle. Comment se pourra-t-il qu'un infidele vienne à Jesus-

CHRIST par la Foi, s'il ne croit à la parole de Dieu ? Et comment y pourra-t-il croire, s'il ne l'entend de celui qui prêche l'Evangile, & s'il n'est fortement persuadé que ce qu'on lui dit vient de Dieu ? Il faut donc necessairement qu'on la lui fasse connoître avant qu'il soit fidele. Ce n'est point parce qu'il est fidele qu'il connoît que ce qu'on lui dit est en effet la parole de Dieu ; mais au contraire il est fidele, parce qu'ayant enfin connu que c'est Dieu qui parle, il se rend.

Davantage, n'est-il pas vrai que l'on ne peut estre fidele sans avoir la Foy ? Peut-on l'avoir, que l'on ne croie à Dieu même qui parle ? Et cela peut-il être, sans que l'on connoisse certainement, que ce que l'on entend est sa parole ? De dire donc, comme l'on fait icy, que l'Ecriture se fait connoître par son ptopre éclat aux seuls fideles, c'est assûrement dire qu'elle ne se fait distinguer que par

ceux qui l'ont déja connuë d'ailleurs ; ce qui eſt manifeſtement détruire ce que l'on prétend établir.

Mais ſans qu'il ſoit beſoin d'emploier la force invincible de ces raiſonnemens, auſquels il n'y a ni chicane, ni ſubtilité de Miniſtres Proteſtans qui puiſſe échaper, je ne veux me ſervir contre eux que d'eux-mêmes pour les ruiner. Car enfin aprés les loüanges exceſſives que Calvin & Beze ont données à Luther, comme à un Apôtre envoié de Dieu, pour reparer, & même pour fonder de nouveau l'Egliſe ; & aprés que par un decret d'un Synode National, nos Proteſtans de France ont reçû les Lutheriens à leur Communion, comme les membres d'une même Egliſe, on ne peut nullement douter qu'ils ne les tiennent pour de veritables fideles, pour des Elûs, & des gens craignans Dieu ; & néanmoins il eſt certain qu'ils rejettent des Livres

Calv. adu. Pigh.

Beza in Icon.

1631.

que nos Calvinistes reverent comme Canoniques ; entre autres l'Epître aux Hébreux, celle de S. Jacques, & l'Apocalypse, quoy que celui-cy dise positivement que quiconque présumera d'en retrancher quelque parole, n'aura point de part au salut, & sera raié du livre de Vie. Car quoy que l'on puisse ignorer quelquefois une verité, il n'est pourtant jamais permis d'embrasser une erreur, ni consequemment de rejetter, comme prophane, ce qui est en effet divin, ou de suivre comme divin ce qui n'est que prophane. D'où il est aisé de conclure, que si l'Ecriture Sainte se fait connoître d'elle-même aux Elûs, & aux fideles, les Calvinistes ou les Lutheriens, Calvin ou Beze, qui ne sont pas d'accord touchant le Chapitre huitiéme de S. Jean ; les Peres mêmes des quatre premiers siécles, & tout le troisiéme Concile de Carthage, qui ont reconnu les Livres que ceux-cy re-

prouvent, que les uns ou les autres, dis-je, ſont reprouvez, aveugles, ou méchans, & infideles dans la même Egliſe ; ce que ces Meſſieurs n'ont garde d'avouër.

Mais qu'il me ſoit permis de leur demander, ſi dans ces premiers ſiécles, où l'on n'admettoit pas encore l'Epître aux Hébreux, ni l'Apocalypſe au nombre des Livres divins, il n'y avoit point de Fideles dans l'Egliſe, & ſi ces grands hommes, ces illuſtres Peres, dont ils font mine de reſpecter l'autorité, & de recevoir la croiance, étoient des gens ſans foi, ſans religion, ſans lumiére, ſans crainte de Dieu, puis qu'en liſant ces écrits, ils n'y trouvoient pas encore la parole de Dieu, & ne la pouvoient diſtinguer d'avec celle d'vn homme. Qu'étoit devenu ſon éclat, ſa grandeur, & ſa Majeſté? Cette vertu ſecrette, & cette divine efficace, qui frappe d'abord les yeux de l'ame, & touche les cœurs, pour la faire ainſi remar-

quer par elle-même, sans qu'on puisse douter un moment de sa qualité : Ne l'avoit-elle pas ? Elle n'étoit donc nullement parole de Dieu, puis que celle-ci ne peut jamais estre sans ses propriétez inseparables, qui la distinguent de toute autre ; & consequemment elle ne l'est pas encore maintenant. L'avoit-elle ? Tous ces grands Saints, & tous les Chrétiens de ces heureux siécles, étoient donc autant d'infideles, d'aveugles, & d'endurcis, puis qu'ils ne se sentoient pas touchez de cetre vertu efficace, qui fait distinguer l'Ecriture Sainte, d'avec celle qui ne l'est pas.

Enfin, pour ajoûter le témoignage de l'experience à celuy de tant de raisons : Que les Protestans choisissent celuy d'entre leurs fideles qu'ils croiront estre le plus affermi dans la Foi, & le plus fortement touché de la crainte de Dieu ; qu'on ne lui dise rien du Canon des Livres Sacrez, & qu'on

luy mette en même tems entre les mains l'Ecclésiaste & les Proverbes, l'Ecclésiastique & la Sapience, les Livres de Ruth, de Tobie, de Judith, des Rois, & des Machabées; qu'il lise un Chapitre de chaque Livre, comme ils sont dans la version de Genéve; & puis qu'un Ministre lui dise, Mon frere, il y a là des Livres qui contiennent la parole de Dieu toute pure, il y en a d'autres qui ne viennent que de l'esprit des hommes, & qui sont même remplis de mensonges, de fables, & d'une doctrine fort contraire à celle des Livres Sacrez, comme Monsieur du Moulin nous l'enseigne en ses beaux livres du Bouclier de la Foi, & de la nouveauté du Papisme; faites-nous le discernement des uns & des autres, vous n'y sçauriez manquer, non plus qu'à faire celuy du jour & de la nuit, du blanc & du noir, du doux & de l'amer; car la vraie parole de Dieu se fait connoître comme le

Soleil par ſa lumiére, & ſe fait ſentir par ſon efficace à ceux qui comme vous ſont fideles, & craignans Dieu. On verra un homme bien embarraſſé, & qui enfin ſera contraint d'avoüer de bonne foi, qu'avec tout ce grand éclat il n'y voit goutte, quoy-qu'il ne doute nullement qu'il ne ſoit fidele, & qu'il n'ait la crainte de Dieu. Il eſt donc évident que l'Ecriture ne ſe fait pas connoître par elle-même aux Proteſtans; & que s'ils n'ont quelque autre regle, ils ne seront jamais certains, en la liſant, ſi ce qu'ils liſent vient de Dieu; ou en cas qu'il en vienne, s'il n'a point été corrompu, ſoit dans les exemplaires qu'on a faits des originaux, ſoit dans les verſions. Cela paroît encore manifeſtement, quand il s'agit du ſens, qui eſt l'ame de l'Ecriture.



CHAPITRE VII.

Qu'elle ne le peut eſtre auſſi pour juger de ſon veritable ſens.

COMME les paroles que l'on écrit, ou que l'on prononce de vive voix, ſont les expreſſions du ſens, & de la penſée de celui qui parle, ou qui écrit ; ſi on les détourne en un autre tout contraire, elles ne ſont plus qu'un corps ſans ame, & ne contiennent nullement ce qu'il a dans l'eſprit, & ce qu'il a voulu nous exprimer. Etant priſes à contre-ſens, elles ne ſont plus du tout ce qu'il a dit, ni ſes veritables paroles. C'eſt pourquoy quand on conviendroit que ce que nous liſons dans l'Ecriture a été dicté par le Saint Eſprit, ſi nous ne ſommes aſſûrez du ſens auquel il l'a dicté, nous ne le ſommes nullement que

nous aions ſa vraie parole, & que nous entendions ce qu'il nous dit. Il faut neceſſairement pour cela que l'on ait une certitude infaillible qu'on en a la parfaite intelligence, & le vrai ſens. Et c'eſt ce que les Proteſtans n'auront jamais par l'Ecriture.

Pour faire voir clairement cette verité, il n'eſt pas neceſſaire que je faſſe de grands diſcours, comme on fait ordinairement ſur l'obſcurité des ſaintes Ecritures, & ſur la difficulté qu'il y a d'en découvrir, & d'en expliquer le veritable ſens. Il n'y a rien de plus clair que cela dans l'Ecriture même, qui ne s'explique jamais plus clairement que ſur ſa propre obſcurité. Il n'y a rien de ſi commun dans les ouvrages des Peres, qui ne ſe laſſent point d'exagerer l'extréme difficulté qu'il y a de penetrer dans ces nuages, ces tenébres, ces forêts épaiſſes, cette ombre, ce tréſor caché, cette mer,

Mar. 4. *v.* 13.
1. *Cor.* 12. *v.* 30.
2. *Pet.* 3. 11. 15. &c.

mer, cetre profondeur, ces abyſmes, ces myſteres, & ces énigmes inexplicables de l'Ecriture Sainte. Car c'eſt ainſi qu'en ont parlé les plus ſçavants, & les plus éclairez des Peres en mille endroits de leurs écrits, qu'on pourra voir dans les Auteurs de Controverſe, qui s'en ſont ſervis pour en faire de beaux & de grands lieux communs ſur ce ſujet. Il faut rendre juſtice aux Proteſtans. Ils n'ont pas entiérement perdu la raiſon, pour nier une verité ſi manifeſte. Ils travaillent eux-mêmes pour entrer dans les ſecrets de l'Ecriture ; & ils avoüent que ce n'eſt pas ſans peine qu'ils ont fait de grands commentaires, afin de l'expliquer de la maniére qu'ils ont crû le devoir faire, pour appuier leurs ſentimens. Luther même, tout intrépide & tout déterminé qu'il eſt, ne laiſſe pas de proteſter qu'il ne veut pas qu'on attende de luy ce que pas un des plus ſaints, & des plus ſça-

Præfat. in Pſal.

C

vants Docteurs n'a jamais pû faire; qu'il puiſſe entendre, ni expliquer tous les Pſeaumes dans leur ſens veritable & legitime; que c'eſt bien aſſez pour lui qu'il en entende quelques-uns, & même qu'il en puiſſe comprendre ſeulement quelque partie; & il ajoûte enfin qu'il n'y a qu'un homme impudent & temeraire à toute extrémité, qui oſe aſſûrer qu'il a bien compris le ſens d'un ſeul livre de l'Ecriture dans toutes ſes parties. Ils ne nient donc pas qu'elle ſoit obſcure, mais ils diſent qu'elle ne l'eſt pas aux Fideles & aux Elûs en certaines choſes, où nous prétendons qu'elle le ſoit, & principalement en celles qui ſont eſſentielles à la Religion, & qu'il faut croire pour eſtre ſauvé.

Je ne veux pas conteſter ſur cela. Cette diſpute ſeroit tout-à-fait inutile pour maintenant. Ce qu'il y a de conſtant & d'indubitable, c'eſt qu'il y a eû de tout tems de

grandes & de celébres contestations sur certains Passages de l'Ecriture, où il s'agit des points les plus importans du Christianisme, & sur d'autres, que l'on prenoit en un sens que nos adversaires condamnent d'erreur, comme nous faisons, & qu'ils avoüent ne pouvoir estre soûtenus sans Herésie. Il n'y a point d'Herétiques de ceux à qui les Protestans de France disent anatheme, qui n'ait prétendu appuier ses dogmes d'un grand nombre d'autoritez de l'Ecriture interprétée dans un sens tout contraire à celuy que nous leur donnons. Ils tâchent de répondre à nos Passages. Ils leur donnent un autre tour, qui les détourne même contre nous; de sorte qu'en disant comme nous les mêmes paroles tirées de la Sainte Ecriture, ils veulent exprimer par elles des choses toutes differentes, qu'ils débitent comme le veritable sens du Saint Esprit. Tous les écrits des Peres sont remplis de

Similia loquentes fidelibus, non solùm dissimilia sapiunt, sed & contraria. *Iren. adv. Har. l. 3. c. 19.*

ces Passages sacrez, dont les Ariens, les Macedoniens, les Apollinaristes, les Nestoriens, les Donatistes, les Pélagiens, & mille autres semblables herétiques se servoient pour l'établissement de leurs erreurs; & Saint Augustin remarque, que les Priscillianistes, bien plus fins que les Manichéens, recevoient sans difficulté toutes les Ecritures Canoniques, mais que tout ce qu'on alleguoit contre eux tiré de ces Livres sacrez, ils le rendoient favorable à leurs dogmes, en l'expliquant selon leur sens.

Manichæis versutiores, quod nihil Scripturarum Canonicarum repudient, sed in suos sensus allegorizando vertant quicquid in Libris sanctis est, quod eorum evertat errorem. *De Hæres. ad quod vult Deum, hæres. 70.*

Or puis que dans cette grande diversité de sentimens sur un même passage, il faut, comme l'on en est convenu, que l'on ait une regle infaillible qui détermine les esprits, & qui leur fasse choisir le vrai sens, & rejetter le faux: Comment sera-ce l'Ecriture, puis qu'elle ne parle pas dans cette contestation, pour dire comme on la doit entendre, & terminer par là le differend? Certainement on

ne peut pas dire que c'eſt le Paſſage dont il s'agit, puis qu'il eſt lui-même le ſujet de la diſpute; qu'il eſt entre les deux partis ſans ſe défendre, laiſſant à chacun d'eux la liberté de lui donner le ſens qu'on veut qu'il ait. Il ne contredit à perſonne, & chacun le tourne comme il lui plaît. Dira-t-on qu'il s'explique, & qu'il ſe fait bien entendre aux Elûs par ſa propre clarté? Mais outre les raiſons convainquantes qu'on vient de produire, pour faire voir la foibleſſe & la vanité de cette viſion; l'Eunuque de la Reine Candace n'étoit-il pas de ce bienheureux nombre des Elûs, que Dieu appelloit à la Foy au commencement du Chriſtianiſme? *Je ne ſuis pas certainement*, dit Saint Jerôme en l'Epître 103. où il montre ſi bien la difficulté qu'il y a de comprendre le ſens de l'Ecriture; *je ne ſuis pas ni plus vertueux, ni plus ſaint que cét homme admirable qui vint de l'Ethiopie*, c'eſt à dire,

Actor. c. 8.

Ego ut de me loquar interim, nec ſanctior ſum hoc Eunucho, nec ſtudioſior, qui de Æthiopia, id

des extrémitez du monde à Jerusalem, pour adorer Dieu dans son Temple. Il abandonna les délices d'une Cour, où il avoit tant de pouvoir. Il avoit tant d'amour pour la Loy de Dieu ; il étoit touché d'un si grand desir d'apprendre les choses divines, que même dans son chariot il lisoit les livres sacrez. Il y appliquoit son esprit de tout son cœur ; & néanmoins il n'entendoit pas ce fameux passage d'Isaïe, où il est parlé de la Passion, qu'on ne peut nier qui ne soit un des points le plus important de la Foy Chrétienne. Il falut que Philippe envoié de Dieu lui en découvrît le sens, en lui faisant connoître Jesus-Christ, qui étoit caché sous l'écorce de la lettre : ce que je dis, ajoûte Saint Jerôme, pour vous faire comprendre que vous ne pouvez entrer dans l'intelligence des Saintes Ecritures, si quelqu'un ne vous y conduit.

Il n'y a pas un de nos Pro-

est, de extremis mundi finibus, *&c.*

Tanquam ovis ad occisionem ductus est, & sicut agnus, *&c.*

Ostendit ei Jesum, qui clausus latebat in littera.

Vt intelligeres te in Scripturis sanctis, sine prævio & monstrante se-

testans de France, qui ne tienne Calvin pour élû & choisi de Dieu, & pour le Prince des Fideles. Cét homme pourtant si spirituel & si éclairé, comme ils croient, s'est trouvé n'avoir pas d'assez bons yeux pour découvrir le sens de l'Ecriture par sa propre clarté, dans des Passages mêmes où il s'agit du grand Mystere de la Trinité. Il s'est trompé comme vn autre homme, même comme auroit fait un Arien. Car il dit, que les Anciens Peres n'ont pas entendu ce passage de S. Jean: *Mon Pere & moy ne sommes qu'une mesme chose*; & qu'ils en ont abusé, pour prouver que Jesus-Christ est consubstantiel au Pere: *Car il ne parle point icy*, (dit-il) *de l'unité de substance, mais de la concorde qu'il garde avec son Pere*. Que deviendront maintenant les Peres du temps du grand Concile de Nicée, qui emploioient ce Passage contre les Ariens? Mais que deviendra le

mitam, non posse ingredi.

Ego & Pater unum sumus. *Ioan.* 10.

Calv. in Comm.

Liv. 4. de l'Ec. c. 9.

Ministre Maistrezat, qui condamne cette explication de Calvin, & qui prouve qu'elle est fausse? Il faut bien que les Protestans avoüent que le sens de ce Passage, quoy que des plus clairs, ne se montre pas néanmoins aux Elûs & aux Fideles par sa propre clarté, comme le Soleil par la sienne, autrement ces Elûs verroient d'abord la même chose sans aucune diversité, & le premier de leurs Elûs Calvin ne s'y fust pas trompé comme il a fait.

Mais ne faut-il pas que les Calvinistes, ou les Lutheriens, se trompent en tant de Passages, qu'ils interpretent les vns & les autres d'une si differente maniére? On a compté parmy les Protestans jusques à plus de quatre-vingts interpretations toutes diverses de ces paroles, *Cecy est mon Corps.* Où est cette clarté du plein midy, qui se fait voir par elle-mesme? Quand on les entend prononcer dans vne langue intelligible, con-

çoit-on d'abord quelles nous expriment, Cecy n'eſt pas mon Corps en Subſtance, mais ſeulement en figure? Il n'y a point de Proteſtant ſi hardi qui l'oſe dire: cela ſeroit abſolument ſe ruiner de credit. Ils avouënt donc franchement qu'il y a des Paſſages qui ne ſe font pas entendre par eux-meſmes; qu'ils ont beſoin d'éclairciſſement, & qu'il le faut chercher, non pas hors de l'Ecriture, mais dans elle-meſme, par d'autres Paſſages, qui expliquent les premiers. Ainſi qu'il eſt toûjours veritable, que l'Ecriture eſt la regle qui nous la fait entendre, & qu'elle nous découvre ſon propre ſens par elle-meſme, en expliquant vn Paſſage par l'autre.

A la verité cette regle eſt tres-utile. Ce qu'un Auteur a dit obſcurément dans un endroit, on le fait entendre aiſément par un autre, où il a pris ſoin de nous expliquer clairement ſa penſée. Les Saints Peres approuvent fort cet-

Aug. l. 2. de Doct. Chr. c. 25.

te methode, & l'on trouve éternellement dans leurs écrits l'explication des Passages difficiles par la clarté des autres, qui leur servent de commentaires. Cette regle donc est certaine, quand on tombe d'accord sur le passage qu'on emploie pour en interpreter un autre, & qui décide nettement la question. Mais quand on conteste sur ce second Passage, & qu'on luy donne des sens differens, comme il arrive tres-souvent, la difficulté dont il s'agit, & ce qu'on vient de dire sur cela demeure dans toute sa force. Il ne s'explique pas par luy-mesme, non plus que le premier; & si l'on veut que ce soit encore par un troisiéme qu'il s'explique, on rentrera dans le mesme embarras, & l'on ira toûjours à l'infini, en tournoiant, & en retournant sans cesse sur les mesmes pas dans ce labyrinthe.

Et puis comme vous prétendez expliquer le premier par le second, que direz-vous si l'on pré-

tend au contraire, qu'on interprete le second par le premier, qui vous paroist obscur, & qui semble clair à un autre? N'est-ce pas là ce que l'on voit tous les jours dans les Controverses? Saint Paul dit en bien des endroits, qu'il n'y a plus de pechez dans ceux qui sont lavez & sanctifiez par les eaux du Baptesme. Nos adversaires disent, que par ces paroles on doit entendre, non pas qu'ils n'ayent plus de pechez, mais que par le Baptesme ils ne leur sont plus imputez; & ils tournent de cette sorte le sens de ces Passages, parce qu'ils trouvent que Saint Paul dit ailleurs, que le peché habite en luy. Ils s'imaginent que cela dit fort clairement, que la concupiscence, qui demeure dans un homme justifié par la grace, est un peché; en suite dequoy ils donnent cette explication forcée à ces paroles du premier Passage, comme si elles estoient obscures, & qu'elles eussent besoin d'éclair-

1. Cor. 6.
Rom. 6 & 8.
Rom. 7.

ciſſement. Nous diſons au contraire, qu'elles ſont tres-claires, qu'il les faut prendre dans leur ſens naturel, & que c'eſt par elles qu'il faut expliquer les autres qui ſont plus obſcures, & qui ont un ſens caché ſous une figure. Car puiſque les pechez ſont abolis dans ceux qui ſont ſanctifiez par la grace, la concupiſcence qui reſte en eux eſt appellée peché, non pas proprement, & à la rigueur, mais parce qu'elle vient du peché, & qu'elle nous y porte. C'eſt ainſi
2. Cor. 5. que JESUS-CHRIST meſme eſt appellé peché par une maniére de parler figurée, parce qu'aiant voulu ſubir la peine du peché, il s'eſt fait la victime pour l'abolir. Nous diſons donc qu'ils font mal de vouloir éclaircir ces Paſſages qui ſont tres-clairs, par celui-cy qui eſt obſcur; & qu'ils devoient faire tout le contraire, en l'interpretant par les autres.

Enfin, ſi dans ces conteſtations les Proteſtans, pour s'aſſûrer du

vrai ſens d'un Paſſage, n'ont point d'autre voie que de recourir à un autre; ils ne pourront jamais condamner les Herétiques, qu'eux, & nous ſommes obligez de condamner, & leſquels ils abhorrent effectivement. Car les Paſſages les plus clairs & les plus forts, dont nous nous ſervons pour établir la verité des Myſtéres que nous croions également, ceux-cy les détournent dans tout un autre ſens par dautres lieux de l'Ecriture, qu'ils emploient pour les expliquer contre nous; de la meſme maniére que nos Proteſtans interpretent les noſtres, comme il leur plaiſt, par d'autres Paſſages qu'ils nous oppoſent. Il en faut montrer un exemple dans les deux Myſtéres les plus importans du Chriſtianiſme, & qui ſont combattus par les Herétiques, que ces Meſſieurs, auſſi bien que nous, ont le plus en horreur.

CHAPITRE VIII.

Exemple tiré de l'abominable Heréſie des Sociniens, dont premiérement on découvre l'origine.

DEPUIS qu'au commencement du ſiécle paſſé Luther eut commencé de ſe ſeparer de l'Egliſe, & que ſous prétexte de ne vouloir pour regle que la parole de Dieu toute pure, chacun ſe fut donné la liberté d'interpreter l'Ecriture ſelon ſon ſens, on vit bien-toſt naiſtre de cette ſource une infinité de ſectes, qui mirent la diviſion dans le camp de nos Ennemis, & qui les armerent les uns contre les autres. Ce nouveau Maiſtre des nouveaux Evangeliques fut effraié de ſe voir ſur les bras preſque autant d'armées differentes, qu'il avoit eû de diſciples un peu conſiderables, qui ſe re-

volterent contre luy. Carloſtad, Zuingle, Oecolampade, & cent autres de meſme force ſecoüérent ſon joug, pour devenir chefs de parti. Calvin qui encherit en France ſur Luther, dont il avoit ſuivi les traces, en trouva bientoſt d'autres, qui voulurent faire le meſme à ſon égard. Il en vint d'Allemagne, de Suiſſe, d'Italie, & meſme d'Eſpagne à Genéve, qui n'étant pas encore ſatisfaits de la reformation qu'il y prétendoit faire, vouloient pouſſer plus loin ſon entrepriſe. Mais le plus dangereux de tous fut Michel Servet Catalan, qui aprés avoir commencé par le renverſement de l'autorité de l'Egliſe, & par nier la preſence réelle de Jesus-Christ dans l'adorable Sacrement, donna facilement aprés dans les erreurs de Sabellius, de Paul de Samoſathe, de Photinus, & de Macedonius, ne voulant reconnoître en Dieu qu'une perſonne, & blaſphemant horriblement contre la Trinité: ce

que Calvin eut raiſon de ne pas ſouffrir. Et quoy que quelques-uns l'accuſent d'avoir affoibli la créance de ce Myſtere, on ne le peut pourtant blâmer, comme quelques-uns de ſes diſciples ont fait, de l'avoir fait brûler tout vif à Genéve.

1553. 17. *Octobre.*

Il juſtifia ſon action par un livre qu'il fit en meſme temps, pour montrer que les Princes & les Magiſtrats avoient droit de punir les Herétiques par le glaive.

Jure gladii coercendos eſſe hæreticos.

Cette déteſtable Heréſie ne mourut pas pourtant avec luy.

Spond. ad ann. 1566.

Gregorius Pauli Miniſtre de Cracovie, qui étoit infecté de ce venin, le repandit le premier dans la Pologne. Il eut meſme l'effronterie de faire peindre & graver un grand Temple, dont Luther abbatoit le toit, Calvin démoliſſoit les murailles, & luy ſappoit les fondemens, en s'attachant, comme il faiſoit, au Myſtére de la Trinité. Auſſi diſoit-il hautement que Dieu n'avoit pas tout revelé à Luther; qu'il en avoit plus dit

à Zuingle, & plus encore à Calvin; que lui-même en avoit appris de Dieu davantage que tous ceux-là; & qu'il esperoit qu'il en viendroit d'autres qui en sçauroient, & en feroient encore plus que luy.

Il ne se trompa point dans sa conjecture. George Blandrata Piedmontois s'étant sauvé de l'Inquisition à Pavie, se retira en Pologne, & depuis en Transilvanie, *Ann.* 1551.
où étant devenu Medecin du Prince, il luy fit malheureusement avaler le poison de l'Arianisme, dont il infecta même la Pologne, particuliérement depuis qu'il y eut appellé à son secours Valentinus Gentilis Calabrois. Celui-cy, qui s'étoit réfugié à Genéve pour éviter le feu, y étant reconnu pour Arien, par les conférences qu'il eut avec Calvin, fut arrêté prisonnier par son ordre. Mais épouvanté de l'affreuse image du supplice de Servet, dont les cendres étoient encore ardentes, il abjura

ſon erreur, & fut élargi, aprés avoir pourtant promis qu'il ne ſortiroit point de Genéve ſans l'exprés congé du Sénat. Il ne tint pas ſa parole. Il s'évada; & aprés avoir couru la Savoye, la France & l'Allemagne, plus méchant Herétique que jamais, il ſe rendit enfin en Pologne, où étant ſecondé de ſon Protecteur Blan-
1561. drata, de François David, de Paul Alciat Milanois, de Lelio Socini de Sienne, & de Campanus de Juliers, il preſcha un certain Arianiſme rafiné. Car il ſoûtenoit trois Perſonnes & trois Eſſences diſtinctes dans la Trinité. Il ajoûtoit qu'il n'y avoit que le Pere qui fuſt l'unique vrai Dieu & que bien que le Fils, & le Saint Eſprit fuſſent éternels, & tout-puiſſants, ils étoient pourtant moindres que le Pere, qui leur avoit donné, non pas ſon propre eſtre, mais un autre qui luy étoit inferieur. Sigiſmond Auguſte Roy
1566. de Pologne, aiant banni de ſon

Royaume par Edit tous ces impies & nouveaux Docteurs : comme Gentilis & Socin reprenoient le chemin de l'Italie, celui-cy mourut à Basle; l'autre qui semoit toûjours par tout ses erreurs, eut la teste tranchée à Berne, en se vantant avec une extrême impiété sur l'échafaut, qu'il avoit ce grand avantage par dessus tous les Apôtres, & les Martyrs, que ceux-cy n'étoient morts que pour la gloire seulement du Fils, mais que pour luy, il étoit le premier de tous les hommes qui mouroit glorieusement pour celle du Pere.

Cependant la Pologne n'en fut gueres mieux pour estre delivrée de cette peste. Car *Fausto Socini* neveu du premier, aprés avoir bien étudié les memoires de son oncle, comme un abysme en attire un autre, & qu'il est aisé d'ajoûter de nouvelles erreurs & impietez aux anciennes, forma dans son esprit une Herésie plus abominable que l'autre; & se voiant poursuivi dans

ſon païs comme un Apoſtat, & un Herétique, il ſe ſauva dans la
1574. Pologne, où il crût trouver des eſprits déja diſpoſez à entrer dans ſes ſentimens. En effet, il y trouva des Protecteurs, principalement parmi la Nobleſſe, qui favoriſerent ſon parti, & lui donnérent le moien de dogmatiſer, comme il fit impunément. Ce méchant homme donc ſe voiant ainſi ſoûtenu, diſoit, qu'à la verité Luther & Calvin avoient bien travaillé à ruïner le Temple de Rome, à renverſer les Idoles, & à détruire les erreurs, mais qu'il ne voioit pas qu'on ſe fuſt mis à rebâtir ſolidement ſur ces ruïnes, pour rendre à Dieu l'honneur & le vrai culte qu'on lui doit; que c'eſtoit là ce qu'il entreprenoit de faire. Et pour cela, comme Servet, il établiſſoit dans Dieu une ſeule perſonne. Il enſeignoit, comme Gentilis, que cette perſonne étoit le Pere, ſeul & uniquement vrai Dieu. Il ajoûtoit, encheriſſant par

deſſus les blaſphemes de ſon Maître, & des Ariens, que ſon Fils n'avoit pas été de toute éternité, ni devant tous les tems, & que c'étoit ſeulement un homme qui n'avoit commencé d'être, que quand il fut conceû, & qu'il nâquit d'une Vierge par une vertu & operation divine, qu'on appelle le Saint Eſprit; car il ne veut pas même que ce divin Eſprit ſoit une ſubſtance. Que cét homme, qui eſt JESUS-CHRIST nôtre Sauveur, eſt appellé Fils de Dieu ſeulement pour l'excellence de ſa dignité, & du miniſtére qu'il a reçû de Dieu ſon Pere, qui lui a donné plein pouvoir au Ciel & ſur la terre, & qui l'a établi Mediateur, & Souverain Pontife pour nous reconcilier avec luy; & qu'en ſuite, ce que l'on dit de la genération éternelle du Verbe, & de l'Incarnation par laquelle il a pris la Nature humaine, pour l'unir en ſa perſonne à la Divine, ne ſont que des fables. Voila l'abominable He-

résie de ce monstre, qui nie la Divinité de JESUS-CHRIST, & l'union de deux Natures dans une seule personne ; en quoy consiste l'essence & le fonds de la Religion Chrétienne.

Je ne doute point que Calvin ne l'eût fait brûler à Genéve, s'il l'y eût tenu, aussi bien que Servet ; & je ne croy pas déplaire à Messieurs ses Disciples nos Protestans de France, quand je dis qu'ils l'ont en horreur autant que nous l'avons. Je les prie donc maintenant de considerer s'ils peuvent souffrir, que selon leurs principes on ne puisse raisonnablement agir contre luy, ni le condamner. C'est néanmoins ce que je vais leur montrer clairement, & puis je ruïnerai par la même voie les Sociniens.

CHAPITRE IX.

Comparaiſon de la conduite des Sociniens avec celle des Proteſtans.

NOus confeſſons la preſence réelle de N. S. JESUS-CHRIST au Saint Sacrement de l'Euchariſtie, & nous croions que ce qu'il nous y donne eſt effectivement ſon Corps. Nos Proteſtans de France ne veulent point du tout le croire. Ils rejettent cét article : demandez-leur pourquoy. Ils vous répondent, que c'eſt parceque cela ne ſe trouve point dans l'Ecriture, qu'ils regardent comme la régle de la Foy. En meſme tems on leur produit les paroles de trois Evangeliſtes, qui diſent que N. S. inſtituant ce Sacrement, & le donnant à ſes Diſciples, dit : *Prenez & mangez, cecy*

eſt mon Corps. On y ajoûte Saint Paul en la 1. aux Cor. Chap. 11. où il dit poſitivement la meſme choſe en meſmes termes, & que celuy qui le reçoit indignement ſera coupable de crime contre le Corps du Seigneur, qu'il ne diſcerne pas.

A la verité ces paroles, à les prendre ſimplement comme elles ſe preſentent d'abord à nos eſprits, dans leur ſignification naturelle, ſont tres-claires, & tres-intelligibles, pour nous exprimer nettement que ce qu'il nous donne eſt ſon Corps. Nos Proteſtans diſent pourtant qu'il les faut prendre dans un autre ſens, & qu'il les faut entendre, non pas à la lettre, qui nous ſemble dire ce qui n'eſt pas, mais ſelon l'eſprit qui nous découvre une autre choſe, quand on les prend comme une expreſſion figurée.

Que ſi vous demandez encore pourquoy l'on doit icy avoir recours à la figure, & à la metaphore,

phore; ils vous diront deux choses : la premiere, que c'est parce que l'Ecriture dit tout le contraire en d'autres endroits, où il est écrit, qu'il s'en va, qu'il quitte le monde, qu'il nous laisse, qu'il retourne à son Pere, d'où il reviendra juger les vivans & les morts, & en ceux où ce Sacrement est si souvent appellé Pain, le signe & la memoire de la Passion de JESUS-CHRIST.

La seconde, que c'est d'autant que ce sens qui paroist d'abord selon la lettre, & que nous soûtenons, est directement opposé au sens commun, à la lumiere naturelle, & à la raison que Dieu nous a donnée, pour juger sainement des choses. Car il faudroit qu'un mesme corps fust en mesme tems en plusieurs lieux, au Ciel & sur la Terre; qu'il fust sans étenduë comme les esprits, & que les accidens demeurassent sans le sujet qui les soûtient, & cent autres choses de mesme na-

ture, qui choquent tout-à-fait le bon ſens.

Et de-là ils concluënt, que ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, ſe doivent expliquer par celles des autres Paſſages qui nous marquent ſa retraitte, & ſon abſence, & qui nous font comprendre en ſuite, que l'on doit prendre ces premiéres comme une expreſſion figurée, qui ſignifie que ce qu'il donne au Sacrement eſt du pain, qui eſt la figure de ſon Corps. Ce qu'ils confirment auſſitoſt par d'autres endroits de l'Evangile, où le meſme verbe ſubſtantif eſt entendu par metaphore; comme quand JESUS-CHRIST dit de luy-meſme, qu'il eſt la Vigne, le Chemin, & la Porte.

J'ay, ce me ſemble, rapporté fort fidellement ce que diſent Meſſieurs nos Proteſtans, en expliquant en leur maniére l'Ecriture par l'Ecriture; en quoy ils ſont ſi bien perſuadez de leur doctrine, & de la verité de leur

croiance , que non seulement ils ne croient pas que nous puissions agir contre eux, mais ils nous tiennent encore pour des gens préoccupez d'une fausse opinion, qui tend à l'Idolatrie, & ils ont en suite compassion de nous. Cela estant ainsi, je leur demande seulement en grace, qu'il leur plaise considerer paisiblement, & sans préoccupation, la conduite des Sociniens contre eux, & contre nous, pour voir si elle ne ressemble pas bien fort à la leur contre nous, & si en suivant leur exemple, ils n'ont pas droit d'en tirer le mesme avantage, avec la mesme consequence. En voicy la preuve évidente par l'exactitude de la comparaison que je vas faire, & par un tres-parfait rapport de la copie avec son original.

Nous sommes d'accord, & nous confessons tous également, les Protestans & nous, que JESUS-CHRIST est le Verbe Eternel,

le vrai Fils de Dieu par nature, consubstantiel à son Pere, & que ce Verbe s'est fait homme, unissant la nature humaine avec la divine en sa personne. Les Sociniens nient ces deux Articles, & les condamnent. Quand on leur demande pourquoy : ils répondent comme leur Maistre ; que si JESUS-CHRIST estoit le vray Dieu, & consequemment, que ce Dieu se fust fait homme, que comme c'est une chose incomprehensible à nos esprits, l'Ecriture n'auroit pas manqué de le dire tres-clairement, comme elle a fait plusieurs choses, qui sont beaucoup moins difficiles à croire ; par exemple, la création du Ciel & de la Terre, la resurrection des morts, & la vie éternelle : cependant qu'il ne se trouvera pas dans toute l'Ecriture un seul endroit où cette merveille soit exprimée, & qu'on la tire seulement par de vaines & foibles consequences, de certains Princi-

Disput. de Christi natura.

pes ou Passages mal entendus.

Pour les convaincre de mensonge, on leur produit une infinité de Passages, où il est appellé distinctement & nettement, *le vray Dieu, le grand Dieu, & le Dieu sur toutes choses; le principe & la fin; le Seigneur Dieu qui est, & qui étoit; celuy qui est de sa nature égal à Dieu; qui est un avec son Pere*; & sur tout on fait entendre hautement ce divin commencement de l'Evangile de Saint Jean: *Le Verbe étoit au commencement, & le Verbe étoit dans Dieu, & le Verbe étoit Dieu. Toutes les choses ont été faites par luy*; & tout le reste qui suit. Aprés quoy il ajoûte: *Et le Verbe a été fait chair.*

Io. 1.
2. Tit. 13.
Rom. 9.
Apoc. 1.
Philipp. 2.
Io. 10.

A la verité ces paroles, à les prendre à la lettre, & simplement dans leur signification naturelle, sont tres-claires, pour exprimer nettement qu'il est Dieu, & qu'il s'est fait homme. Les Sociniens assûrent pourtant qu'il les faut prendre dans un autre sens, & que

ce ſont tout autant d'expreſſions figurées, qui nous ſignifient toute autre choſe.

Que ſi l'on demande pourquoy ils recourent à la metaphore, pour leur donner un autre ſens, ils répondent deux choſes ; la premiére, que l'Ecriture fait entendre tout le contraire en tant de Paſſages, où il eſt dit que le
Io. 14. Fils eſt *moindre que ſon Pere ; qu'il*
1. *Cor.* 15. *luy eſt ſujet*, qu'il reçoit tout de
Luc. 10. luy ; qu'il en a été fait ; qu'il ne
Heb. 3. ſçait pas le jour du Jugement ;
Matth. 24. qu'il n'y a que le Pere qui le ſça-
Io. 17. che, & qui ſoit le ſeul vray Dieu ; & en pluſieurs autres ſemblables, qui certainement ne ſont pas moins clairs en apparence contre la Divinité de Jesus-Christ, que ceux des Proteſtans contre la preſence réelle.

La ſeconde, que cette doctrine de la Divinité du Verbe & de ſon Incarnation choque & renverſe les Principes les plus inconteſtables de la lumiére naturelle,

& de la raiſon que Dieu nous a donnée, pour juger ſainement des choſes; parce qu'enfin l'on entreprend d'unir par là des termes tout-à-fait oppoſez & contradictoires, en voulant établir la pluralité dans l'unité, trois Perſonnes diſtinctes, qui ne ſont qu'une ſeule nature ſinguliére, & deux natures differentes, qui ne ſont qu'une ſeule Perſonne; d'où naiſſent mille autres difficultez, & contrariétez apparentes qu'ils nous oppoſent, & qui, comme tout le monde en convient, ſont du moins auſſi grandes que celles dont les Proteſtans ſe ſervent pour combattre la preſence ſubſtantielle du Corps de Jesus-Christ au Saint Sacrement de l'Euchariſtie.

De ces deux choſes ils concluënt que les Paſſages que nous alleguons, pour prouver la Divinité de Jesus-Christ, & l'union des deux natures, Divine & Humaine, ſe doivent expliquer par les autres, qui montrent qu'il n'eſt

qu'Homme ; & qui par là nous font voir, qu'il faut entendre les premiers dans un ſens metaphorique, comme ils font, en diſant qu'il eſt appellé Dieu pour l'excellence de ſon miniſtere, pour la grandeur de ſon pouvoir, & des biens qu'il nous a faits ; & ils confirment auſſitôt cette explication, par des exemples tirez de l'Ecriture. C'eſt ainſi qu'en uſe Socin, en expliquant le commencement de l'Evangile de Saint Jean : *Au commencement étoit le Verbe*, c'eſt à dire, dit-il, au commencement du nouveau Teſtament, ou du monde ſpirituel, nâquit JESUS-CHRIST, comme il eſt dit dans la Geneſe qu'au commencement du monde naturel Dieu créa le ciel & la terre. Qu'au reſte JESUS-CHRIST eſt icy appellé Verbe, non pas proprement, comme s'il eſtoit le Verbe interieur, la Connoiſſance, & la Sageſſe de Dieu ſon Pere, dont il naiſt par voie d'entendement,

mais improprement, & par metaphore, d'autant que comme par la parole de l'homme on connoist sa volonté, aussi nous connoissons la volonté de Dieu par JESUS-CHRIST, comme Saint Jean le Précurseur est appellé la Voix, parce qu'il fait connoître JESUS-CHRIST, qui est le Verbe. De plus encore, parce que nôtre Seigneur est l'Auteur de la vraie parole de Vie, comme il est appellé Vie ailleurs, parce qu'il est l'Auteur de la vraie Vie. *Et le Verbe éotit dans Dieu, & le Verbe étoit Dieu.* Cela veut dire, ajoûte-t-il, qu'au commencement JESUS-CHRIST étoit caché, & n'étoit connu qu'à Dieu seul, & lui-même étoit Dieu par ressemblance à la Divinité, pour sa suréminente dignité, comme les hommes sont souvent appellez Dieux dans l'Ecriture, & comme Moyse fut établi le Dieu de Pharaon. Davantage, il dit que toutes les choses & toutes les merveilles de ce nou-

veau monde spirituel, dont Dieu l'a établi le Chef, ont été faites par luy, & que sans lui rien ne s'y est fait. Aprés tout on conclut, *& le Verbe a été fait chair.* Il y a, dit-il, dans le Grec ἐγένετο, qui se prend aussi pour *fuit* dans l'Ecriture; c'est donc à dire que ce Verbe, ce JESUS-CHRIST, cét admirable, cét incomparable dont on vient de dire tant de grandes choses, ne fut pourtant qu'un homme foible, & sujet comme les autres hommes aux miseres de cette vie.

Voilà comme cét impie prétend expliquer l'Ecriture par l'Ecriture. Sur cela, je supplie tres-humblement les Protestans de vouloir écouter paisiblement, & de sang froid, ce que je vais leur dire. Tous les Passages que nous opposons vous & nous aux Sociniens pour la Divinité de JESUS-CHRIST, ils les interpretent par d'autres qu'ils estiment tres-évidens pour eux; de la mesme sorte

que vous expliquez ceux que nous produiſons contre vous pour la preſence réelle de JESUS-CHRIST au Saint Sacrement, par d'autres, que vous eſtimez eſtre clairs en voſtre faveur. Et lors que vous en vſez ainſi, vous ne croiez pas qu'on vous puiſſe condamner, parce que vous expliquez l'Ecriture par l'Ecriture, qui eſt, dites-vous, voſtre regle & voſtre Juge. Si cela eſt, s'il ne nous faut point d'autre Juge du vrai ſens, & s'il ne faut qu'en uſer ainſi pour eſtre Orthodoxe, comment pourrons nous condamner, vous & nous, les Sociniens, puis qu'ils interprétent auſſi l'Ecriture par l'Ecriture, qu'ils reconnoiſſent pour Juge, & pour la regle du vrai ſens? Vous dites qu'ils l'expliquent mal, en détournant les premiers Paſſages par les derniers, & que nous l'interpretons fort bien, en expliquant comme il le faut ces derniers par les autres, mais c'eſt cela meſme qui eſt en queſtion, comme il l'eſt entre

vous & nous ſur les Paſſages de l'Euchariſtie, où vous faites la meſme choſe contre nous, que les Sociniens font contre vous & nous, comme je viens de le montrer ſi clairement, que l'on n'en peut diſconvenir. Tirez-vous de cét embarras, Meſſieurs, ſi vous pouvez, & j'avouërai que vous n'eſtes pas mal habiles.

Mais vous voicy encore tombez dans un autre, qui eſt auſſi fâcheux que le premier. Tous les Paſſages que les Sociniens nous oppoſent contre la Divinité de Jesus-Christ, nous les expliquons vous & nous par d'autres qui la prouvent, & qui nous obligent en ſuite d'éclaircir les leurs par de certaines diſtinctions qui nous tirent facilement d'affaire; de la meſme maniére que nous interpretons ceux que vous alleguez contre nous au ſujet de l'Euchariſtie, par les noſtres, qui nous donnent lieu d'expliquer aiſément les voſtres, par nos di-

ſtinctions de preſence viſible & inviſible, de maniére propre des Corps, & de maniére propre des eſprits. Cela n'empêche pas néanmoins que vous ne diſiez toûjours que l'on ne vous peut condamner, & que malgré toutes nos diſtinctions, vous avez pour vous l'Ecriture dans ſon vrai ſens. Comment donc pourrez-vous avec juſtice empêcher les Sociniens de ſoûtenir que l'on ne peut agir contre eux, & que malgré cette celebre diſtinction de la meſme perſonne conſiderée *ſelon la Divinité, & ſelon la nature humaine*, que nous emploions contre eux vous & nous, ils ont toûjours de leur côté l'Ecriture priſe dans le vrai ſens.

Cette comparaiſon de vôtre conduite avec celle des Sociniens eſt ſi juſte; toutes ſes parties ont tant de rapport l'vne avec l'autre; tout y quadre ſi bien, & avec tant de juſteſſe; & il eſt ſi vrai, qu'on ne ſçauroit y remarquer la moindre

difference ; qu'il vous eſt meſme impoſſible de les combattre ſans leur donner en meſme tems des armes invincibles, non ſeulement pour ſe deffendre contre vous, mais encore pour vous attaquer à leur tour, & avec de grands avantages, tandis que vous vous tiendrez à vos principes, & que pour connoître le veritable ſens de l'Ecriture, vous ne voudrez point d'autre regle que cette Ecriture meſme. Mais parce que j'ay découvert le venin de cette Hereſie, dont les Proteſtans ne ſe peuvent garantir en ſuivant leur conduite, je me vois obligé d'y apporter en meſme tems le remede, en ruinant le Principe des Sociniens, par les meſmes moiens dont ie viens de me ſervir pour détruire celuy des Proteſtans.

CHAPITRE X.

Les Sociniens combattus par le même Principe, qui est sans replique.

SAint Augustin a dit plus d'une fois, que tous les Herétiques lisent l'Ecriture (car y en eût-il jamais un seul qui ne la citât) & qu'ils ne sont Herétiques que par cette raison, que ne prenant pas l'Ecriture dans son vray sens, ils soûtiennent leurs dogmes avec opiniâtreté contre la verité de l'Ecriture. Comme Messieurs nos Protestans protestent éternellement, qu'ils ne veulent que l'Ecriture Sainte toute pure; les Sociniens disent encore plus hautement qu'eux, qu'ils viennent rétablir la Religion dans sa pureté, par la parole de Dieu contenuë dans l'Ecriture, & purement interpretée. Ainsi pour les mettre en desordre, &

Neque enim non omnes hæretici Scripturas Catholicas legunt, nec ob aliud hæretici sunt, nisi quod eas non rectè intelligentes, suas falsas opiniones cõtra earum veritatem pertinaciter asserunt. *De Genes. ad lit. l. 7. c. 9. & Tr. 18. in Io.*

pour arrêter leurs conquêtes, il ſuffit de leur oppoſer ce même principe, & de leur montrer qu'ils n'ont point ce fondement inébranlable, ſur lequel on doit établir ſolidement la verité de la Religion.

Car il faudroit pour cela, que l'on fût certain d'une certitude infaillible qu'on a ce Principe, je veux dire la vraie parole de Dieu; c'eſt ce dont on eſt convenu. Or demandez-leur, comme l'on a fait aux Proteſtans, s'ils ſont aſſûrez en cette maniére, que cette Ecriture qu'ils citent vient de Dieu, & qu'elle contienne ſa Parole, & ſa Parole toute pure, ſans aucune altération dans les choſes ſubſtantielles: ne faut-il pas qu'ils avouënt, qu'ils ne le peuvent eſtre par cette même Ecriture, puiſqu'elle ne s'explique pas ſur ce ſujet, & qu'elle ne ſe fait pas connoître par elle-même, comme on la fait voir par des preuves tres-convaincantes. Ils

Chap. 2.

Chap. 6.

ne le ſont pas auſſi ni par la Tradition , ni par l'Egliſe ; car ils ne veulent point du tout ſe regler ni ſur l'une ni ſur l'autre, dont ils font tres-peu d'état. Ils le ſont encore moins par la perſuaſion interieure du Saint Eſprit ; car ils ne ſe piquent point du tout de revelation, comme font les Anabaptiſtes, & les Trembleurs ; & ils ne s'aviſent pas de recourir à l'eſprit particulier , comme faiſoient autrefois nos Proteſtans, lors qu'ils bégaioient encore , avant qu'ils fuſſent ſortis de l'enfance, & que le tems leur eût appris á raiſonner d'une maniére un peu plus tolerable , & à ſauver du moins les apparences du bon ſens. Les Sociniens font profeſſion de ſe conduire par les lumiéres du ſens naturel, & de la raiſon, qui eſt tout leur eſprit interieur; mais par malheur le bon ſens , & la raiſon ſe peuvent tromper , outre qu'ils n'ont point trop de part dans une pareille queſtion de fait, & qu'ils

ne ſçauroient juger préciſément par eux-mêmes, ſi ce qu'on preſente par écrit, eſt révelé de Dieu, ou s'il ne l'eſt pas. Puis donc qu'ils ne trouvent rien qui les puiſſe infailliblement aſſûrer que ce qu'ils liſent ſoit dicté de l'eſprit de Dieu, & qu'il contienne ſa parole toute pure, leur foy, qui n'eſt fondée que ſur un Principe incertain, ne peut eſtre une foy divine, & conſequemment il ſe trouvera qu'ils n'ont point de religion.

De plus, quand ils ſeroient aſſûrez que l'Ecriture qu'ils alleguent vient de Dieu, ne peut-on pas leur dire ce que nous venons d'oppoſer aux Proteſtans, qu'ils n'ont aucun moien de s'aſſûrer, lequel des deux ſens contraires qui ſont en conteſtation doit eſtre tenu pour le veritable? Que comme ils prétendent interpreter le premier Paſſage par le ſecond pour venir à leur point; les autres prétendent auſſi devoir expliquer le

ſecond par le premier, pour ſe maintenir dans l'ancienne poſſeſſion qu'ils ont receuë de leurs Ancêtres, qui l'ont entendu de la ſorte. Qui jugera ce differend, qui nous jette malgré-nous dans l'incertitude, ſi ce n'eſt que nous aions des moiens ſûrs & infaillibles pour nous éclaircir de la verité ? Diront-ils que le bon ſens & la raiſon leur font voir manifeſtement que ces Paſſages ſe doivent entendre comme ils les expliquent; autrement, qu'il faudroit admettre en Dieu d'étranges contradictions ? Et là-deſſus oſeront-ils nous objecter tout ce que les Juifs, & les Paiens, & les Philoſophes les plus ardens ennemis du Chriſtianiſme nous ont jamais oppoſé de difficultez, pour combattre ces grands myſtéres de la Religion Chrétienne, qui s'élevent autant au deſſus de la baſſeſſe de l'eſprit humain, que la nature incomprehenſible de Dieu eſt élevée pardeſſus l'homme ? Mais premiérement qui ne

ſçait que ces Saints Peres, & les Theologiens répondent à tous ces argumens des Philoſophes, & que par les regles mêmes de la Philoſophie, ils ſe défendent fort bien de ces prétenduës contradictions, que la foibleſſe de noſtre imagination ſe figure dans nos Myſteres? On n'eſt donc pas certain que ces raiſons ſoient convaincantes, puis qu'on y répond aiſément par les formes de la diſpute. Et puis quand les réponſes, & de ces Peres & de ces Docteurs ne ſeroient pas auſſi ſolides qu'elles ſont, & que les Sociniens ne laiſſeroient pas de croire toûjours que leurs raiſons ſont invincibles; que pourra-t-on conclure raiſonnablement de cela, ſinon que leur Foi n'a point d'autre fondement que la raiſon humaine, puiſque c'eſt par elle qu'ils ſe tiennent aſſûrez que le ſens qu'ils donnent à ces Paſſages eſt le vray ſens de l'Ecriture? Que deviendra aprés cela leur croiance & leur Foy? Pourra-t-on

dire qu'elle ſoit divine, puiſque le fondement ſur lequel elle eſt appuyée, eſt un fondement purement humain ? Pourra-t-on dire qu'elle ſoit inébranlable & infaillible, puiſque la raiſon humaine ſe peut tromper, particuliérement quand les choſes dont il s'agit ne ſont pas ſi claires & ſi évidentes, qu'on ne la puiſſe contredire comme on fait icy, & qu'on ne la faſſe combattre contre elle-meſme, en luy ſoûtenant par d'autres raiſons, que ſes raiſonnemens ſont faux ?

La Foy des Sociniens encore vn coup ne ſera donc pas vne Foi divine ; & il s'enſuit de là qu'ils ne ſeront ni Payens, ni Chrétiens, mais ſeulement de mauvais Philoſophes, qui à force de raiſonner ſans lumiére, & ſans certitude ſurnaturelle, ſe trouvent eſtre à la fin ſans Religion, & conſequemment ſans raiſon.

En effet, pour leur faire voir que leur procedé va tout droit au

renverſement, & à la ruine de toutes ſortes de Religions parmi les Chrétiens ; ſi pour quelque difficulté qui ſe preſente, & qui fait peine à la raiſon humaine quand elle agit toute ſeule, il m'eſt permis d'en uſer comme ils font, il n'y a point de verité que je ne puiſſe nier aiſément. Il ſuffit pour cela que j'interprete d'une autre maniére les Paſſages qui la contiennent, & que j'en trouve d'autres pour ſoûtenir mon explication ; ce qui n'eſt pas fort difficile.

Les paroles de l'Ecriture peuvent bien ſouvent ſouffrir pluſieurs ſens ; le ſeul changement d'un accent, & d'un point, leur fera dire vne choſe fort differente. Il ne faut pas grand eſprit pour cela ; il n'y a ſimplement qu'à appeller une figure à ſon ſecours, pour ſoûtenir que les choſes les plus effectives ne ſont qu'en apparence. Il n'y a qu'à ſçavoir un peu les chicanes de la Gram-

maire, pour introduire un langage tout different, & faire des expressions toutes contraires à celles qu'on croioit estre fort nettes, & fort précises pour un autre sens. Les Sociniens croient que N. S. Jesus-Christ est mort pour nous faire obtenir la remission de nos pechez. Ne pourroit-on pas dire avec Appellés, qu'il n'est mort qu'en figure, & en apparence, quoi que les Evangelistes aient décrit toutes les circonstances de sa Passion ; comme Socin dit qu'il n'est appellé Dieu que par figure, quoi qu'il soit écrit positivement qu'il est le vrai Dieu, & qu'on luy donne mesme ce nom ineffable, de la maniére que ces Herétiques avouënt qu'on ne le donne qu'au seul Grand Dieu qu'ils reconnoissent, je veux dire, le nom de Jehova, & celui d'Adonaï. Y a-t-il un seul Passage de ceux mêmes qui nous expriment les veritez les plus incontestables, que je ne puisse tourner comme il me

Isa. 6. & 40. apud Evangelist. Io. 12. Math. 3. Marc. 1. Luc. 3.

plaira, avec la même liberté que les disciples de Socin se sont donnée, de détourner selon leur sens celui où nostre Seigneur dit : En verité, en verité, je vous dis que je suis avant qu'Abraham fût au monde, *antequam Abraham fieret*. Cela veut dire, selon ces gens-là, je suis avant qu'il y eût des Chrétiens, qui sont les vrais Croyans, & par consequent, avant qu'Abraham devint effectivement le Pere des Croyans. Il n'y a rien de si aisé que de renverser ainsi toute l'Ecriture, & que d'en faire le jouët de l'esprit humain par ses fausses subtilitez.

Io. 8.

Prenons seulement pour modele le premier Passage de l'Ecriture : *In principio creavit Deus cælum & terram :* Au commencement Dieu créa le ciel & la terre. Socin dit, qu'il faudroit que les Passages qu'on allegue pour la Divinité de JESUS-CHRIST, s'il étoit vrai qu'il fût Dieu, l'exprimassent aussi clairement que celui-cy nous

Disp. de Christi nat.

nous fait entendre la création du monde. Voions si cette clarté nous empêchera d'y trouver tout un autre sens, si nous voulons prendre la même liberté que luy. Vous dites, selon le premier article de nôtre créance, que Dieu est le Créateur du Ciel & de la Terre, qu'il a faits de rien au commencement, devant toutes choses. S'il me prend fantaisie de dire, selon quelques vieux réveurs de Philosophes, qu'il ne les a faits que d'une matiére qui a toûjours été, parce que j'ay de la peine à comprendre, qu'on puisse faire de rien quelque chose ; & si je passe plus outre, & que je m'avise de soûtenir avec des anciens Herétiques, que Dieu n'a point de part à cét ouvrage, & que le monde a été créé par les Anges, comment me pourrez-vous prouver le contraire par ce Passage ? Car le terme dont on se sert icy pour signifier la création, soit en Hebreu, en Grec, ou en Latin, signifie ail-

leurs former un ouvrage de quelque matiére qui étoit déja auparavant ; comme quand il eſt dit, que Dieu créa l'homme à ſon image, *creavit igitur Deus hominem ad imaginm ſuam*, ne le forma-t-il pas d'un peu de terre ? Le Socinien Crellius, quoy que le plus hardi de la Secte, eſt tellement en deſordre ſur ce ſujet, qu'il n'oſe pas ſe déclarer, ni dire bien préciſément que le monde ait été créé de rien. Il laiſſe la choſe indéciſe, & les gens dans la liberté d'en croire ce qu'il leur plaira, auſſi bien que Volkelius, qui panche même de ce côté-là : de ſorte que ces hommes ſcrupuleux, qui de peur de choquer l'unité de Dieu, ne veulent pas que le Fils ni le Saint Eſprit le ſoient, ſont tout prêts de ſouffrir qu'on croie que Dieu a formé le monde d'une matiére, laquelle n'étant pas créée, doit eſtre neceſſairement d'elle-même, & par conſequent un autre Dieu. Ce ſcru-

Geneſ. 1. 27.

De ver. Rel. lib. 1. c. 5.

pule n'eſt-il pas bien raiſonnable ?

Venons maintenant à ce mot Hebreu Elohim, que tous les Interpretes on rendu par celuy de Dieu, dans ce fameux Paſſage: Au commencent Dieu créa le Ciel & la Terre. Comme il ſe peut prendre auſſi pour les Anges, & que c'eſt ce qu'il ſignifie aſſez ſouvent: qui m'empêchera de l'interpreter ainſi, s'il m'eſt vne fois permis de ſuivre la conduite des Sociniens, & que je me donne la même liberté d'expliquer l'Ecriture ſelon mon caprice, ou mon préjugé ? D'où il s'enſuit que l'Ecriture ſera deſormais fort inutile pour l'établiſſement de quelque dogme que ce ſoit.

Mais ſans en venir encore à la Régle qu'il faut ſuivre, & à l'Oracle qu'on doit conſulter, pour en connoître le vrai ſens, il n'y a rien de plus aiſé que de montrer le foible de Socin, & que d'attirer ſur luy l'indignation, ou du moins le mépris de tout le monde, au

ſujet de l'explication qu'il donne à l'Evangile de Saint Jean. Car d'une part prenez tous les Peres qui ont eſté depuis le grand Concile de Nicée, il n'y en a pas vn, comme il eſt obligé de l'avoüer, qui ne l'entende de la Divinité de Jesus-Christ. Remontez au-delà juſques aux Apoſtres, vous n'en trouverez point qui depuis qu'Ebion & Cerinthus furent anéantis, ne l'ayent expliqué de la même ſorte. Saint Irenée, Juſtin, & ſon Diſciple Tatien, Athenagore, Clement Alexandrin, Origene qui fut ſon diſciple, Tertullien, Minucius Felix, Saint Cyprien, Denys d'Alexandrie, Saint Gregoire Thaumaturge, & tous les Peres des deux Conciles d'Antioche contre Paul de Samoſathe, le Pere des Sociniens, ſe ſont tous ſervis des mêmes paroles de Saint Jean, pour montrer la Divinité du Verbe, & ſon Incarnation. Saint Irenée même, qui eſt le plus ancien de tous, aſſûre que Saint

An. 265. & 270.

Jean écrivit le dernier ſon Evangile, pour confirmer la Divinité de JESUS-CHRIST, contre l'impie Cerinthus. Mettez d'autre part ce Fauſte Socin, & ſes diſciples Crellius, Volkelius, & Jonas Schlichtingius, qui diſent que cette explication eſt fauſſe & chimerique; que tous ces pauvres gens ſe ſont malheureuſement abuſez, en ſe ſervant de ces paroles, pour obſcurcir par leurs Sophiſmes la verité d'ailleurs tres-manifeſte; & qu'eux ſeuls, aprés tant de ſiécles, en ont trouvé le vray ſens, qu'on avoit ignoré juſques alors: Peut-on, ſans avoir perdu la raiſon, héſiter un ſeul moment à choiſir entre ces deux partis, & ne rejetter pas ces nouveaux venus, comme indignes d'être ſeulement écoutez? Car quand même leur interpretation auroit quelque couleur, & qu'elle ſeroit inventée avec eſprit, comme on fait des menſonges vraiſemblables; dés-là qu'elle eſt de leur inven-

Soc. opuſc. in Evang. Ioan.

tion, on ne la peut mettre en balance avec celle qu'on a receuë dans l'Eglise dés le commencement, & qui est venuë des Disciples des Apostres, par le canal de la Tradition, jusques à nous. C'est avec ces puissantes armes que nous combattons les Sociniens : ce que les Protestans ne sçauroient faire, parce qu'on les peut tourner contre eux-mêmes, puisque leur conduite est toute semblable à celle des Sociniens, comme je l'ay fait voir, & qu'ils ne peuvent pas mieux qu'eux s'accommoder de la Tradition, comme on le va montrer.

CHAPITRE XI.

La Tradition ne peut estre la regle infaillible des Protestans pour connoître la parole de Dieu.

IL faut d'abord avouër icy de bonne foy, que ce qu'on ap-

pelle Tradition eſt une des choſes du Chriſtianiſme la moins entenduë, & dont on abuſe le plus ſouvent, quand il s'agit d'éclaircir les difficultez qui ſe preſentent ſur la doctrine, ou ſur la diſcipline de l'Egliſe. Dés ſa naiſſance il s'eſt trouvé des gens, leſquels ſoit par malice, ſoit par ſimplicité, débitoient des fables qu'ils prétendoient autoriſer. Ces livres apocriphes, qui couroient le monde, & qu'on a depuis rejettez, étoient remplis de mille ſonges, & de viſions ridicules, quil avoit plû à leurs chimeriques Auteurs de faire paſſer ſous le nom de Tradition. Ceux-là meſmes qui ſoûtenoient des erreurs qu'on a depuis condamnées, comme les *Millenaires*; ces Quartodecumains, qui vouloient qu'on celébraſt la Paſque le quatorziéme de la Lune; & ces anciens Anabaptiſtes, qui rejettoient le Baptême conferé par des Herétiques, ou adminiſtré aux petits enfans, ne défendoient-

Euſeb. lib. 3. cap. ult.

ils pas ces erreurs par la Tradition ? N'a-t-on pas veu souvent que des coûtumes, ou suspectes, ou dangereuses; que des histoires fort douteuses, & fort incertaines, n'ont pas laissé d'être receuës avec respect, sous un titre si saint & si venérable, qu'elles avoient faussement usurpé ? Et ne voit-on pas quelquefois des Ecrivains qui appellent Tradition tout ce quils ont trouvé dans les saints Peres, dans l'Histoire Ecclesiastique, ou dans les Conciles, touchant l'usage & la pratique de l'Eglise en de certains temps?

A la verité c'est être un peu trop liberal d'une chose si précieuse, que de la prodiguer ainsi, & de l'attribuer indifferemment à tout ce que l'on trouve dans l'antiquité de favorable à son dessein. Une erreur, un abus, un réglement mesme de police Ecclesiastique, du second, ou du troisiéme, ou du quatriéme siecle est bien ancien, & l'on ne peut conclure

pour cela quil appartienne à la Tradition. Il faut voir d'où il vient, *unde ista traditio*, comme disoit saint Cyprien. Il faut remonter jusques à sa source, pour juger s'il en a le veritable caractére.

Car enfin voicy ce que c'est qu'une Tradition Apostolique, qui doit être la regle de la Foy. C'est ce que les Apostres, aprés l'avoir immediatement reçu de la bouche de JESUS-CHRIST, ou de l'inspiration du Saint Esprit, ont laissé à leurs Disciples de vive voix, pour servir d'instruction à l'Eglise, soit pour les dogmes, soit pour la discipline ; d'où par une suite continuelle de Docteurs en Docteurs, par leurs écrits, ou bien de Pasteurs en Pasteurs, par leur prédication, cela mesme est venu jusques à nous, sans qu'aucun Auteur Canonique l'ait écrit, ou du moins l'ait exprimé dans son livre, de telle sorte qu'on le puisse tirer de ses paroles, par des consequences manifestes & in-

faillibles ; car ſi on le peut faire, ce n'eſt plus à proprement parler Tradition, mais Ecriture.

Cela étant, il eſt bien aiſé de voir qu'il y a deux ſortes de Traditions Apoſtoliques ; les unes regardent les dogmes & la doctrine ; les autres le gouvernement, l'uſage, & la pratique. Et de celles-cy quelques unes peuvent changer ſelon les differentes circonſtances, des lieux, des temps, & des perſonnes ; comme les Traditions qui appartiennent à la maniére d'adminiſtrer les Sacremens, les autres ſont conſtantes & immuables, & dont on ne peut jamais ſe diſpenſer, comme celles qui réglent la ſubſtance des Sacremens, dans leur matiére, & dans leur forme. Ces ſortes de Traditions, qui viennent immediatement de Jesus-Christ, ne changent point, & ne ſont pas ſoumiſes à la volonté de l'Egliſe, non plus que celles qui établiſſent quelque dogme, & quelque

point de Foy, qui ne dépend que de ce que Dieu nous a revelé par elles, & qui l'étant une fois, doit aussi necessairement toûjours être crû d'une Foy divine.

Il n'y a point de Protestant qui ne convienne avec nous, que s'il y en a de cette nature, elles n'ayent la même autorité que l'Ecriture mesme, puisqu'elles sont puisées de la mesme source, qui est JESUS-CHRIST, & le Saint Esprit; & que si la parole vient de Dieu, elle est certainement aussi divine quand elle est prononcée, que quand on la met par écrit; veû principalement que JESUS-CHRIST a commandé à ses Apostres de parler, & non pas d'écrire, & que l'Ecriture n'est faite que pour conserver, ou pour transmettre la parole à ceux qui ne peuvent l'oüir. Reste donc à sçavoir, si en effet il y a de ces sortes de Traditions qui ne soient pas dans l'Ecriture; & c'est ce qu'on peut aisément montrer.

Car premiérement, qui ne ſçait cette celébre parole de ſaint Paul
2. Cap. 2. aux Theſſaloniciens: *Tenez ferme, & conſervez les Traditions que vous avez receuës, ſoit par noſtre parole, ſoit par noſtre lettre?* Ne diſtingue-t-il pas fort nettement les choſes & les Traditions qui ſont redigées par écrit, d'avec celles qui ne le ſont pas, & qu'on n'a reçeuës que de vive voix? Et que nos Proteſtans n'aillent pas dire que ces Traditions dont parle l'Apoſtre, ne ſont que des réglemens de police, & de diſcipline Eccleſiaſtique: car je leur déclare que s'ils le diſent,
Calv. & Beza Comm. in hæc verba. Calvin & Beze les deſavouëront, puis qu'ils ſoûtiennent en termes tres-forts, qu'il s'agit icy de toute la doctrine, & ſinguliérement de celle en laquelle il faut que tous ceux qui attendent le ſalut du Seigneur demeurent fermes. Ce ſont les propres mots de Beze.

Et puis, n'avons-nous pas fait voir tres clairement que le vrai ſens de l'Ecriture dans les Paſſages

conteſtez ne ſe pouvoit connoître par eux meſmes? N'a-t-on pas veû que ces paroles, *mon pere & moy* Jo. 10.
ſommes une meſme choſe, étoient expliquées par les Ariens, & même par Calvin, en un ſens contraire a celuy que leur ont donné les Peres du Concile de Niceé, pour prouver la divinité du Verbe, & enſuite la Trinité? L'Ecriture ne nous dit pas comment elle doit être entenduë, pour établir ce grand Myſtére en cet endroit, & en d'autres où certainement il y a de l'obſcurité, mais la Tradition le dit. Car en remontant de ces Peres du Concile par leur prédéceſſeurs, juſques aux Diſciples des Apoſtres, on trouve qu'on a reçeu d'eux cette explication, que leurs Maiſtres tenoient immediatement du Saint Eſprit, qui leur enſeigna toute verité. Il eſt donc vray que l'on a par la Tradition ce qu'on ne peut avoir par l'Ecriture.

C'eſt ce que les ſaints Peres diſent, en répondant aux Ariens, qui

demandoient effrontément qu'on leur montrât dans l'Ecriture un ſeul Paſſage où il fuſt dit clairement que le Saint Eſprit eſt Dieu.

Lib. de Spiritu Sancto cap. 27. & 29.
Ἀποστολικὸν δὲ οἶμαι καὶ ταῖς ἀγράφοις παραδόσεσι παραμένειν.

Si l'on ne croit rien dans l'Egliſe, leur dit ſaint Baſile, que ce qui eſt formellement dans l'Ecriture, ne croions pas encore cét article-là. Mais ſi nous recevons pluſieurs myſtéres ſans l'expreſſe autorité de l'Ecriture, recevons auſſi celui-cy : car je tiens que c'eſt une conduite Apoſtolique, que de ſe tenir fermement aux Traditions non écrites. Il ajoûte que les Apôtres ont écrit obſcurément les myſteres de la Foy, & que cette obſcurité eſt une eſpece de ſilence. Et c'eſt auſſi la raiſon pour laquelle nous avons la Tradition non écrite, qui nous peut éclairer dans ces tenebres.

Σιωπῆς δὲ εἶδος καὶ ἡ ἀσάφεια ᾗ κέχρηται ἡ γραφή.
Orat. 37.

Saint Gregoire de Nazianze traitte encore plus mal ces Herétiques ſur le meſme ſujet, en leur diſant: Vous êtes bien injuſtes, & fort incivils, de trouver mauvais

en nous, ce que vous faites. Car combien croiez-vous de choſes qui ne ſe trouvent pas formellement dans l'Ecriture, qui ne contient pas tout? Ne dites vous pas que le Pere n'eſt pas engendré, & qu'il eſt ſans principe? Où trouvez-vous que cela ſoit écrit? C'eſt ce que ſaint Auguſtin dit encore en meſmes termes à Maximin. Ne dit-il pas ailleurs, en écrivant contre les Donatiſtes, que la doctrine de l'Egliſe, qui enſeigne qu'on ne doit pas rebaptiſer les Heré-tiques, ne vient que de la Tradition Apoſtolique? Et pour y ajoûter d'autres exemples; En quel endroit de l'Ecriture les Proteſtans nous pourront-ils montrer ce qu'ils croient comme nous, contre les Anabaptiſtes, qu'il faille baptizer les enfans, avant que l'uſage de la raiſon les ait rendus capables d'être inſtruits? Contre les Sociniens, que le baptême ſoit un Sacrement, qui ſignifie la grace qu'il confere, & qu'il ne ſoit

ἀγέννητος ἄναρχος.

Tu ubi legiſti Patrem Deũ eſſe ingenitum, vel innatum? *Lib. 3. cont. Max. Ar. c. 3.*

Lib. 2. de Bapt. cont. Donatiſt. c. 7.

pas ſeulement une ſimple ceremonie, par laquelle au commencement du Chriſtianiſme on ſe diſtinguoit des Payens : ce que ceux-là prétendent n'être plus maintenant néceſſaire. Contre les Neſtoriens, qu'il n'y ait qu'une ſeule perſonne en JESUS-CHRIST, & que Nôtre-Dame ſoit mere de Dieu. Contre Helvidius, qu'elle ait toûjours été Vierge. Contre Pyrrhus & Sergius, qu'il y ait plus d'une operation en JESUS-CHRIST, & cent autres ſemblables dogmes, dont ils avoüent qu'on ne peut ſoûtenir le contraire ſans heréſie. Cependant l'Ecriture ne dit rien de tout cela; ou ſi elle en dit quelque choſe, c'eſt en termes ſi peu précis, & ſi peu clairs, que cette obſcurité tient lieu de ſilence, comme dit ſaint Baſile. Voila pourquoy, quand ſelon la diverſité des temps, & des rencontres, on commençoit à parler dans l'Egliſe, & à diſputer de ces dogmes, ſi l'on étoit manifeſte-

ment en poſſeſſion de la croiance contraire à ce que ſoûtenoient ces Herétiques, on les condamnoit auſſitôt par le ſeul titre de la Tradition manifeſte, qui dépoſoit contre eux comme contre des novateurs. Que ſi la choſe n'étoit pas encore ni définie, ni reçuë; alors on examinoit les témoins de tous les ſiecles, en s'avançant toûjours par degrez juſqu'aux diſciples des Apôtres, pour apprendre par la Tradition Apoſtolique, ou comme l'Ecriture devoit être entendüe ſur ce point là, ou ce qu'eux meſmes avoient enſeigné ſur le meſme ſujet ſans Ecriture. Ce que ſaint Epiphane exprime nettement par ces paroles déciſives. Il faut encore ſe ſervir de la Tradition; car nous ne pouvons pas apprendre toutes choſes de l'Ecriture. C'eſt pourquoy les ſaints Apôtres nous ont redigé quelques articles par écrit; ils nous en ont laiſſé quelques autres par la Tradition.

Oportet & traditione uti; non enim omnia à divinâ Scripturâ, accipi poſſunt: quapropter aliqua in Scripturis, aliqua in traditione S. Apoſtoli tradiderunt. *Epih. Hær. 61. paulò poſt medium.*

Cela sans doute est fort, & décisif. Il ne plaît pas néanmoins à Messieurs les Protestans d'en vouloir bien être persuadez, & ils nient toûjours fortement que les Apôtres nous aient laissé de vive voix aucune doctrine importante, qui ne soit pas dans l'Ecriture, & qui puisse servir sans elle pour la décision des controverses. C'est pourquoy ils protestent éternellement qu'ils ne veulent que l'Ecriture toute pure ; c'est à elle seule qu'ils en appellent, comme ont fait tous les Herétiques dans tous les siecles. C'est ce que disoient Marcion & Valentin, comme le témoigne Tertullien ; c'est ce que protestoient les Ariens, comme nous l'apprenons de saint Epiphane, & de saint Augustin ; c'est où se retranchoit Pelagius, qui, comme remarque le mesme, avoit coûtume de dire : Croions ce que nous lisons ; & ce que nous ne lisons pas, croions qu'on ne peut l'établir sans crime. C'est ce que fai-

De præscr.

Hær. 75. l. 1. Cont. Max.

Lib. de Nat. & Gr. c. 39.

ſoient Neſtorius, Eutyches, & Dioſcorus, comme le remontre Baſile Evêque d'Ancyre, dans la confeſſion de Foy qu'il preſenta au ſeptiéme Synode; c'eſt ce que les Briſimages faiſoient ſonner ſi haut, comme il ſe voit dans le meſme Concile; c'eſt enfin ce que tous ceux qui ſe ſont ſeparez de nous dans le ſiecle paſſé ne ſe laſſent point de nous dire, en proteſtant toûjours que l'Ecriture eſt la ſeule Regle de leur créance, & qu'ils ne veulent point du tout de la Tradition, en matiere de dogmes & de doctrine.

Je me garderai bien de les quereller pour cette heure ſur ce ſujet; car c'eſt par là meſme qu'il eſt évident, que puis qu'ils ne veulent pas reconnoître la Tradition, elle n'eſt point auſſi parmi eux, cette regle certaine & infaillible, qui les aſſûre qu'ils ont la parole de Dieu toute pure, & qu'ils en comprennent le ſens. Mais il y a bien plus: car quand meſme ils

la recevroient comme nous faiſons, elle ne pourroit être la regle qui leur donnât cette aſſûrance. Ce qu'il eſt aiſé de montrer, par les meſmes raiſons qui ont fait voir ſi clairement que l'Ecriture ſainte ne peut être connuë par elle-meſme. Car premiérement ſi l'on doute de l'autorité d'une Tradition, & que l'on prétende qu'elle ne ſoit pas Apoſtolique; comme elle ne parle point pour nous aſſûrer de ſa qualité, & qu'elle n'eſt pas évidente par elle-meſme, auſſi n'eſt-ce pas elle qui nous donnera cette certitude, & qui décidera le differend.

Vous direz que nous le ſçaurons par le témoignage de ceux qui nous aſſûrent qu'ils ont reçu des Apôtres cette doctrine, ou bien de leurs premiers Diſciples. Mais ſi l'on doute qu'ils nous trompent, ou du moins qu'ils ſe ſoient trompez : Car enfin ces gens là ſont hommes, qui peuvent aiſément ou donner, ou prendre le

change, & débiter leurs viſions, en les autoriſant de l'illuſtre nom d'un Apôtre, comme ont fait tant d'impoſteurs des premiers ſiecles. Ne ſe peut-il pas meſme que quelque bon homme ſe laiſſe ſeduire par ſimplicité, & faute de diſcernement, comme fit pitoiablement Papias, des commentaires duquel ſur les Sermons de Nôtre Seigneur, nous avons un *Lib. 3. c.* petit fragment dans Euſebe, que *33.* je veux raporter icy.

Ce Papias fut Evêque de Hierapolis, grand ami de ſaint Policarpe, & diſciple du Prêtre Jean, qui le fut de Nôtre Seigneur. Il dit dans la Préface de ſes Commentaires, qu'à la verité il n'a pas eu le bonheur de voir les Apôtres, ni de les entendre, mais qu'il a pourtant appris de ceux qui leur étoient fort familiers, pluſieurs choſes qui appartiennent à la Foy. *Je ne ferai point de difficulté*, dit-il, *d'écrire pour l'amour de vous ce que j'apprenois de ces grands*

hommes, & que j'ai pris grand ſoin de retenir. I'y ajoûterai l'éclairciſſement qu'ils donnoient aux paroles myſterieuſes que nous entendions de leur bouche, afin que je puiſſe confirmer, autant qu'il me ſera poſſible, la verité qu'ils nous ont laiſſée par Tradition. Car je n'aime pas, comme on fait ordinairement, d'oüir ceux qui nous diſent beaucoup de choſes, mais ceux qui nous en enſeignent de veritables. Ce ne ſont pas ces débiteurs de nouveautez que j'entens avec plaiſir, mais ceux qui rapportent les grandes choſes qui ſont ſorties de la verité meſme, nous étant venues de JESUS-CHRIST par ſes Diſciples. Si je rencontrois quelqu'un des Anciens, & des Prêtres, qui eût converſé avec les Apôtres, je ne manquois pas de lui demander ſoigneuſement ce qu'il leur avoit oüi dire. Je voulois ſçavoir ce qu'André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, ou Mathieu, ou quelque autre Diſciple du Seigneur, & enfin ce qu'A-

riſtion, & ce que Jean Prêtre, que l'on mettoit au nombre de ces bienheureux Diſciples avoient dit. Car je n'ai pas crû que ce qui ſe lit dans les livres me dût tant profiter que ce que j'avois appris de la bouche de ces hommes qui vivoient encore. Voila un homme qui fait grand état de la Traditon, & qui ne s'y devoit guere tromper, puiſqu'il approchoit ſi fort de ſa ſource; & cependant Euſebe ajoûte au meſme endroit, que cét Auteur publioit beaucoup de choſes fabuleuſes, comme les aiant receües de la Tradition non écrite, & meſme quelques paraboles, & de nouvelles doctrines ſuppoſées de JESUS-CHRIST, entre autres, qu'il regneroit en forme humaine ſur la terre mil ans encore aprés la Reſurrection generale; c'eſt ce qu'on appelle l'erreur des Millenaires.

ὡς ἐκ παραδόσεως ἀγράφου εἰς αὐτὸν ἥκοντα.

Au reſte, je crois, dit Euſebe, que cét Eveſque avoit embraſſé toutes ces fauſſes doctrines, pour

n'avoir pas compris le sens de ce qu'on lui avoit rapporté des paroles, & des sentences des Apôtres, qui sont obscures, & figurées; car, comme on le peut aisément conjecturer de ses Ecrits, c'estoit un homme de fort petit esprit. Si donc Papias, tout voisin qu'il étoit du temps des Apôtres, s'est abusé par simplicité, en prenant pour Tradition Apostolique ce qui ne l'étoit nullement; quand on doutera si ceux qu'on allegué pour quelque autre Tradition, ne se sont pas aussi trompez, comment pourrons-nous apprendre certainement ce qui en est par cette Tradition même, qu'on revoque en doute?

Σφόδρα γάρ τοι σμικρὸς ὢν τὸν νοῦν.

Et puis, comme on va chercher ordinairement la Tradition dans les Ecrits des Peres; quand même on reconnoîtroit leur autorité, ne conteste-t-on pas sur le sens de leurs paroles, comme on fait sur celuy de l'Ecriture? Ne fait-on pas encore

tous

tous les jours, de part & d'autre, entre les Catholiques & les Proteſtans, de gros Volumes, où l'on produit les Peres des ſix premiers ſiécles, pour deux Traditions toutes contraires, ſur le point de l'Euchariſtie, & où l'on donne aux mêmes paroles deux ſens trés-différens ? Il faudra donc que nous ayons une autre regle pour nous aſſûrer du vray ſens, par la même raiſon qu'on a fait voir, qu'il en faloit neceſſairement une autre que l'Ecriture, pour connoître certainement quel eſt le ſens de ſes paroles. De toutes ces choſes ſi clairement prouvées, il n'eſt pas difficile de conclure, que la Tradition n'eſt point du tout ce qui peut aſſûrer les Proteſtans de ce qu'il a plû à Dieu de nous reveler.

CHAPITRE XII.

Que le jugement de l'Eglise n'est pas la regle infaillible des Protestans, pour connoître s'ils ont de leur côté la vraie Parole de Dieu.

IL ne s'agit pas icy d'établir les veritables marques de l'Eglise, pour distinguer la vraie d'avec la fausse ; c'est assez que chaque parti prétende que la sienne est la véritable, pour conclure que dans ces grandes contestations que l'on voit depuis si long-tems sur ce sujet, tous les Protestans s'accordent avec nous, en ce qu'ils reconnoissent qu'il y a dans le monde une vraie Eglise, établie par JESUS-CHRIST; que cette Eglise est la Congregation des fidelles, qui quelques separez qu'ils soient les uns des autres, par la diversité des lieux,

des états, & des conditions, sont tous unis par une même Foy, telle qu'étoit l'Eglise, où l'on se trouvoit de part & d'autre, avant qu'on se fût séparé par la diversité des sentimens. Car comme elle étoit l'unique qu'on reconnoissoit avant la séparation, il faloit necessairement selon les deux partis qu'elle fût aussi la véritable.

Enfin nous avoüons tous également, que l'assemblée légitime des Pasteurs & des Théologiens represente le corps de cette Eglise, pour regler en quelque maniére les points de discipline, & de doctrine, dans les différends qui naissent sur ce sujet.

Ce qui reste donc à sçavoir maintenant, c'est si cette Eglise, dans les contestations qui s'élevent sur le point de l'Ecriture, est cette regle infaillible des Protestans, qui les assûre qu'ils ont la parole de Dieu toute pure, & selon la lettre, & selon l'esprit, ou le sens.

Il est aisé de décider la chose en peu de mots, & d'assûrer qu'elle ne le peut estre; parce qu'ils tiennent tous, comme un principe indubitable, qu'elle n'est pas infaillible, & que n'étant qu'une assemblée d'hommes sujets à se tromper, & qui ne sont pas immediatement enseignez du S. Esprit, comme le furent les Apôtres dans le Concile de Jerusalem, elle peut errer dans les points de Foy. C'est ce que porte leur confession de Foy; c'est ce qu'ils disent tous les jours, quand ils protestent de ne reconnoître que l'Ecriture Sainte pour regle, & pour juge infaillible; c'est ce que leurs plus célebres Ministres ont entrepris, aprés Calvin, de prouver par l'Ecriture, & par l'Histoire, en des Traitez entiers qu'ils en ont faits; jusques-là que le Ministre du Moulin soûtient hardiment, que c'est une proposition temeraire, & sans apparence, que de dire que l'Eglise ne peut er-

Art. 4. & 31.

L. 4. *Inst. c.* 9. *sect.* 7. *Du Moulin en son Bouclier, p.* 1. *sect.* 6. & *suiv.* & *dans la nouv.*

rer; & c'eſt enfin ce que celuy, dont les Ouvrages ont été reçûs avec le plus d'applaudiſſement de tout le parti, ſoûtient encore aujourd'hui, quand il dit que le conſentement de toute l'Egliſe n'eſt qu'un principe humain ; que l'opinion de ſon infaillibilité eſt la principale cauſe des fautes que commet une Egliſe, & qu'elle tombe neceſſairement, dés qu'elle s'imagine qu'elle ne peut tomber. *Monſieur Claude p. 4. & 688.*

Je ſçais bien qu'il s'en eſt trouvé quelques-uns qui ont dit qu'elle pouvoit errer dans la Foy, mais non pas dans les points fondamentaux. Ce ſont là de grands mots, qui peuvent arrêter d'abord ceux qui n'en ont pas penetré le ſens; mais aprés tout, quand on s'eſt donné la peine de les examiner, il ſe trouve qu'il n'y a rien dans la vérité de plus chimérique, ny de plus faux que cette pitoyable diſtinction.

Car enfin quand on preſſe ces Meſſieurs, & qu'on les oblige de

s'expliquer, & de nous dire nettement ce qu'ils entendent par ces points fondamentaux, ils ſont contraints de répondre, que ce ſont ceux qu'il faut de neceſſité que l'on croie diſtinctement pour être ſauvé, quand ils ſont propoſez par l'Egliſe, ſelon la parole de Dieu, qui les a revelez dans l'Ecriture. Si cela eſt, il n'y a ſelon leurs Principes aucun point de Foy qui ne ſoit fondamental, parce qu'il n'y en a pas un qui conformément à leur doctrine ne ſoit contenu dans l'Ecriture; & quand l'Egliſe les propoſe comme revelez de la ſorte, il eſt neceſſaire pour le ſalut qu'on les croye auſſi-bien que les autres qui ſont ſi l'on veut de plus grande importance: car l'obligation de croire n'eſt pas fondée ſur l'importance de la verité qui eſt propoſée comme revelée de Dieu, mais ſur la revelation meſme des grandes, ou des moindres veritez que l'on propoſe également par une

même autorité; & donner créance à ce que Dieu dit dans une chose, & la luy refuser dans une autre, de quelque nature qu'elle soit, ce seroit assûrément luy faire outrage. Que si vous dites que l'Eglise ne peut errer en proposant l'une, parce qu'elle est fondamentale, c'est à dire, qu'on est obligé de la croire, & qu'elle se peut tromper en proposant l'autre, parce qu'elle ne l'est pas, je vous demanderay pourquoy l'on est obligé de croire la premiere, quand l'Eglise nous la propose comme revelée; vous serez contraint de répondre que c'est d'autant qu'elle est infaillible en nous la proposant, & qu'elle ne l'est pas en proposant l'autre. Et c'est là ce qu'on appelle à proprement parler ne rien dire de raisonnable, & tourner éternellement, sans avancer, dans un cercle tres-vicieux. Ainsi cette distinction des points qui sont fondamentaux, & de ceux qui ne le sont

pas n'eſt qu'une pure viſion.

Et puis Meſſieurs les Proteſtans ne la pourront jamais trouver dans l'Ecriture, ſans laquelle ils ne veulent pas qu'on doive rien croire. Car bien loin de l'autoriſer, elle nous fait aſſez comprendre, que celuy qui manque à croire un ſeul point de Foy, quand on le luy propoſe, eſt infidelle; & que comme parle Saint Auguſtin, il ne luy ſert de rien de croire les autres; outre qu'ils ſont ſi peu d'accord touchant ces points fondamentaux, & neceſſaires au ſalut, les uns retranchant de ce nombre ceux que d'autres y avoient mis, que cette incertitude ruineneroit abſolument l'aſſûrance que nous cherchons, & que tout le monde convient qu'on doit avoir, de ce que Dieu a revelé.

Iacob. 2.

Epiſt. 48. In his paucis in quibus non mecum, non eis proſunt, multa in quibus mecum.

Mais ſans qu'il ſoit beſoin de les combattre par la force de tant de raiſons, il ne faut que les plus habiles d'entre leurs Miniſtres, pour ruiner cette diſtin-

ction, parce qu'ils ont entrepris de prouver que l'Eglise non seulement pouvoit errer, mais aussi qu'elle a souvent erré dans les points les plus importans, & qui selon nos Adversaires sont les plus fondamentaux. Le Concile de Nicée, dit Mestrezat, a défini la Consubstantialité du Verbe contre les Ariens, & il voulut qu'on mît dans le Symbole le mot de Consubstantiel; mais le Concile Universel de Rimini détruisit ce que l'autre avoit fait, & prononça tout le contraire, en faisant ôter ce terme du Symbole. A la verité c'est une infidélité, ou une étrange béveüe de ce Ministre, de prendre *les restes du vray Concile de Rimini*, qui avoit confirmé la doctrine de Nicée, comme parle Saint Athanase; une assemblée detenüe captive, & opprimée par la violence d'un Empereur Arien; un Conciliabule, dis-je, sans forme, & sans liberté, pour un Concile Oecu-

Trait. de l'Euch.

Ομοούσιος, *An.* 363.

menique; & la fourberie de Valens & d'Ursacius pour les décisions de l'Eglise Universelle. Il ny a rien de plus facile, que de le confondre par les témoignages de Saint Athanase, de Saint Basile, de Saint Hilaire, & de tant d'autres qui florissoient en mesme temps. Mais je ne le fais pas, parce qu'il me suffit que l'on voie manifestement par là qu'il croit que l'Eglise Universelle peut errer.

Lib. de Syn. Arim. & Seleuc. Ep. ad mag. Athan. Libr. 2. Hier. dial. adv. Lucifer.

C'est ce qu'il prétend prouver encore par la ridicule opposition qu'il fait du second Concile d'Ephese, qu'il appelle Universel, & qui confirma l'heresie d'Eutyches, au Concile de Calcedoine, où elle fut solennellement condamnée. Ne sçait-il pas que ce prétendu Concile d'Ephese fut tellement en horreur aux Chrétiens de ce temps-là, pour les horribles violences qu'y exerça l'impie Dioscorus, qu'on l'appella *le brigandage?* Mais la passion qu'il a de mon-

An. 449.

An. 454.

Liberat. in Breviar. c. 12.

Λῃστρικὴ.

trer, s'il le peut, que l'Eglise peut errer, fait qu'il s'attache à tout sans faire aucun discernement. C'est pour le mesme dessein qu'il oppose deux miserables Conciliabules de deux Empereurs Brisimages, Leon Isaurique, & l'infame Constantin Copronyme, au second Concile de Nicée; & que du Moulin par le mesme esprit accuse celuy-cy de beaucoup d'erreurs, & sur tout d'avoir établi l'adoration de la Croix & des Images, qu'il plaist à ces Messieurs de qualifier du titre d'Idolatrie. Tant il est vray qu'ils tiennent pour Principe, que l'Eglise peut errer dans tous les points de Foy, sans en excepter mesme les fondamentaux. Comment donc pourront-ils apprendre d'elle avec certitude qu'ils ont parmy eux les vraies & legitimes Ecritures?

An. 730. 755.

An. 780.

Nouv. du Pap. l. 1. *c.* 14.

Mais il y a bien davantage; c'est que Calvin mesme ne fait point du tout de difficulté d'a-

voüer qu'elle a erré, particuliérement en ce point là, en prenant pour parole de Dieu, ce qui selon luy ne l'est pas. Car il tient pour la vraie Eglise celle qui fut representée par les quatre premiers Conciles, & celle dans laquelle ont vescu les Athanases, les Cyrilles, les Basiles, les Hilaires, les Ambroises, les Jerômes, & les Augustins, qu'il appelle les défenseurs de la vraie Foy, & les fidelles témoins de l'antiquité ; & néantmoins il dit franchement, qu'il confesse que tous les livres qu'il rejette du Canon comme incertains, ou apocryphes, ont été tenus pour Sacrez & Canoniques par le troisiéme Concile de Carthage, où Saint Augustin étoit present. Et d'ailleurs comme il avoit de la lecture, il ne pouvoit ignorer que ces grands Conciles & ces Saints Docteurs dont il a fait l'éloge ne les eussent pareillement reçus ; puisqu'ils alleguent si souvent leur

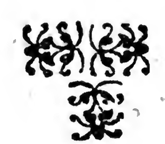
Inst. lib. 4. c. 2. Confess. art. 6.

Antid. Concil. Trid. ad Sess. 4.

August. lib. 2. de Doctr. C. 8.

autorité pour établir les veritez de la Foy.

Puis donc que le ſentiment de ces Peres étoit celuy de leur Egliſe, de la doctrine de laquelle ils étoient les fidelles témoins, on ne peut douter que Calvin ne croie que ce qu'il appelle la vraie Egliſe ne ſe puiſſe tromper, comme elle a fait ſelon luy dans le diſcernement des Ecritures; & par conſequent il eſt impoſſible qu'elle ſoit la regle infaillible dont nos Proteſtans ſe ſervent, pour diſtinguer la vraie parole de Dieu d'avec la fauſſe, & pour s'aſſûrer ſur ce point qui eſt le fondement & le Principe de la Foy. Il ne leur reſte donc plus que l'eſprit particulier, où ils puiſſent trouver cette aſſeurance: voions ce qui en eſt.



CHAPITRE XIII.

Que l'esprit particulier & la persuasion interieure n'est point une Regle, qui puisse assûrer les Protestans qu'ils ont la parole de Dieu.

IL est vray que Messieurs nos Protestans ont dit en larticle quatriéme de leur confession de Foy, qu'ils reconnoissent les livres Sacrez, *non tant par le commun accord & consentement de l'Eglise, que par le témoignage & la persuasion interieure du Saint Esprit.* Et sur cela les premiers defenseurs de leur nouvelle doctrine, pour l'autoriser, & pour se tirer plutôt de tout embarras, ont eu recours à l'esprit particulier, & ont prétendu que le Saint Esprit agissant dans les fidelles, les enseignoit interieurement, selon la promesse de

Jesus-Christ, & leur découvroit par luy-mesme, & sa parole, & son vrai sens. L'invention est commode, pour se donner la liberté de débiter tous ses songes comme autant d'oracles, & pour devenir Prophete à peu de frais. Car il n'y a qu'à dire comme les Phanatiques, les Entousiastes, les Anabaptistes, les Illuminez, les Trembleurs, & mesme comme Mahomet, que ce que l'on croit, ou que l'on enseigne, on le tient immediatement de l'esprit de Dieu, de l'onction interieure, ou de la revelation du Pere, pour parler en termes d'Anabaptiste, aprés quoy si vous demandez encore quelque chose, vous serez traité d'incredule & de rebelle à la lumiere: y a-t-il rien de plus ridicule? Et c'est pour cela qu'on a eu toûjours de grands avantages sur les Protestans, quand on a voulu les attaquer par cét endroit, qui est sans doute le plus foible.

Mais il faut rendre justice à

nos Proteſtans d'aujourd'huy, qui ſont un peu plus rafinez que leurs prédeceſſeurs, qui n'avoient fait encore qu'ébaucher leur nouvelle Religion. Car il n'y a que l'ancienne & la vraie qui ait eu dés ſa naiſſance toute ſa perfection, pour ce qui regarde l'eſſentiel, parce qu'elle eſt immediatement de Dieu, qui ne fait rien que de tres-parfait dans ſon eſpece, quand il agit tout ſeul. Mais comme les nouvelles ſectes ne ſont que de l'invention des hommes, ils n'ont pas pû prendre d'abord des meſures ſi juſtes, qu'il n'ait fallu que leurs ſucceſſeurs changeaſſent ſouvent de principes, pour ſe tirer des mauvais pas qn'on n'avoit pas prévûs, & où les premiéres penſées de leurs Peres, encore confuſes, & peu concertées, les auroient indubitablement engagez.

Il faut donc leur rendre cette juſtice, qu'ils ſont bien revenus d'vne réverie ſi groſſiére, & que ce qu'on tenoit au commencement

chez eux comme une maxime fondamentale de leur Religion, eſt aujourd'huy regardé d'eux-mêmes comme une extravagance, & comme un principe qui conduit tout droit au libertinage & à l'impiété. En effet, du Moulin que l'on n'a jamais accuſé d'être ſtupide, voiant fort bien que c'eſtoit ſe ruiner abſolument d'honneur & de credit, que de ſe ſervir de cette défaite, qui n'eſt pas ſupportable aux gens d'eſprit, s'emporte contre elle, en diſant que c'eſt le moien d'introduire l'Atheiſme, que de fonder les Oracles divins ſur cét eſprit particulier, qu'il appelle la folie generale; & de vouloir qu'on croie à la parole de Dieu, parce que cette perſuaſion l'a ainſi ordonné. Que le moien d'ébranler une verité certaine, c'eſt de l'appuier ſur des preuves incertaines; & que c'eſt renverſer l'Ecriture, en feignant de la vouloir établir. Voilà comme il parle de cét eſprit particulier, que Monſieur Vigier dans le petit diſ-

Nouveauté du Pap. c. 17.

Boucl.

cours qu'il vient de faire ſur la
Pag. 49. défenſe du Livre de la Perpetuité, traite de chimére en ces termes. *Et au regard de l'eſprit particulier, par lequel Monſieur Arnaud veut que nous croions qu'il faut expliquer l'Ecriture, c'eſt une pure chimére, laquelle a eſté tant de fois refutée, qu'il y a dequoy s'étonner comme il s'amuſe à ces ſortes d'objections.* Auſſi Monſieur Aubertin dans la Préface du Livre de l'Euchariſtie, où il prétend montrer que les Peres des ſix premiers ſiécles ſont pour luy, dit néanmoins que comme chacun d'eux en particulier a parlé par l'eſprit humain, ſujet à faillir, auſſi le conſentement de leurs témoignages, ſur quelque Paſſage de l'Ecriture, n'eſt qu'un amas d'autoritez humaines, qui peuvent errer. Jugez ſi ce Miniſtre, qui apparemment devoit ſçavoir la croiance de ſon parti, étoit fort perſuadé que ces Saints Peres, qu'il croit tous eſtre Proteſtans auſſi bien que luy, reconnoiſſoient & entendoient

l'Ecriture , par le témoignage & par la perſuaſion interieure du Saint Eſprit. Mais comme il y en a parmi eux qui ne ſont pas encore bien deſabuſez de cette chimére, & qu'il s'en trouve parmi nous, qui étant accoûtumez à l'ancienne Controverſe, croient qu'ils ſe défendent toûjours par-là , & qu'il faut ruiner cette défenſe; il eſt bon pour l'inſtruction des uns , & pour la ſatisfaction des autres , que j'en montre briévement le foible , & que je faſſe voir que les nouveaux Miniſtres ont eû raiſon d'abandonner une regle ſi peu certaine , & ſi pleine d'illuſion.

Je demande donc à ceux qui recourent encore à cette regle , d'où ils ſçavent que l'Ecriture qu'ils alleguent pour l'établiſſement de leurs articles , eſt parole de Dieu, & que le ſens qu'ils luy donnent eſt celuy du Saint Eſprit? Ils répondent qu'ils le connoiſſent par la lumiére, & par l'operation du meſme Eſprit, qui le leur dit

interieurement, & qui leur fait discerner infailliblement le vray d'avec le faux. Je poursuis, & en avoüant que ce que dit le Saint Esprit est infaillible, je passe à la question de fait, & je les presse de me dire, s'il est infaillible que ce soit le Saint Esprit qui leur parle interieurement, & qui les persuade, & d'ou ils le sçavent? Car comme ils disent que toute l'Eglise ensemble peut errer sur un fait, & sur un fait exterieur, dont les sens mesmes peuvent être juges, beaucoup plus un particulier se pourra-t-il tromper sur un fait interieur, & caché dans le fond de l'ame, où il y a bien des détours & des secrets, qu'on ne penetre pas fort aisément? Il faut donc que ce fait, pour être infaillible, soit connu par l'Ecriture, hors de laquelle ils ne veulent rien reconnoître d'infaillible. Aussi répondent-ils que c'est elle qui les en assûre en vingt endroits, où il
Is. 54. est dit que tous seront enseignez

de Dieu. Que ses oüailles entendent *Io. 7.*
sa parole, que l'esprit de verité *Io. 10.*
nous enseignera toute verité, &
que son onction nous instruira. *1. Io. 6.*
Les voila donc retournez sur leurs pas sans avoir rien fait, & engagez ridiculement dans un cercle, & dans un labyrinthe dont ils ne sortiront jamais. Car enfin cette regle qu'ils choisissent pour se rendre certains de l'Ecriture, présuppose qu'ils ont déja cette certitude qu'ils cherchent. Ils sont certains de l'Ecriture par l'esprit interieur, & ils sont assûrez de cet esprit par l'Ecriture : comment cela se peut il accorder? Et l'esprit pourra-t-il jamais trouver quelque repos en tournoyant toûjours de cette sorte?

Que si pour éviter ce cercle ils osent dire qu'ils le connoissent par luy-mesme, outre que cela mesme est une question de fait, où nous venons de voir par leurs Principes que tout homme se peut tromper, ne dit-on pas dans l'E-

criture qu'il faut bien examiner l'eſprit qui agit en nous, pour
1. *Io.* 4. connoître s'il vient de Dieu ? N'y
2. *Cor.* 11. voit-on pas que le Diable ſe transfigure quelques fois en Ange de lumiere ? S'il n'y avoit pas lieu de douter, & ſi l'on connoiſſoit l'eſprit dont il s'agit, auſſi clairement par ſa propre clarté qu'on voit la lumiére par elle-meſme : il ne faudroit non plus rechercher ſi cét eſprit vient de Dieu, ou s'il n'en vient pas, que perſonne ne s'eſt encore aviſé d'examiner s'il eſt jour, ou s'il eſt nuit en plein midy.

Mais quoy ? Si l'Egliſe, qui eſt la Colomne & le ferme appuy de la verité; cette Egliſe à laquelle Jesus-Christ a fait tant de promeſſes ſolennelles, & ſinguliérement celle qui l'aſſûre contre toutes les forces de l'enfer, qui ne pourront jamais prévaloir contre elle; & ſi tant de Paſteurs, tant de grands Hommes, tant de Saints aſſemblez en corps qui la repreſentent, pour

terminerpar l'Ecriture les differends de la Religion, & pour inſtruire les Fidelles, n'ont pas neanmoins cét eſprit divin, qui leur faſſe connoître infailliblement l'Ecriture, & ſon vrai ſens, comme nous avons veu que les Proteſtans le ſoûtiennent ; pourront-ils dire, ſans rougir, & ſans craindre de s'attirer l'indignation de toute la terre, que le moindre des leurs ſoit pourtant aſſûré de l'avoir ? Et ſi chaque particulier a cette aſſûrance, comment ſoûtiendront-ils, ſans s'expoſer à la riſée de tout le monde, que tous enſemble ne l'ont pas ?

Et pour penetrer un peu plus avant dans le fond de la verité, cette regle dont il s'agit ne doit pas être ſeulement tres-certaine, & infaillible, mais auſſi tres-claire, & connuë de tout le monde, afin que dans les conteſtations qui s'élevent ſur un point de Foy, chacun puiſſe facilement apprendre par elle le parti qu'il faut pren-

dre, & celuy qu'il faut éviter; autrement on seroit toûjours en doute, & la Providence de Dieu n'auroit pas pourvû à la paix & à la sûreté des consciences, ni à nous donner le moien de choisir la voie qu'il faut suivre pour être sauvé. Or il est certain que l'esprit particulier n'est pas de tout le monde; il n'est pas mesme assûrément connu de celuy qui pense l'avoir, comme nous venons de le voir; comment le seroit il des autres? Que voulez-vous que fasse un homme qui se trouve dans l'incertitude, & qui ne sent pas dans soy cét esprit, ny cette persuasion interieure? Ira-t-il à vous qui croiez l'avoir? Comment le lui ferez-vous connoître, en sorte qu'il n'en doute pas, & qu'il soit ensuite certain d'une certitude infaillible de ce que vous dites? Et pour ne parler icy que des seuls fidelles; que l'on me dise s'ils ont tous cét esprit particulier, qui fait discerner la vraie Ecriture

ture d'avec celle qui ne l'eſt pas, ou s'ils ne l'ont pas tous? S'ils l'ont tous: D'où vient donc que les Peres des premiers ſiécles ſe ſont trompez dans le choix des livres Sacrez, comme les Proteſtans le veulent? D'où vient que Luther & Calvin s'accordent ſi mal ſur ce point, comme en beaucoup d'autres tres-eſſentiels? Et d'où vient que Calvin luy-même, comme ſes diſciples l'avoüent, s'eſt ſi dangereuſement abuſé dans le ſens des Paſſages, dont le Concile de Nicée s'eſt ſervi contre les Ariens pour la divinité du Verbe? D'où vient encore qu'en montrant à mille fidelles des livres Saints, & des apocriphes mêlez indifferemment, ſans qu'on leur en donne aucune connoiſſance, ils ne les pourront jamais démêler que par hazard? Et d'où vient enfin qu'il nous faut encore dans l'Egliſe des Docteurs, des Interpretes, des Paſteurs, qui nous expli-

quent l'Ecriture dans les Passages même qui contiennent les plus grands mysteres, & dans ceux dont les herétiques Sociniens abusent pour les renverser?

Que si tous les fidelles n'ont pas cét esprit particulier, comme il faut bien necessairement qu'on l'avoüe, par la force invincible de ces raisons, celuy qui ne la pas ne pourra trouver de regle certaine pour s'assûrer de l'esprit qu'un autre possede, puisqu'il est particulier, & que, comme dit le Ministre du Moulin, il ne peut nullement servir aux autres, leur étant inconnu.

En son liv. du Iug. des contr. trait. 1. ch. 17.

Mais ce qui acheve de nous convaincre pleinement de cette verité, c'est que Dieu dans le cours de sa Providence ordinaire, ne nous enseigne pas immediatement par luy-mesme, principalement dans les choses qui regardent le bien commun, & le salut de tout le monde; mais il le fait

par d'autres hommes qu'il envoye, & qu'il établit dans l'Eglise, comme dit Saint Paul, pour accomplir leur ministere, en nous enseignant, pour édifier le corps de JESUS-CHRIST, jusqu'à ce que nous soions tous parvenus à l'unité de la Foy, & de la connoissance du Fils de Dieu; afin, ajoûte-t-il, que nous ne nous flattions pas comme des enfans, & que nous ne tournions plus à tout vent de doctrine, par la fraude & l'artifice des hommes, qui nous engagent dans l'erreur. Il nous donne bien par luy-mesme la lumiere de son esprit, le don de la Foy, & la grace actuelle, pour agir par ce don, & par ce principe surnaturel, je veux dire, pour croire comme il faut pour être sauvé; mais cela présuppose que ce qu'on doit croire nous soit proposé, & que nous aions un motif surnaturel & divin, & une regle infaillible & divine, qui nous en Eph. 4.

assûre, pour faire cesser tous nos doutes, & toutes nos incertitudes : & c'est ce que Dieu fait par le ministére des hommes. Les veritez qu'il veut que nous croions, il nous les a proposées, non pas par luy-mesme, mais par les Prophetes, & par les Apôtres, qui les ont mises par écrit pour tous : & c'est ce qu'on appelle l'Ecriture Sainte, où Dieu nous parle encore par les écrits de ces hommes qui ne sont plus. De mesme, il ne nous parle pas à chacun de nous en particulier immediatement, pour nous assûrer que ce que nous lisons dans ces livres vient de luy, & qu'il le faut entendre dans ce sens-là, ou dans un autre : mais il nous le dit par la bouche d'une autorité vivante, & animée de son Esprit, & qui peut s'expliquer dans les differends qui peuvent naître sur cela : ce que ne font pas les écrits des morts. C'est donc par les Ecrits des morts qu'il nous

revele les mysteres que nous avons dans l'Ecriture ; & c'est par les vivans qu'il nous fait entendre sa revelation , avec toute la certitude necessaire pour la perfection de nôtre Foy.

Et certes si c'estoit luy-mesme qui nous la découvrît par cét esprit particulier, & cette persuasion interieure, en quelle maniére le feroit-il ? Seroit-ce en sorte que personne n'y pût jamais être trompé, en s'imaginant que l'esprit de Dieu luy persuade interieurement une chose, de laquelle pourtant il ne luy parleroit point ? Il n'y auroit donc jamais eû de fidelle qui se fût perverti, puisqu'il n'auroit jamais pû être abusé sur l'Ecriture , en la prenant à contre sens. Fut-il jamais une plus haute extravagance, que d'imaginer seulement une pareille chose ? Que s'il se peut faire qu'il s'abuse quelque fois, & qu'il prenne son propre esprit , ou mesme celuy du Démon , pour

l'eſprit de Dieu, en quel embarras ſera ce pauvre homme, pour découvrir ſi ce qui pourroit bien être n'eſt pas en effet, s'il eſt abuſé, ou s'il ne l'eſt pas, ſi ce qu'il penſe eſt verité, ou bien ſi c'eſt illuſion? Son eſprit l'éclaircira-t-il, puiſque c'eſt de ce meſme eſprit qu'il doit s'éclaircir? Et cét eſprit ſera-t-il la regle qu'on luy donne, pour l'aſſûrer dans ſes doutes, ſi cét eſprit meſme eſt le ſujet de ſa crainte, & de ſon inquiétude? Dieu nous enſeigne donc comme le maître, duquel vient la doctrine, & la verité dont il eſt la ſource. Oüy ſans doute, mais c'eſt par les autres, qui ſont ſes organes, ſes truchemens, & ſes interpretes. Et comme on le verra tantôt, il nous enſeigne d'une maniére tres-claire & tres-intelligible, qui ne ſouffre pas que nous demeurions dans ces perplexitez, & dans ce trouble, où nous jetteroit le principe meſme de la

Foy, si nous n'avions cette regle pour nous en assûrer. Et c'est en ce sens qu'il faut entendre les Passages de l'Ecriture, où il est dit que nous serons tous enseignez de Dieu, & que son Esprit nous enseignera toute verité.

Ajoûtez enfin à tant de raisons la plus commune de toutes, & la plus plausible, & qui toute seule est capable de convaincre, & de persuader entiérement tout esprit raisonnable. Je veux dire, qu'en suivant cette vision, l'on ruine, & l'on dechire horriblement l'unité de la Foy. On donne à tout le monde indifféremment la liberté de se former telle Religion qu'on voudra; & l'on oste aux Chrétiens tous les moyens de connoistre, & ensuite de combattre les Herésies. L'Anabaptiste, le Trembleur, l'Indépendant, le Lutherien, le Zuinglien, le Calviniste, le Socinien, & dans toutes ces Sectes les par-

ticuliers qui trouveront bon de faire un nouveau parti, feront tout ce qu'il leur plaira de l'Ecriture, en retranchant d'elle, & en y ajoûtant ce qu'ils jugeront le plus à propos d'y mettre, & d'en oster, pour s'en accommoder, & pour la tirer à leur préjugé. Ils luy feront dire tout ce qu'ils voudront qu'elle dise, conformément à leur dessein, appellant à leur secours toutes les figures qui leur seront propres, pour en faire une explication commode. Aprés quoy si vous leur demandez raison de leur conduite, ils diront aussi hardiment que vous, & par le mesme droit que vous prétendez avoir, que leur esprit particulier, & l'onction intérieure; les a si bien persuadez, qu'ils ne peuvent nullement douter que cela ne soit. De sorte qu'on se trouvera dans une effroyable confusion, par cette multitude infinie de différents esprits qui combattent intérieurement les uns contre les autres,

ſans qu'il y ait aucune regle certaine pour déterminer entre eux, quel eſt le bon, afin de condamner les autres.

Réüniſſons maintenant toutes les parties du raiſonnement que nous avons fait juſques icy. Il faut, pour avoir une foy Divine, qu'on ſoit aſſûré d'une certitude infaillible, que Dieu a dit ce que l'on croit. Pour l'eſtre, il faut qu'on ait une regle infaillible qui nous en aſſûre, & qui nous faſſe diſcerner, & démeſler le vray d'avec le faux, dans les différends qui naiſſent ſur ce ſujet. Cette regle doit eſtre neceſſairement, ou l'Ecriture, ou la Tradition, ou l'Egliſe, ou l'eſprit particulier. Pas une de ces quatre choſes ne peut eſtre cette regle à l'égard des Proteſtans. Il s'enſuit de là manifeſtement qu'ils n'en ont aucune, & conſequemment qu'ils n'ont point de Foy Divine. Aprés avoir démoli de la ſorte, il eſt temps d'édifier. Reſte donc

à montrer que nous avons ſeuls cette regle infaillible que nous cherchons. Et c'eſt ce que je m'en vais faire.

CHAPITRE XIV.

Que nous avons l'unique regle certaine & infaillible, pour eſtre aſſûrez de la vraie Parole de Dieu.

APrés avoir montré clairement & ſolidement, que les ſocietez Chrétiennes qui ſe ſont ſeparées de nous, n'ont point du tout de Foy Divine, puiſqu'elles n'ont point de regle infaillible, qui les aſſûre de ce que Dieu dit, il eſt certain que j'aurois droit de conclure qu'il s'enſuit de là, qu'elles n'ont point dans leur parti la vraie Egliſe, qui ne peut eſtre ſans la Foy; & qu'enſuite elle eſt dans le nôtre, puiſqu'il faut qu'il y en ait une.

Je ne veux pas encore néanmoins me ſervir de mon avantage ; & je leur fais grace, en abandonnant pour maintenant l'uſage de cette importante concluſion, dont il leur eſt abſolument impoſſible de ſe défendre.

Je pourrois auſſi faire voir, en étallant icy toutes les marques de la vraie Egliſe, & en les appliquant à la nôtre, qu'elle eſt l'unique veritable, & que par conſequent toutes les autres ne ſont que de differens partis de revoltez, qui ne s'accordent jamais, que pour faire la guerre à la puiſſance ſouveraine, dont ils ont ſecoüé le joug. Il n'eſt pas neceſſaire d'employer icy cette preuve; je la feray paroiſtre dans ſon jour, ſelon les principes meſmes des Proteſtans, en un traité particulier de la vraie Egliſe de JESUS-CHRIST, pour ramener les enfans égarez à leur mere : je veux ſeulement, ſelon la conduite que nous avons tenüe dans

la Methode pacifique, remonter jusqu'aux temps où l'on avoüe de part & d'autre qu'on étoit uni par l'unité de la vraie Foy, avant qu'on se fust separé par la diversité des sentimens, sur les articles qui sont aujourd'huy contestez. On ne peut douter que l'Eglise qui étoit alors avant qu'elle se fust déclarée sur ces points d'où est venuë la separation, ne fust la veritable, puisqu'elle étoit l'unique dans le monde.

Or je dis que voila la regle infaillible que nous avons suivie, & que nous suivons encore aujourd'hui, pour connoître ce que Dieu a dit, parce qu'elle est infailliblement assistée de l'Esprit de Dieu, qui nous parle par elle: de sorte que comme l'Ecriture Sainte est la vraie parole de Dieu, parce qu'il a parlé par les Prophetes & par les Apôtres, qui nous ont laissé par écrit ce que Dieu leur a revelé; aussi ce que l'Eglise définit est la vraie Paro-

le de Dieu, parce qu'il s'explique par elle, pour nous faire entendre ce qu'il nous a dit. Les Proteſtans ne manqueront pas d'abord de nous demander d'où nous le ſçavons. Si c'eſt par l'Ecriture, nous voilà dans le meſme cercle que nous leur avons reproché, parce que ces deux choſes ſont également inconnües par elles-meſmes, & nous prétendons connoiſtre l'une par l'autre; l'Ecriture, par l'autorité infaillible de l'Egliſe; & cette infaillibilité, par l'Ecriture. C'eſt retourner ſur ſes pas, ſans rien avancer. Si nous le ſçavons par une autre voie d'une pareille autorité, on fera la meſme demande, pour ſçavoir de nous d'où nous la connoiſſons; ſi c'eſt par l'Ecriture, ou par une troiſiéme voie, dont on pourra dire la meſme choſe. Ainſi la meſme difficulté revenant toûjours, on nous pouſſera juſqu'à l'infini, ſans jamais rien trouver qui puiſſe ar-

rêter nôtre esprit. Voila pourquoi il faut icy nettement expliquer, comment nous connoissons certainement que Dieu parle par son Eglise, sans qu'il y ait en nôtre maniére de raisonner, ny détour, ny égarement, ny cercle, ny retour, ny engagement dans des Païs perdus, & dans des routes à perte de veüe, dont on ne peut trouver la fin. Voicy donc clairement ce qui en est.

Il est certain que l'Eglise de JESUS-CHRIST a esté devant l'Ecriture que nous avons au nouveau Testament, comme l'Eglise ancienne du Peuple de Dieu a esté plusieurs siécles avant que Moïse, & les Prophetes eussent rien couché par écrit. Ensuite, ce n'est point du tout par l'Evangile, ny par les Epitres de Saint Paul, que les premiers fidelles de Jerusalem, de Damas, & d'Antioche, qui composoient la primitive Eglise l'ont connuë; & si la Foy qu'ils ont receuë des Apôtres, par

la ſeule prédication de vive voix, fuſt venuë par eux juſqu'à nous par la meſme voie, comme aſſûrément cela ſe pouvoit faire par la prédication des Diſciples des Apôtres, & par l'inſtruction qu'on eût receuë de pere en fils; nous connoiſtrions auſſi maintenant la meſme Egliſe, comme ils faiſoient alors, ſans l'Ecriture. De meſme, en préſuppoſant ſeulement que cette Egliſe ſoit celle qui étoit avant la ſeparation, comme l'on en eſt convenu, nous pouvons connoiſtre indépendemment de l'Ecriture qu'elle eſt infaillible, & que Dieu nous parle par elle. Pour bien comprendre cette verité.

On doit préſuppoſer, que pour faire un acte de Foy, par lequel nous croïons un article, par exemple l'Incarnation, parce que Dieu l'a dit dans l'Ecriture; & que Dieu l'a dit, parce que c'eſt luy-meſme qui nous en aſſûre, en nous parlant par ſon Egliſe; pour

faire, dis-je, un pareil acte, il faut qu'outre le don surnaturel de la Foy, & la grace actuelle necessaire pour agir, il y ait dans l'esprit certaines dispositions qui précedent cét acte, & qui nous persuadent, & nous fassent conclure, mesme évidemment, qu'il est raisonnable de le faire, & de croire, sans en douter, que c'est Dieu qui parle de cette sorte: Car il ne faut pas s'imaginer que Dieu prétende que nous croions d'abord legerement ce qu'on nous propose, & que c'est Dieu-mesme qui nous parle, sans qu'il y ait aucune raison qui fasse ploier nôtre esprit à cette créance, en luy faisant voir clairement, que pour agir raisonnablement, il faut qu'on le croie. C'est ce que les herétiques Manichéens, & les Philosophes Payens nous reprochoient, en insultant sur la simplicité Chrétienne, qu'ils appelloient stupidité, comme le témoignent les Peres, entre autres S. Grégoire de

Nazianze, S. Basile, & S. Augustin. Et c'est aussi ce que les mesmes Peres, & les sçavans Apologistes de la Religion Chrétienne, Justin le Martyr, Tertullien, Athenagore, Minutius Felix, Lactance, Saint Thomas, & plusieurs autres, ont doctement & éloquemment réfuté, en montrant que bien loin que cela soit contraire à la raison, qu'on ne peut pas mesme rejetter cette croiance, sans renoncer à la raison toute évidente, & sans fermer les yeux, pour ne pas voir les lumiéres du monde les plus éclatantes. Dieu exige de nous l'obéïssance, & la soûmission de nôtre esprit, que nous rendons esclave de la Foy, pour parler avec S. Paul; mais il l'exige raisonnable, comme dit S. Pierre, & si raisonnable, qu'il a voulu que mille raisons tres-capables de convaincre tout homme de bon sens, nous fissent voir qu'on devoit le soumettre à une autorité si bien éta-

Duab. Or. cont. Iul. In Ps. 115. cont. Epist. Manich.

L. 1. cont. Gent.

blie. Il y a tres-grande distinction à faire entre l'article, par exemple, de la Trinité que nous croions sur la parole de Dieu-mesme, & le motif qui nous persuade qu'on le doit croire ainsi, & que c'est Dieu qui nous le propose par l'organe de son Eglise. Le premier est obscur; la raison ne penetre pas dans le secret de cét adorable mystere, qui est infiniement au dessus d'elle; mais le second est manifeste La raison conserve icy ses droits; & les lumiéres dont elle est éclairée sont si pures, si naturelles, & si fortes, que sans un aveuglement volontaire & affecté, il est impossible qu'on ne se laisse pas persuader de cette maniére de croire si juste & si raisonnable, & qu'on ne connoisse pas la voix de Dieu, qui se fait entendre par celle de son Eglise.

Il est de la Foy divine, pour ce regard, comme de la Foy humaine. Car encore qu'en la premiére la certitude soit infiniment

plus grande pour l'autorité de celuy qui parle, néanmoins la maniére dont l'entendement agit des deux costez sur le témoignage d'un autre, est assûrement tres-semblable. Quand un homme me dit une chose considerable, que je ne sçavois pas d'ailleurs; quoy que je sois certain qu'il me la dise, je ne le crois pas pour cela d'abord, sans que mon esprit y soit disposé. Je vois premiérement que c'est un homme éclairé, & de probité connuë; qu'il ne dit rien qu'il n'ait fort bien examiné. Je regarde les circonstances du lieu, du temps, & des personnes, & les exemples du passé. Cela me fait voir manifestement, que pour agir fort raisonnablement & prudemment, on doit croire cét homme-là; aprés quoy je crois la nouvelle qu'il me dit, & je la crois sur sa parole. De sorte qu'il y a icy dans mon esprit deux sortes d'actes extrêmement differents l'un de l'autre. Le premier est de rai-

ſonnement, par lequel je concluſ qu'on le doit croire. Le ſecond eſt de foy humaine, par lequel je crois la choſe, parce qu'il l'a dite. L'un eſt celuy qui me diſ-poſe à croire, & l'autre eſt la créance meſme que je donne à ſon autorité.

C'eſt ainſi que JESUS-CHRIST meſme s'eſt fait connoiſtre au monde, comme Fils de Dieu. Il n'a pas prétendu que ſans rai-ſon, & ſans apparence, les Juifs en le voiant, & en l'entendant ſeulement parler, crûſſent d'a-bord qu'il étoit le Meſſie, l'en-voyé de Dieu ſon Pere, qui par-loit par ſa bouche, pour leur en-ſeigner les grandes veritez de la nouvelle loy de grace. Il les vou-lut diſpoſer à cette croiance, par la ſainteté de ſa vie, par la for-ce de ſes paroles, & par la gran-deur de ſes miracles. Toutes ces merveilles étoient autant de puiſ-ſantes raiſons, qui leur devoient faire conclure évidemment, com-

me firent plusieurs, qu'il falloit croire tout ce qu'il disoit, & que c'étoit Dieu qui parloit par luy. Aprés quoy quand il dit, qu'il étoit le vray Fils de Dieu son Pere, dont il publioit la doctrine, on le crût de foy divine, parce qu'il le disoit.

Cela paroist admirablement dans l'aveugle né. Ce merveilleux homme, aprés le miracle incontestable de sa guerison, disoit aux Phariſiens, qui s'obstinoient toûjours de plus en plus dans leur aveuglement : *Si cét homme n'étoit pas de Dieu, il ne pourroit jamais faire ce miracle inoüi qu'il vient de faire, rendant la veüe à un aveugle né. Il faut donc croire qu'il vient de Dieu, & que tout ce qu'il fait, & qu'il nous dit en vient aussi.* Voila le miracle, & la reflexion qu'il fait en suite, en raisonnant fort juste sur cela, qui le dispose à croire, en luy faisant conclure évidemment, qu'on devoit croire tout ce

A sæculo non est auditum, &c. nisi hic homo esset à Deo, &c. *Io. 9.*

qu'il diroit comme venant de Dieu. Aprés cela JESUS-CHRIST luy demande, s'il ne croit pas au Fils de Dieu? Et qui eſt-il, Seigneur, luy répond-il, afin que je croie en luy? Il ne le connoiſt pas encore. Vous l'avez veû, reprit Nôtre Seigneur, & c'eſt celuy-meſme qui vous parle. Alors ſe jettant à ſes pieds, & l'adorant: Oüi, Seigneur, dit-il, je le crois. Voiez comme étant diſpoſé par le miracle à croire tout ce qu'il diroit, comme venant de Dieu, il croit maintenant qu'il eſt le Fils de Dieu, non pas pour le miracle qu'il a fait, mais parce qu'il le dit, & conſequemment que Dieu le luy revele par luy-meſme.

Et dixit ei Ieſus: Et vidiſti eũ, & qui loquitur tecum, ipſe eſt. At ille ait: Credo, Domine. Et procidés adoravit eum.

La Samaritaine venoit de dire à tous ceux de la ville de Sichar, qu'elle avoit trouvé un homme admirable, qui devoit être le Sauveur du monde, parce qu'il avoit connu le fond de ſon cœur, & qu'il luy avoit dit tout le ſecret de

ſa vie. Ceux-cy raiſonnant ſur une merveille auſſi ſurprenante que celle-cy, ſe trouverent tres-diſpoſez à croire qu'il étoit en effet le Meſſie. Ils furent portez à cela par un motif humain, qui étoit le rapport de cette femme, dans une affaire extrêmement délicate, & qu'elle avoit tant d'intereſt de tenir cachée pour ſon honneur. Mais quand ils l'eurent entendu, alors ils crûrent qu'il étoit veritablement le Reparateur du monde; & ils le crûrent d'une foy divine ſur ſa parole, & non pas ſur celle de la Samaritaine, à laquelle ils diſoient, nous le croions maintenant, non plus par les choſes que vous nous avez dites, mais parce que luy-meſme nous l'a dit : & c'eſt par là que nous connoiſſons qu'il eſt veritablement le Sauveur du monde.

Multò plures crediderunt in eum propter ſermonem ejus.

Quia jam non propter loquelam tuam credimus: ipſi enim audivimus : & ſcimus, quia hic eſt verè Salvator mundi.

C'eſt ainſi que les Prophetes ont porté la parole de Dieu dans l'ancienne Loy, & que dans la

nouvelle les Apôtres ont converti le monde. Ceux-là prouvoient leur Miſſion, avant qu'ils prétendiſſent que l'on crût qu'ils parloient de la part de Dieu. On ne crût pas d'abord; & ſans aucune apparence ceux-cy, dés qu'ils ſe mirent à prêcher un Dieu crucifié pour le ſalut de tout le monde, ils diſpoſérent les eſprits à cette croyance, par la merveilleuſe maniére dont ils expoſoient la grandeur de nos myſtéres, & par les grands miracles qu'ils faiſoient, en confirmant les veritez qu'ils publioient. Cela faiſoit juger au monde que ces hommes venoient de Dieu, & que Dieu parloit par leur bouche. Enſuite on croioit d'une foy divine ſur la parole de Dieu meſme, qu'on croioit entendre par leur organe.

Domino cooperante, & ſermonem confirmante, ſequentibus ſignis. *Mar. 16.*

On doit dire le meſme de l'Egliſe. On ne prétend pas que l'on croie d'abord, & ſans raiſon, qu'elle ſoit infaillible, & animée

de

de l'Eſprit de Dieu, qui parle par elle quand elle agit, & qu'elle prononce ſelon ſes regles, & par les formes, dans les choſes qui appartiennent à la Foy. Il faut qu'il y ait dans l'eſprit certaines diſpoſitions qui précedent cette croïance, par ces grands, & puiſſants motifs, qui le préparent à embraſſer la Foy, en luy faiſant conclure évidemment, que pour agir raiſonnablement il doit croire. Ces motifs ſont l'autorité humaine de l'Egliſe, qui ſans doute eſt de tres-grand poids, conſiderée préciſément comme elle eſt en elle-meſme, & ſans y faire entrer l'aſſiſtance du S. Eſprit. De plus, la pureté, la ſainteté, l'efficace de ſa doctrine, & ſon merveilleux établiſſement dans le monde ſans armes, ſans art, & ſans éloquence; la ſcience de tant de Docteurs, le conſentement general de tant de Peres; la force & la conſtance de tant de Martyrs, qui ont tous répandu leur ſang

pour la défenſe de cette Doctrine; la ſainteté de tant de grands hommes qui l'ont ſoûtenuë, & le nombre infini des miracles qui ſe ſont faits en toutes les parties du monde pour la confirmer; & enfin la lumiére naturelle, & le bon ſens, qui montre évidemment, que ſi Dieu a fait une Egliſe pour conduire les hommes par les voies infaillibles de leur ſalut, il faut auſſi qu'il l'ait fait infaillible en cela; car autrement elle pourroit les égarer: ce qui ſeroit aſſûrément n'avoir pas pourvû à noſtre ſalut.

Ces motifs ne nous montrent pas immediatement que cette Ecriture eſt parole de Dieu, & que cette autre ne l'eſt pas, & que c'eſt en tel, ou tel ſens qu'il la faut prendre; mais tous le font voir par l'Egliſe, en ce qu'ils nous font juger, que pour agir raiſonnablement, on doit croire qu'elle eſt infaillible, & que Dieu nous parle par ſon organe, quand

elle prononce ſur ce differend. Voicy la maniére dont ils le font par cét invincible raiſonnement.

Tous les Chrétiens tombent d'accord, que par tous ces motifs il eſt évident qu'on doit embraſſer la Religion Chrétienne, en rejettant toutes les autres, & par conſequent, qu'on doit croire fermement ce qu'on nous propoſe comme un point de Foy, par ce ſeul motif que Dieu l'a dit : ce qu'il faut croire avec la même fermeté.

Or il eſt évident, par tout ce que l'on a prouvé juſques-icy, que nous ne pouvons croire fermement que Dieu l'ait dit, ſi nous n'avons une regle infaillible qui nous en aſſûre, & qui doit eſtre neceſſairement l'Egliſe, puiſque ce n'eſt, ny l'Ecriture, ny la Tradition, ny l'Eſprit particulier, comme on l'a fait voir clairement.

Il eſt donc évident par tous ces motifs, & par la raiſon naturelle qu'on doit croire, que l'E-

gliſe eſt d'une infaillible autorité, & que Dieu nous parle par ſon organe.

Ce jugement, que je forme dans mon eſprit, à la faveur de ces motifs, & par lequel je conclus qu'on peut croire prudemment, & même qu'on le doit, eſt une diſpoſition qui précede l'acte de Foy, & qui par conſequent ne peut eſtre elle-même un acte de Foy. Aprés quoy, quand l'Egliſe décide une choſe; qu'elle déclare, par exemple, qu'un livre eſt Ecriture Sainte, ou quel eſt le ſens d'un Paſſage; je crois ce qu'elle dit, non par aucun de ces motifs, qui m'ont humainement perſuadé qu'on devoit croire: mais je le crois de Foy Divine, parce que Dieu le dit par elle. Il a parlé immediatement aux Prophetes & aux Apôtres, & il nous parle maintenant par eux dans l'Ecriture De même auſſi, quand il y a du different ſur ces écrits qui ne peuvent pas le vui-

der, il parle immediatement à ſon Egliſe, qui peut s'expliquer; & c'eſt par elle qu'il ſe fait entendre aux hommes. Et cela même je le crois, non pour quelque autre raiſon, qui ſoit le chemin qui me conduiſe à cette connoiſſance, mais préciſément par luy-même, parce que la déciſion de l'Egliſe, accompagnée de la Pompe majeſtueuſe de tant d'admirables motifs, eſt la Parole de Dieu même, qui ſe fait entendre par elle. Car il n'y a que Dieu, qui en parlant par un autre, ſe puiſſe exprimer de la ſorte, par tant de ſignes merveilleux, qui ne peuvent venir que de luy ſeul. Comme lors qu'on publie ſolennellement les ordres du Roy, par ſes Déclarations, qu'on verifie en Parlement, toutes les Chambres aſſemblées, je m'y ſoûmets avec tout le reſpect imaginable, parce que c'eſt le Roy qui parle; & je crois que c'eſt luy qui parle, non pas parce qu'on me le dit, mais parce que

je l'entens parler, que c'eſt-là ſa maniére, & qu'il n'y a que le Roy ſeul qui s'exprime ainſi quand il parle, non point par luy-même immediatement, mais par le Parlement, qui le repreſente en cette action.

Aprés cela, il eſt ſans doute bienaiſé de voir, qu'il n'y a ni progrés à l'infini, ni cercle vicieux dans le raiſonnement que nous faiſons, pour connoiſtre ce que Dieu dit. Quand on me propoſe un article de noſtre créance, comme celuy de la Trinité, je le crois, parce que Dieu le dit dans l'Ecriture, que les Apoſtres nous ont laiſſée; & je crois que cette Ecriture eſt Divine, parce que Dieu même le dit par ſon Egliſe; & je crois qu'il le dit, & que c'eſt ſa Parole que j'entens, non point pour quelque autre raiſon qui me le perſuade, mais par elle-même, parce que je l'entens, & que c'eſt-là la maniére de Dieu, quand il s'exprime par

un autre, comme il fait icy. Ainsi je crois qu'il le dit, parce qu'il le dit ; je ne vais pas plus outre. Je crois qu'il a parlé par ses Prophetes, & par ses Apostres qui ne sont plus, parce qu'il me le dit par son Eglise, qui vit, & qui parle de sa part, & par son Esprit agissant en elle, & luy donnant droit de dire encore aujourd'huy, ce qu'elle disoit autrefois dans le premier de tous ses Conciles. Il a semblé bon au Saint Esprit, & à nous : c'est à dire, au S. Esprit qui parle par nous, comme par son organe, & son instrument; & à nous qui parlons par luy, comme par la cause principale qui nous donne le mouvement.

Visum est Spiritui Sancto, & nobis.

Et c'est par là même qu'on voit clairement, qu'il n'y a point icy de cercle; & que de deux choses qui sont également inconnuës, on ne cherche pas l'une par l'autre avec un retour vicieux & embarrassant. Car, comme on vient de le prouver, je connois indé-

pendemment de l'Ecriture, que Dieu parle par ſon Egliſe, & conſequemment qu'elle eſt infaillible. Enſuite je connois par elle l'Ecriture, quand elle me la montre, & qu'elle m'aſſûre que c'eſt la Parole de Dieu. Aprés cela, quand je trouve dans cette
1. *Tim.* 3. Ecriture, que l'Egliſe eſt la colonne, & le ferme appui de la
Matt. 16. verité; que les portes d'enfer ne prévaudront point contre elle, &
Matt. ult. que JESUS-CHRIST luy promet ſon aſſiſtance juſques à la fin,
Io. 14. & ſon Eſprit, pour demeurer éternellement avec elle, je crois de nouveau qu'elle eſt infaillible. Je le connois encore d'une autre maniére, & par un motif que je n'avois pas auparavant : ce qui ſelon tous les Sçavans n'eſt pas un cercle, mais une connnoiſſance nouvelle de la même choſe par une autre voie, & par une autre lumiére.

Voilà la regle infaillible, à laquelle il faut neceſſairement que

l'on vienne, & où l'esprit doit s'arrêter, sans passer plus outre, quand il s'agit d'avoir une connoissance certaine de ce que l'on doit tenir pour la vraie Parole de Dieu, & du sens qu'on luy doit donner.

C'est l'autorité infaillible de l'Eglise, que JESUS-CHRIST a établie principalement pour cette fin, & à laquelle les Saints Peres ont toûjours eû recours, pour s'assûrer de l'Ecriture, & de son veritable sens. C'est par là que saint Augustin reduit aux derniéres extrémitez un Manichéen, en l'obligeant, ou à rejetter l'Evangile, ou à reconnoistre l'infaillibilité de l'Eglise, de qui nous tenons l'Evangile. Choisis, luy dit-il, lequel tu voudras de ces deux partis que je t'offre; veux tu que je croie à l'Eglise Catholique? Il faut donc que je te rejette, puis qu'elle me deffend de te croire. Ne veux tu pas que je défere à son autorité, & que je

Contra Epist. Manich. c. 5.

croie ce qu'elle me dit, comme tres-certain ? C'est donc en vain que tu tâches de me persuader ta doctrine par l'Evangile; car ce n'est que par l'Eglise que je crois qu'il est Evangile. Si donc je puis ne pas croire ce qu'elle dit, je puis aussi ne croire pas à ce qu'elle me dit estre l'Evangile. En effet, Je déclare, ajoûte-t-il [a], que je ne croirois pas l'Evangile, si l'autorité de l'Eglise ne m'y obligeoit.

C'est par-là que Tertullien [b] reconnoist l'Evangile de Saint Luc pour Ecriture Sainte contre Marcion, Parce, dit-il, qu'il est reçû des Eglises fondées par les Apôtres, & de toutes les autres, qui leur sont unies par le lien, & par la Foy du même serment. C'est ce qui faisoit dire à S. Cyrille de Jerusalem, instruisant un Chrétien: *Apprends soigneusement de l'Eglise quels sont les Livres sacrez de l'un & de l'autre Testament*, & puis, *Toy qui es enfant de l'Eglise*,

[a] Ego vero Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ Catholicæ autoritas commoveret; quâ infirmatâ, jam nec Evangelio credere poteio.

[b] Apud illas non solas jam Apostolicas, sed apud universas, quæ illis de societate Sacramenti confœderantur. *Tert. lib. 4. Cont. Marc. c. 5.*

Catech. 4. φιλομαθῶς ἐπίγνωθι παρὰ τῆς Ἐκκλησίας, &c.

ne violes pas ses Loix & ses Ordonnances.

Enfin, pour ne pas faire un plus long dénombrement des Peres & des Saints Docteurs, c'est dans cét esprit que Vincent de Lerins, qui florissoit au commencement du cinquiéme siécle, & qui a le plus exactement de tous expliqué les Régles de la Foy, nous assûre, pour nôtre instruction, qu'il a pris grand soin de s'instruire des plus grands hommes de son tems, & qui étoient les plus celébres en doctrine & en sainteté, pour apprendre par quel moien, & par qu'elle Régle certaine & generale il pourroit discerner la verité de la Foy Catholique, d'avec la fausseté & les erreurs de l'Herésie; & qu'il a toûjours eû constamment la même réponse : à sçavoir, que si l'on vouloit découvrir les tromperies des Herétiques, éviter leurs piéges, & se conserver dans la pureté de la Foy, il falloit, avec la grace de Dieu, fortifier sa Foy,

Duplici modo munire fidem suam, Domino adjuvante, deberet. Primò scilicet divinæ legis autoritate, deinde Ecclesiæ Catholicæ traditione. *De Cath. fid. antiq. c. 1.*

& la munir de ces deux Régles. Premiérement, de l'autorité de la Loy Divine, & puis de la Tradition de l'Eglise Catholique. Que si l'on demande, dit-il, pourquoy l'on doit ajoûter cette seconde Régle à la premiére, & l'autorité de l'Eglise à celle de la Sainte Ecriture, je réponds, que c'est d'autant que celle-cy pour sa profondeur ne se prend pas de tous en un même sens, & que l'on interprete ses Passages diversement, selon la diversité des esprits; de sorte qu'on leur peut donner presque autant de sens differens, qu'il y a de testes. Ce qu'il montre par le dénombrement qu'il fait des principaux Heresiarques, jusqu'à Nestorius, au temps & à l'occasion duquel il écrivoit. Puis il ajoûte: Il est donc necessaire, à cause de tous ces détours qui font tant d'herésies si differentes, qu'on interprete les Ecrits des Prophetes & des Apôtres, selon la régle du sens de l'Eglise Catholi-

Atq; ideò multum necesse est, propter tantos tam varii erroris anfractus, Propheticæ & Apostolicæ interpretationis linea secundum Ecclesiastici & Catholici sensus normam dirigatur. c. 2.

que : y a-t-il rien de plus formel ?

A la verité, la parole de Dieu que nous avons dans l'Ecriture est une lampe admirable, dont le feu infiniment clair & brillant, est tres-capable de nous éclairer, pour diriger nos pas, & pour nous montrer le chemin qu'il faut tenir, pour arriver au terme de nôtre salut. C'est ainsi que l'appelle le Psalmiste. Mais afin qu'elle nous éclaire, il importe sans doute extrêmement qu'elle soit placée comme il faut, pour nous rendre ce bon office. Si l'on met la lampe sous le boisseau, dit l'Evangile; quoy qu'elle luise, & qu'elle brille, ce n'est pas pourtant à nos yeux, & nous ne laissons pas d'être toûjours dans les tenebres. Il faut qu'elle soit mise sur le chandelier, afin que répandant de-là sa lumiére fort librement, & sans obstacle, elle éclaire facilement à tous ceux qui sont dans la maison. Quand vous expliquez l'E-

Lucerna pedibus meis verbum tuum. *Ps.* 118.

Math. 5. Nemo accendit lucernam, & in absconditoponit, neque sub modio, sed super candelabrum.

criture de la maniére qu'il vous plaiſt, vous la cachez dans vous-même, en l'interpretant ſelon la perſuaſion interieure; vous la reſſerrez ſelon la meſure de vôtre eſprit, qui luy donne le ſens qu'il juge le plus commode, & le plus à propos pour la fin qu'il s'eſt propoſée ; elle eſt ſous le petit boiſſeau de vôtre ſentiment particulier. Encore qu'elle ſoit toûjours tres-vive & tres-brîllante en elle-même, elle ne peut pourtant éclairer ni vous ni les autres en cét état, parce qu'il n'y a rien d'aſſûré dans cette conduite. Vous pouvez vous tromper auſſi bien qu'un autre, qui dit tout le contraire de ce que vous dites; & celuy-cy peut oppoſer ſon jugement au vôtre, quoy qu'il ſuive la meſme voie. Vous êtes encore dans les tenebres, vous trouvant toûjours dans l'incertitude. Il faut que cette lampe de l'Ecriture ſoit hautement élevée ſur le chandelier de l'autorité in-

faillible de l'Eglise, qui nous la fait connoître, & qui nous en expose le vray sens, *ut luceat omnibus qui in domo sunt*, selon la belle pensée de Saint Ambroise, qui explique en cette maniére cette similitude du Sauveur du monde ; cela veut dire, afin qu'elle éclaire parfaitement, & sans aucune incertitude tous les fidelles, qui se trouvent uniquement dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise. Il ny a personne qui n'en reçoive la lumiere. Elle luit également pour les sçavans, & pour les ignorans. Le moindre de tous les Chrétiens concevant comme il fait, que tout ce qui part de l'Eglise vient de Dieu, est assûré de ce que Dieu a dit, quand il croit ce qu'on luy propose par l'autorité de l'Eglise, & qu'il y soumet son jugement, afin de n'avoir qu'une même Foy, & qu'un même sentiment avec elle.

In Psal. 118.

Nous avons donc une regle infaillible, pour connoistre certai-

nement, dans toutes les difficultez qui se presentent, quelle est la Parole de Dieu, & ce qu'elle déclare par son vrai sens sur le sujet dont il s'agit; & toutes les sociétez qui se sont separées de nous n'en ont aucune. C'est ce que j'ai fait voir manifestement dans tout ce Traité. Il ne reste plus maintenant qu'à satisfaire Monsieur Claude, sur ce qu'il vient d'écrire là-dessus, par occasion, dans la grande Réponse qu'il a faite au grand Ouvrage de Monsieur Arnaud pour la défense de la Perpétuité de la Foy de l'Eucharistie.

CHAPITRE XV.

Réponse à ce que Monsieur Claude dit sur ce sujet dans son dernier Ouvrage.

CE que j'avois prédit dans la Methode pacifique, touchant

la diſpute qui s'échauffoit entre Monſieur Arnaud, & Monſieur Claude, eſt enfin arrivé. Elle n'a pas manqué d'avoir le deſtin de la pluſpart des autres qui ſont éternelles. Selon que ce Miniſtre s'y eſt pris, retournant au champ de bataille, armé d'un auſſi gros Volume que celuy qui vient de paroiſtre : il y a peu d'apparence qu'on voie de nos jours la fin d'un combat ſi opiniaſtre. Il ſuit ſon homme pas à pas ; il court aprés luy par toutes les ſociétez Orientales. Il tâche de luy enlever tous les Grecs depuis l'onziéme ſiécle, & même depuis le ſeptiéme juſques à preſent. Il veut faire entrer dans ſon parti, ou du moins rendre neutres ceux que ſon adverſaire met de ſon coſté, les Neſtoriens, les Maronites, les Cophtes, les Jacobites, les Ethiopiens, les Moſcovites, les Arméniens. Il l'arreſte à tous les Paſſages ; il luy diſpute tous les Peres du ſeptiéme & du

huitiéme siécle. Il recharge contre Pascase. Il revient aux Auteurs du neuviéme siécle, qu'il arme encore contre ce prétendu Innovateur. Il emploie de nouveau l'Histoire, la Grammaire, la Logique, mille raisonnemens fondez sur les interests des particuliers; sur la politique des Empereurs Grecs; sur la cabale des Partis; sur l'artifice des Missionnaires; sur l'ignorance des Orientaux; sur cent autres considérations, que l'esprit échauffé par la dispute peut aisément fournir. En un mot, il soûtient tout ce que Monsieur Arnaud luy avoit nié, & il nie hardiment tout ce que le même luy avoit soûtenu avec tant de preuves, & de titres, touchant ces pauvres Chrétiens de l'Orient. De sorte qu'il ne fut jamais de dispute plus longue, ni d'une plus embarrassante, & plus ennuïeuse discussion.

Je m'en console néanmoins fort aisément, sur ce que la dispute

dans la ſuite eſt ſi bien devenuë perſonnelle, que de quelque côté que la choſe puiſſe tourner, la cauſe de l'Egliſe n'en ſouffrira pas. Car ou tous ces Orientaux eſtoient dans la créance de l'Egliſe Catholique ſur l'Euchariſtie, comme M. Arnaud le ſoûtient, ou ils n'y eſtoient pas, comme le prétend M. Claude. S'ils y eſtoient, il eſt du moins évident que les Proteſtans n'en ſçauroient tirer aucun avantage, & que cela ne nous peut nuire. C'eſt toûjours quelque choſe, que tant de gens qui ſe ſont ſeparez de nous, ne nous ayent pû dédire en un point, qu'on peut dire enſuite qu'ils ont reçû par une ſi conſtante, & ſi manifeſte Tradition, qu'ils n'ont pas eû lieu de nous le diſputer. Que s'ils n'y eſtoient pas, que peut perdre l'Egliſe, par la deſertion de ces miſerables, qui ſe ſont aveuglément précipitez dans des erreurs, que les Proteſtans mêmes ne peuvent ſouffrir ? Y a-t-il

dequoy s'étonner, si ces gens, qui ont renoncé à la croiance de l'ancienne Eglise Grecque, sur la Divinité du S. Esprit, & sur la personne adorable de JESUS-CHRIST, l'ont encore lâchement abandonnée sur le point de l'Euchariſtie, veû principalement, que, ſelon même M. Claude, ils sont devenus depuis ce temps-là les plus brutaux, & les plus ignorans de tous les hommes? Que nous importe, pour l'intereſt de la Religion, de ſçavoir ce que des Herétiques sans étude, & sans ſcience, livrez, comme ce Miniſtre le reconnoiſt, à la foibleſſe de leurs Empereurs, à la fureur des Nations Barbares, à la Tyrannie des Mahometans, & ce qui eſt encore plus horrible, aux déreglemens de leurs paſſions, & à l'obſtination d'un ſens reprouvé; que nous importe, dis-je, de ſçavoir ce que ces-gens là tiennent ou ne tiennent pas de nos plus auguſtes myſteres? Qu'on en diſpute, je le

Lib. 2. c. 1.

ſouffre, c'eſt un exercice d'habiles gens, pour éclaircir l'hiſtoire, & pour faire valoir ce que l'on aura de talent pour la critique, dans la diſcuſſion des Paſſages que l'on allegue des Auteurs Grecs & Latins. Mais quoy qu'on gagne, ou qu'on perde de part & d'autre ſur un ſujet de cette nature, la Religion n'en peut ſouffrir aucun préjudice. Elle eſt affranchie des loix de cette critique; elle n'eſt pas ſujette à la fortune incertaine de ces ſortes de combats ; on la voit établie ſur des bazes bien plus fermes, & c'eſt par des principes bien plus ſolides qu'elle agit.

Et puis, à dire franchement la verité, quand le livre de Monſieur Claude ſeroit capable de faire du mal à ceux qui par foibleſſe pourroient eſtre ſuſceptibles d'un éblouïſſement d'eſprit; je ne crains pas trop qu'il en faſſe, parce que cét engagement fatal de la diſpute, qui conduit inſen-

ſiblement ſes gens de chicane en chicane, dans des détours & dans des labyrinthes infinis, rend ces ſortes d'ouvrages ſi longs, ſi embarraſſez, & ſi ennuïeux, qu'on ne ſe peut jamais réſoudre à les lire avec application. Toute la grace qu'on leur fait, c'eſt de les parcourir à la hâte, pour ſçavoir en gros ce qu'ils veulent dire, ſans qu'on ſe veuïlle donner le loiſir de les examiner tout au long, avec un eſprit tranquille & paiſible.

Mais ce qu'il y a de plus conſolant, c'eſt qu'encore qu'il importe peu à la cauſe de l'Egliſe, de quel ſentiment aient eſté ces Schiſmatiques, qui ont ſi viſiblement abandonné la créance & la Foy des Cyrilles, des Chryſoſtomes, des Baſiles, & des Gregoires, il y a lieu de croire que M. Arnaud voudra défendre ce qu'il a ſoûtenu dans quatre Livres de ſon grand Ouvrage, touchant le ſentiment de ces demi-Chrétiens

Orientaux, & qu'il entreprendra de dissiper, par de nouvelles lumiéres, les tenébres de tant d'illusions, que son adversaire luy attribuë. C'est pourquoy luy abandonnant cette gloire, à laquelle je ne prétends pas, je veux seulement m'arrêter un moment sur ce peu de choses, que M. Claude a dites, comme en passant, & par la seule necessité de son sujet, sur la verité que je traite.

Et pour m'accommoder à sa methode, qui veut qu'on suive exactement celuy dont on combat les sentimens, je rapporterai fidellement ses propres paroles à mesure que j'auray quelques refléxions à faire sur ce qu'il nous dit. Premiérement, dans sa Préface, lors qu'il parle des methodes qui ont paru depuis quelque temps, à l'occasion de son Livre, contre l'Auteur de la Perpetuité, voici comme il commence à s'expliquer assez clairement sur la mienne.

Celle du P. Maimbourg est injuste, en ce qu'il veut que les décisions des Conciles soient des Prescriptions contre nous, ne se souvenant pas que rien ne peut prescrire contre la verité, sur tout lors qu'il s'agit du salut, & que les déterminations des Conciles n'estant selon nous d'aucune considération, qu'entant qu'elles sont conformes à l'Ecriture Sainte, & aux principes de la Religion Chrétienne, il n'y peut avoir de voie raisonnable, ny utile, pour terminer des differends particuliers qui nous divisent, que celle d'examiner la chose au fond, pour reconnoistre si la conformité que nous supposons necessaire est ou n'est pas. Voilà par où débute Monsieur Claude.

Pour ne pas battre inutilement beaucoup de Païs, & pour démêler nettement le point essentiel dont il s'agit, d'avec ce qui ne peut estre en contestation, je luy déclare d'abord que je me souviens fort bien de la vieille Sentence

Sentence de Tertullien que tout le monde ſçait, & que perſonne ne peut oublier, que rien ne peut preſcrire contre la verité, ſur tout quand il s'agit du ſalut. La queſtion eſt de ſçavoir où eſt cette verité, quand deux partis contraires croient l'avoir chacun de ſon côté.

Davantage, je luy avoüe que cette verité que l'on cherche, ne ſe peut trouver que dans la parfaite conformité avec la parole de Dieu, & avec les Principes de la Religion Chrétienne, ſans quoy, ſelon nous, auſſi bien que ſelon luy, les Conciles ne ſeroient d'aucune conſideration. Il s'agit de ſçavoir où l'on trouvera cette conformité, & laquelle des deux doctrines conteſtées, que chacun prétend être tres-conforme à cette divine parole, eſt ſelon le vray ſens de l'Ecriture.

Enfin, je conviens avec luy, qu'il ne peut y avoir de voie raiſonnable, ny utile, pour termi-

ner les differends particuliers qui nous divisent, que celle d'examiner la chose au fond, pour reconnoître si la conformité que nous supposons necessaire est ou n'est pas. Voila précisément, & mesme dans ses propres termes, tout ce qu'il demande, & c'est aussi ce que je luy accorde de tout mon cœur. Mais ce n'est pas là nôtre question; l'unique point qui nous importe, & à quoy tout le reste se reduit, est de sçavoir à qui il appartient d'examiner, & ensuite de juger quelle est la doctrine qui est conforme à cette divine parole, afin de décider nos differends.

Sur quoy, comme je suis fort resolu de ne me départir jamais de ma Methode pacifique, ni de cette maniére civile, & obligeante, qui en doit être inseparable; je veux m'adresser à luy-mesme, pour le supplier tres-humblement, de me faire justice de l'injustice qu'il me fait, d'appeller ma

Methode injuste. Qu'a-t-elle fait pour meriter ce nom, qui certainement ne luy convient pas ? Il y a un grand differend entre luy & moy, pour sçavoir si la conformité avec la Parole de Dieu est ou n'est pas dans la doctrine dont je fais profession touchant l'Eucharistie. Si pour le terminer je prétendois qu'il en dût passer par mon jugement, il auroit sujet de crier à l'injustice. Si je voulois que quelques-uns que je choisirois en fussent les juges, il pourroit dire qu'ils luy sont suspects. Si j'en allois demander d'autres qui nous fussent également inconnus, il auroit lieu de remontrer qu'en une affaire où il s'agit de son salut, il n'est pas juste qu'il s'en fie à des gens qu'il ne connoît pas, & qui n'ont nul caractere pour en juger. Mais si je voulois bien m'en rapporter à ceux qu'il a choisis luy-mesme pour en bien juger, & dont il a fait serment qu'il

ſuivroit le jugement, tant il ſe tient aſſûré de leur ſuffiſance, de leur probité, & du pouvoir que Dieu meſme leur à donné, mon procedé ſeroit-il injuſte? Au contraire, n'avoüroit-il pas qu'il eſt le plus honneſte, & le plus obligeant du monde? Oüi ſans doute. Or je luy déclare que c'eſt cela meſme que j'ay fait dans ma Methode pacifique, & que c'eſt pour cette raiſon que jay creû luy pouvoir donner ce nom, avec beaucoup de juſtice.

J'y prens pour juge de nos differends, ſur la conformité d'un dogme avec la Parole de Dieu, l'Egliſe en laquelle ſe trouvent les deux partis qui conteſtent, & qu'ils reconnoiſſent l'un & l'autre pour la veritable, & je dis qu'on doit ſuivre ſes déciſions ſous peine d'être Schiſmatique, & d'être traitté comme un infidele. Je ſupplie Monſieur Claude, qu'il luy plaiſe de rappeller en ſa memoire ce qu'il faut

qu'il ait oublié, ou qu'il dissimule, à sçavoir, que je n'ay pas avancé cela de moy-mesme, ny par l'autorité de nos Docteurs, mais que je l'ay pris des decrets, & des décisions tres-claires & tres-formelles du celebre Synode de Dordrecht, où toutes les Eglises Protestantes, qui sont dans leur communion par toute l'Europe, envoyerent leurs députez. Les Arminiens soûtenoient que la doctrine de leurs cinq articles étoit parfaitement conforme à l'Ecriture Sainte, dont ils citoient les Passages, qu'ils estimoient être tres-clairs & décisifs ; & ils ne vouloient point du tout subir le jugement de leur Eglise representative en ce Synode, parce qu'ils croioient reconnoître tres-clairement cette conformité dans leur doctrine, qu'ils avoient pris soin d'examiner au fond ; & neantmoins tous les députez des Eglises déclarerent que c'étoit au Sy-

node de juger de cette conformité, que l'on ſuppoſoit de part & d'autre être neceſſaire. Le Roy Jacques, qui y envoya ſes Theologiens d'Angleterre, proteſta : *Que pour terminer ces differends, il n'y avoit qu'un ſeul moyen dont l'Egliſe s'étoit toûjours ſervie ; à ſçavoir, un Synode National, qui devoit être Juge en cette cauſe, pour décider laquelle des deux opinions étoit le plus conforme à la Parole divine.* Voila le point eſſentiel dont il s'agit, & dont le Synode jugea. Si M. Claude veut ſe donner la peine de lire ma Methode, qui n'eſt pas fort longue, il trouvera que les Theologiens de toutes les Egliſes étrangeres, le ſoûtinrent tres-fortement. Que tout le Synode de Delpht déclara qu'on étoit obligé en conſcience de ſuivre ce jugement. Que ceux de Geneve proteſterent que c'étoit là l'ordre établi de JESUS-CHRIST meſme ; qu'il l'avoit

ſanctifié par l'exemple des Apôtres, confirmé par l'uſage conſtant de toute l'Egliſe, conformément à l'Evangile, qui prononce que celui qui refuſe de s'y ſoumettre doit être tenu pour un infidelle. Que ſi les Arminiens perſiſtoient dans la reſolution de ne le pas faire, dés là meſme ils ſe déclaroient retranchez de la communion de la vraie Egliſe. Enfin il y verra que le Synode de Dordrecht, aprés avoir proteſté dans la ſeſſion 21. qu'il jugera conformément à la Parole de Dieu, laquelle il prend pour la regle certaine, & indubitable de la Foy, décide dans la Seſſion 26. qu'il eſt le juge legitime en cette cauſe, où il s'agiſſoit de déterminer, ſi les dogmes des Arminiens étoient conformes à l'Ecriture. Et quoy qu'ils proteſtaſſent qu'ils avoient la Parole de Dieu pour eux, comme tous les Heretiques le diſent éternellement, on déclara neantmoins qu'ils

étoient obligez de ſoumettre leur jugement en cela meſme à celuy du Synode, auquel ſeul il appartenoit de juger ſouverainement, ſi cette conformité ſe trouvoit dans la doctrine qu'on examinoit.

Je n'exige donc rien dans ma Methode que ce que le Synode de Dordrecht a défini. Or *toute la doctrine enſeignée & décidée au Concile de Dordrecht*, comme parlent Meſſieurs les Proteſtans, à été ſolennellement receüe & approuvée comme-tres conforme à la Parole de Dieu, par toutes les Egliſes prétenduës reformées de France, aſſemblées dans leur Synode National d'Aletz. Et Monſieur Claude à deû jurer devant Dieu, qu'il la ſoûtiendroit comme telle juſqu'au dernier ſoupir, conformément au formulaire du ſerment qui en fut dreſſé dans ce Synode, & que j'ay fait paroître à la fin de la ſeconde édition de ma Metho-

de. Que s'il refuſoit de ſouſcrire à ce decret, il ſe mettroit en danger d'être retranché de ſon Egliſe, & privé du miniſtere, comme il paroît manifeſtement par les actes que jay produits au meſme lieu. Il eſt donc évident, & je ne vois pas qu'il y ait de replique à ce que je dis, que les déciſions des Conciles qui repreſentent l'Egliſe où l'on eſt, & qu'on tient pour la veritable, ſont des preſcriptions ſolides contre nous; que je ne demande en cela des Proteſtans, que ce qu'eux-meſmes ont trouvé bon d'exiger de tous ceux qui les ſuivent; la choſe du monde qui leur tient le plus au cœur, & de laquelle ils ſe ſont fait une maxime inébranlable de religion; & j'ay bien de la peine a croire, que Monſieur Claude ne me rende à la fin juſtice, & qu'il n'avoüe que ma Methode ne peut être injuſte, en exigeant de luy ce que luy-meſme à trouvé ſi beau, ſi utile, &

ſi neceſſaire, qu'il a promis à Dieu par un ſerment, qui vaut du moins autant qu'un vœu, de le garder inviolablement juſqu'à la mort.

Mais quand cela ne ſeroit pas, puiſqu'il *n'y peut avoir*, ſelon luy, *de voie raiſonnable, ni utile pour terminer les differends qui nous diviſent, que celle d'examiner la choſe au fond, pour reconnoître ſi la conformité que nous ſuppoſons être neceſſaire, eſt ou n'eſt pas.* Et puiſqu'il faut enſuite neceſſairement que quelqu'un faſſe cét examen, je le prie de me dire de ſang froid, en homme d'honneur, toute préoccupation, & tout engagement à part, s'il a pû ſe perſuader que c'eſt à luy, ou à moy, à chaque particulier, ou à pluſieurs enſemble, dans une conference reglée, qu'il appartient de le faire, & de décider ce qui eſt conforme au vrai ſens de l'Ecriture. Si c'eſt à pluſieurs particuliers réunis dans

une conference qu'ils font de concert à l'amiable, pour s'éclaircir ſur un point de cette importance; c'eſt donc à plus forte raiſon à toute la vraie Egliſe, repreſentée dans un Concile compoſé de tous les Paſteurs, & Docteurs députez par autorité publique de la part de toutes les Egliſes particulieres, pour s'en éclaïrcir, & qui proteſtent qu'ils prennent pour regle la parole de Dieu, qu'ils veulent ſuivre tres-exactement, en toutes choſes. Quoy, Monſieur Claude veut que luy & moy, tous deux enſemble, ayons l'autorité pour décider ſi le jugement que porte tout un Concile eſt conforme à la Sainte Ecriture ou non; & tout le Concile ne l'aura pas, pour déterminer ſi la doctrine que nous ſoûtenons a cette conformité avec elle, ou ne l'a pas? Nos déciſions ſeront donc des preſcriptions contre les Conciles; & les déciſions des Conciles ne pour-

ront être des prescriptions contre nous? Je ne suis pas si injuste que de vouloir croire que M. Claude ait l'injustice de dire, non pas mesme de penser une chose si injuste, & si bizarre.

Que si pour éviter la confusion qu'il s'attireroit par une proposition si déraisonnable, il s'avise de nous dire, que c'est à chaque particulier d'en juger, & que chacun y est pour soy, *sur tout lors qu'il s'agit de son salut*; cela s'appelle, en évitant un écueil, donner contre un autre, & retomber dans une bien plus grande extrémité. Car je demande à Monsieur Claude, si le jugement de ce particulier, *est cette unique voie raisonnable & utile, pour terminer les differends qui nous divisent*, ou si elle ne ne l'est pas? Si elle ne l'est pas, il en faut donc chercher une autre, puisqu'on n'y trouve pas ce que M. Claude prétend trouver; si elle l'est, il faut donc conclure que

cét honneste homme de particulier, qui sera peut-être un fort bon taillèur de pierre, & qui doit avoir soin de son salut aussi bien qu'un autre, aura toute l'autorité que toute l'Eglise ne peut avoir, & que les décisions d'un si habile homme pourront être des prescriptions contre elle, sans qu'elle ait droit de prétendre que ses décisions puissent jamais être des prescriptions contre luy. Il faudroit être bien hardi pour s'exposer à l'indignation de ceux qui entendroient une pareille extravagance, & qui sans doute seroient fortement tentez de la punir.

Mais il y a bien plus ; car il faut encore que Monsieur Claude nous apprenne, si ce particulier, qui doit faire cét examen, pour reconnoître si la conformité avec la Parole de Dieu, est ou n'est pas, dans le dogme qu'il examine, agit en cela par son propre sens, & par les lumiéres

de la raiſon qui le dirige, ou ſi c'eſt par l'impreſſion ſecrete de l'eſprit de Dieu qu'il ſe conduit, en portant ſon jugement ſur un point ſi délicat. Si c'eſt par cette impulſion interieure, nous voila reduits à l'eſprit particulier dont je viens de montrer l'illuſion ſi clairement dans tout le chapitre XIII. que je ne crois pas qu'il prenne jamais envie à Monſieur Claude de s'y attacher. Que ſi c'eſt par ſon propre ſens, & par cette belle lumiere qu'il appelle ſa raiſon, comme il n'y a rien de plus ſujet à ſe tromper que le ſens d'un particulier, ſans parler icy des autres, qui ne ſe ſentent pas obligez de déferer à ce prétendu bon ſens, beaucoup moins de le recevoir comme une ſolide preſcription; comment ſera-t-il aſſûré luy-meſme qu'il ne ſe trompe pas? Comment ſçaura-t-il que cette doctrine, que ſon ſens naturel luy dit être conforme à la vraie parole de Dieu, l'eſt en

effet ? Et comment ſera-t-il certain d'une certitude infaillible, comme jay montré qu'il le falloit être, pour avoir une Foy divine, qu'il a pris le vray ſens de l'Ecriture, dans des Paſſages conteſtez ? En verité il y auroit tant d'injuſtice a vouloir ſoûtenir tant de choſes ſi peu juſtes, que je ne crois pas que Monſieur Claude, qui n'eſt pas trop mal adroit, s'y veuille jamais engager. Voions donc maintenant ce qu'il ajoûte.

Il faut néanmoins avoüer, dit-il, *que cette Methode du Pere Maimbourg, eſt beaucoup plus adroite, & mieux concertée que celle de Monſieur Arnaud. Car outre qu'elle eſt plus ſelon l'eſprit & les intereſts de l'Egliſe Romaine, prenant l'autorité des déciſions Eccleſiaſtiques pour ſon principe, ce que l'autre ne fait pas; outre cela, dis-je, elle ne s'engage pas comme fait l'autre, ny à de nouvelles diſputes, ny à de nouveaux dangers. Elles veulent toutes deux éviter la diſcuſſion du fond de la*

controverse. Or celle qui oppose le jugement des Conciles, ne peut tout au plus que s'engager dans la dispute touchant l'autorité de l'Eglise representative, & de ses assemblées, qui n'est pas une dispute nouvelle, au lieu que lautre, &c. De grace, Monsieur, ayez la bonté d'épargner la comparaison; elle ne me seroit pas avantageuse. Je veux croire que la Methode de Monsieur Arnaud est fort bonne, pour le dessein qu'il a eû de montrer l'impossibilité du changement que vous supposez qu'on a fait dans la créance que l'on doit avoir du grand mystere de l'Eucharistie. Il n'a pû exécuter ce dessein, sans qu'il s'engageast dans beaucoup de disputes, qui luy donnent lieu de faire paroître ce qu'il a de talent & de lecture. Pour moy, jay pris un autre route, où peut-être qu'il n'y a pas tant de gloire a acquerir, mais je me persuade aussi qu'il me sera permis de croire que ma Metho-

de n'eſt pas trop mauvaiſe, pour la fin que je me ſuis propoſée, qui eſt de ramener ſans diſpute les Proteſtans á la vraie Foy.

En effet, Monſieur Claude avoüe qu'en ſuivant cette Methode, je ne puis tout au plus m'engager que dans la diſpute de l'autorité de l'Egliſe repreſentative. Si cela eſt, il faut avoüer que jay reuſſi fort heureuſement dans mon entrepriſe: car il faut qu'il tombe d'accord, qu'il n'y a jamais de diſpute ſur un principe dont on convient également de part & d'autre. Or j'ay montré dans ma Methode pacifiqne, que les Proteſtans meſmes avoient établi celuy-cy, dans leur Synode de Dordrecht, à ſçavoir qu'on étoit obligé de ſe ſoumettre à l'autorité ſouveraine de l'Egliſe repreſentative, pour terminer les differends qui peuvent naître ſur le vrai ſens de l'Ecriture, meſme entre ceux qui reconnoiſſent cette Egliſe. Et luy-meſme ne s'eſt-

il pas obligé par ſerment à le ſoûtenir éternellement, ſous peine d'être retranché de ſon Egliſe? Puis donc que, ſelon luy, je ne puis avoir tout au plus que cette ſeule diſpute, en ſuivant ma Methode, il eſt tout clair que je n'en puis jamais avoir aucune avec luy.

Mais ce n'eſt pas ce qu'il demande. Il aimeroit fort à jouſter. Il eſt comme ces Amadis qui couroient le monde, en cherchant leurs avantures, qui avoient toûjours la lance en arreſt, & l'armet en teſte, & qui étoient fort dépitez quand ils ne trouvoient nul geant qui gardât les paſſages, ou du moins pas un Chevalier errant, contre lequel ils pûſſent s'éprouver. Voila pourquoy il ne ſe laſſe point de dire, que la voie la plus naturelle, & la plus certaine, eſt d'en venir au plûtoſt, ſans détour, & de plein pied, à la Parole de Dieu qui eſt nôtre regle. Il voudroit que les

deux partis s'appliquassent à la discussion des endroits contestez de l'Ecriture, pour reconnoître leur vrai sens entre-eux, en épargnant cette peine aux Conciles. Il seroit bienaise que l'on se tint de part & d'autre à ces Passages, ou pour les defendre, ou pour les gagner, sans que l'Eglise se mêlast de cette querelle, pour vuider le differend par son autorité, parce qu'il sçait fort bien ce que, selon Tertullien, les Heretiques ont veu de tout temps aussi bien que luy. Il sçait, dis-je, que sans cela l'on ne peut jamais esperer de voir la fin de ces opiniâtres contestations, chacun prétendant qu'il a le vrai sens de l'Ecriture, & qu'on trouvera toûjours le moyen de se sauver dans l'embarras de la dispute, en s'attribuant mesme la victoire. Que sera-ce donc, si l'on entre dans l'examen des sentimens d'un Cophte, d'un Ethiopien, d'un Jacobite, d'un Armenien, d'un

Moſcovite, de mille gens de la Grece moderne, dont on n'eſt pas toûjours trop obligé de bien démêler les penſées, ny de deviner ce qu'ils ont voulu dire ? A la verité je comprens fort bien, que tout cela eſt un grand ragoût à un Proteſtant qui aime à diſputer, pour ſe maintenir toûjours dans l'incertitude, où les diſputes de cette nature ont coûtume de jetter les eſprits. Pour moy qui ſuis entiérement perſuadé de cette verité, & qui d'ailleurs ay l'ame pacifique, j'ay fait publiquement profeſſion dans ma Methode, de ne vouloir que des preſcriptions inconteſtables, tres-ſolidement établies ſur des principes dont nos adverſaires conviennent, & qui par conſequent écartent toutes les diſputes.

Chap. 4. Pag. 39. Monſieur Claude pourtant ne ſe rebute pas encore, & veut abſolument m'y engager. Car dans le Chapitre quatriéme de ſon premier livre, il dit que pour emploier ce

Principe dont je me ſers, pour terminer les differends qui naiſſent ſur l'intelligence de l'Ecriture, il faut premiérement prouver que l'Egliſe Romaine eſt infaillible, ce que toutes les ſociétez qui en ſont ſeparées luy conteſtent. *Si elle l'a,* dit-il, *elle l'a par un Privilege particulier, qu'il faut examiner avant que de le recevoir. Car on ne peut le recevoir ſur ſa ſimple parole, ſans donner dans l'extravagance, & dans un cerle ridicule, qui eſt qu'on croit l'Egliſe Romaine infaillible, parce qu'elle le dit, & qu'on croit à cét égard ce qu'elle dit, parce qu'elle eſt infaillible.* Outre que cela eſt, dit-il, d'une tres-longue & tres-difficile diſcuſſion, & dont les peuples ne ſont pas capables, ce qu'il tâche de montrer par les propres termes de Monſieur Arnaud, qui dit que l'Egliſe n'étant pas naturellement infaillible, c'eſt par les principes de la Foy, ou par vne longue ſuite de raiſonnemens qu'on doit

L. 1. c. 7.

prouver qu'elle l'est surnaturellement.

Il y a bien des choses à dire sur cela à M. Claude. Premiérement que j'ay dit positivement dans ma Methode, qu'il ne s'agit pas en cecy de l'Eglise Romaine, mais précisement de la vraie Eglise, reconnuë mesme par ceux qui contestent, avant qu'elle se soit déclarée pour l'vn ou pour l'autre parti. Car que ce soit l'Eglise Romaine qui ait le caractere de la vraie Eglise, & que celle de M. Claude ne l'ait point du tout, c'est vne affaire toute differente, que je démêleray bientôt dans un autre petit traité particulier, par les principes mesmes de nos adversaires.

Chap. 3. Sect. 11.

Secondement, que j'ai fait voir qu'il ne s'agissoit pas mesme en cette occasion de sçavoir si cette vraie Eglise peut faillir ou non, & que c'estoit assez que les Protestans avoüassent d'un commun consentement, comme ils ont fait

Chap. 2. Sect. 9.

dans le Synode de Dordrecht, que ceux qui ſont dans cette Egliſe ſont obligez de ſoûtenir qu'elle ne ſe trompe point, & que ce qu'elle définit dans un Concile qui la repreſente, eſt conforme en effet à la Parole de Dieu, qui eſt ſa Regle, & qu'elle l'applique comme Juge legitime des differends où il s'agit de ſon vrai ſens. Car il y a bien de la difference entre pouvoir faillir, & ne faillir pas. Qu'elle ſoit infaillible, ou non, les Proteſtans ont déclaré dans ce Synode qu'on eſtoit obligé, en ſe ſoumetant à ſon jugement, de croire qu'elle ne ſe trompoit pas dans ces occaſions; qu'elle y eſtoit aſſiſtée de l'Eſprit de Dieu, & que ce qu'elle décidoit eſtoit conforme à l'Ecriture.

En troiſiéme lieu, que j'ay démontré, que ſelon ce meſme Synode, lequel ils ont fait ſerment de ſoûtenir juſqu'au dernier ſoupir, ils ſont obligez de croire qu'elle eſt infaillible dans ces *Ibid. Sect. 12.*

ſortes de déciſions. La démonſtration en eſt claire, & ſans repartie. Il eſt tres-certain que celuy qui juge ſelon la parole de Dieu eſt infaillible dans ſon jugement. Or, ſelon ce Synode, ils doivent croire que l'Egliſe de Jesus-Christ, dans les controverſes de la Foy, juge ſelon le vrai ſens de l'Ecriture, puiſque c'eſt de cela meſme qu'elle décide entre les deux partis, & qu'ils ſont obligez de ſe ſoumettre à ſon jugement. Il eſt donc tout clair, que ſelon leurs propres maximes, ils ſont obligez de croire auſſi bien que nous, que la vraie Egliſe eſt infaillible dans le jugement qu'elle porte, pour terminer nos differends ſur les matiéres de la Foy.

Quatriémement, que je viens de prouver dans le Chapitre précedent, ſans embarras, par la lumiére meſme naturelle, indépendemment de l'Ecriture, & des déciſions des Conciles, que préſuppoſé

ſuppoſé qu'il y ait une Religion & une Providence de Dieu, il faut neceſſairement que la vraie Egliſe ſoit infaillible dans les points qui appartiennent à la Foy ; d'où l'on a aiſement conclu, que dans cette ſorte de preuve il n'y avoit aucune apparence de cercle, par lequel de deux choſes également inconnuës l'on prétendiſt montrer l'une par l'autre.

Enfin, je luy puis dire que tout ce Traité de la vraie Parole de Dieu eſt une démonſtration continuelle, la plus claire, & la plus intelligible du monde, de l'infaillibilité de la vraie Egliſe. Car, aprés avoir clairement prouvé ce dont nul Chrétien ne ſçauroit diſconvenir, qu'afin que l'on croie d'une Foy divine un article de nôtre créance, il faut que l'on ſoit auſſi aſſûré par une infaillible certitude de la conformité qu'il a avec la Parole de Dieu, qu'on le doit eſtre de l'article meſme, puiſque c'eſt ſeulement par là qu'on le

croit : J'ai fait voir que cette assûrance ne pouvoit venir que de l'Ecriture mesme, ou de la Tradition, ou de la persuasion interieure, ou enfin de l'Eglise. Elle ne peut venir ni de l'Ecriture, ni de la Tradition, ni de la persuasion de cét esprit particulier, comme on vient de le démontrer; il faut donc necessairement qu'elle vienne de l'Eglise, & consequemment qu'elle soit infaillible.

Il n'y a personne parmi les plus simples qui ne comprenne aisément tout cela, & qui n'en soit mesme tres-convaincu par son experience. Car dans la diversité des sens que l'on donne aux Passages de l'Ecriture, pour établir ce que l'on doit croire de Foy divine, il sçait fort bien qu'il luy est impossible de démêler le vrai d'avec le faux, par une autre voie que par celle de l'autorité souveraine de la vraie Eglise, qu'il regarde ensuite comme l'organe de Dieu mesme, qui luy propose par

elle ce qu'il doit croire. Il n'y a rien de plus aiſé pour luy, que de ſe mettre en repos de ce côté-là, & de ſçavoir ſans peine tout ce qu'il faut croire pour eſtre ſauvé. Il ne luy faut ni livre, ni étude, ni diſcuſſion de Paſſages, ni examen. Il a pour regle de ſa Foy la vraie Parole de Dieu, qu'il entend luy-meſme par ſon Egliſe, ſans qu'il en puiſſe nullement douter; comme quand on publie les Ordonnances & les Déclarations du Roy par l'autorité publique des Magiſtrats, il eſt fort aſſûré que c'eſt le Roy meſme qu'il entend, & qui luy parle en cette maniére par ſes Officiers. De ſorte qu'il n'y a rien de plus court, ni de plus facile, ni de plus proportionné à la capacité des plus ignorans, & des plus ſimples, que ce qu'on exige de nous pour avoir la Foy neceſſaire à nôtre ſalut. Car il n'y a qu'à croire, ſans autre examen, ce que l'Egliſe nous propoſe, comme revelé

de Dieu, qui s'explique par elle.

Liv. 1. c. 4. J'ai dit cecy, pour ſatisfaire M. Claude, & pour avoir droit de l'accuſer auſſi à mon tour, ſans aigreur, d'eſtre injuſte, quand il nous accuſe de ne pouvoir rien croire, ſans eſtre obligez de faire de grandes diſcuſſions, & de longs & penibles examens, ſur l'autorité de l'Egliſe. On voit manifeſtement l'injuſtice de cette accuſation aprés ce que je viens de dire. Mais ce qui pouſſe l'injuſtice bien plus loin, c'eſt qu'il ajoûte que les ſimples, qui ne ſont pas capables de cette longue ſuite de raiſonnemens, qu'il faut faire dans cét examen, & par conſequent qui n'ont rien qui les aſſûre de leur foy, ne peuvent demeurer en conſcience dans l'Egliſe Romaine, & qu'ils ſont obligez de ſe ranger à la Communion qu'il appelle Réformée, parce qu'elle a bien plus, & d'aſſûrance, & de facilité dans le principe qu'elle ſuit, &

dans ſa regle, qui eſt l'Ecriture. Voions comme il s'y prend pour le prouver. *Si l'on dit*, ce ſont ſes paroles, *qu'il faut avant toutes choſes leur prouver la divinité de cette Ecriture, je répons premiérement que ce Principe ne tombe point en conteſtation, quand il s'agit de choiſir, non entre les diverſes Religions qui ſont au monde, mais entre les diverſes Communions qui profeſſent le Chriſtianiſme; car la confeſſion de la divinité des Ecritures leur eſt commune.* Mais dans la diverſité des ſentimens qui ont eſté, & qui ſont encore aujourd'huy ſur les Livres conteſtez, que deviendra cette réponſe? Et puis quand nous ſerions tous d'accord ſur ce point-là, cela ne ſuffit pas: car il faut de plus qu'on en ait une certitude infaillible, & d'où la prendrez-vous? Voilà le point eſſentiel dont il s'agit; il faut donc répondre autrement. *Je répons en ſecond lieu*, nous dit M. Claude,

que l'Eglise Romaine ne doit pas moins prouver cette divinité que les autres Eglises, puis qu'avant que de se faire reconnoistre infaillible, il faut qu'elle se fasse reconnoistre Eglise; ce qu'elle ne peut, si on luy conteste la divinité de l'Ecriture, & qu'elle ne veuille pas prendre la peine de la prouver. Outre que toutes les preuves par lesquelles elle prétend établir son infaillibilité, dépendent, ou mediatement, ou immediatement de l'Ecriture; & par consequent elles supposent sa divinité.
J'ai déja dit qu'il n'est pas icy question de l'Eglise Romaine, qui se fera reconnoistre pour la vraie Eglise dans un petit Traité qui suivra bientost celuy-cy. Il s'agit donc maintenant de la vraie Eglise, quelque part qu'elle soit, ou parmi eux, ou parmi nous; & j'ai fait voir assez clairement, ce me semble, & mesme par les Protestans, qu'elle se faisoit reconnoistre infaillible, indépendemment de son propre témoignage,

& de celuy de l'Ecriture : de ſorte que l'on ne dit rien dans cette ſeconde réponſe, dont on n'ait déja veu la foibleſſe & la fauſſeté. Il en faut donc une troiſiéme, & la voici. *Mais enfin je dis*, pourſuit M. Claude, *que les caractéres de Divinité, qui brillent de toutes parts dans cette Ecriture, ſont ſi vifs, & en ſi grand nombre, que les plus ſimples en peuvent être touchez, pourveû qu'ils s'appliquent à les conſiderer avec un eſprit pur, & avec une bonne conſcience.* Je me doutois bien qu'il en reviendroit à l'ancienne réponſe de Meſſieurs ſes Prédeceſſeurs ; c'eſt à dire, que l'Ecriture ſe fait connoître par ſon propre éclat, auſſi clairement que la lumiére, à ceux qui ont la crainte de Dieu dans l'ame. Et c'eſt ce que je viens de refuter dans tout le Chapitre ſixiéme de ce Traité, par de ſi fortes & de ſi évidentes démonſtrations, tirées meſme des Proteſtans, que je ne crois pas qu'au-

cun d'eux puiſſe jamais produire avec honneur une réponſe ſi décréditée, en diſſimulant ce qu'on a produit contre elle, & qui la ruine ſans reſſource. Il n'y a donc point d'aſſûrance, ni de facilité parmi eux, pour connoiſtre la divinité de l'Ecriture. Voions ſi M. Claude y en trouvera pour l'intelligence de ſon vrai ſens. Voicy le principe facile & aſſûré qu'il nous promet pour en juger, & pour nous mettre dans un parfait repos, ſi nous nous voulons faire Proteſtans.

L. 1. *ch.* 4. p. 37. *Nous avons*, dit-il, *la parole de Dieu, que tout homme peut lire, ou ſe la faire lire, ou l'écouter, lors qu'on la lit publiquement. Cette Parole contient nettement & clairement tout ce qui eſt neceſſaire pour former la Foy, & pour regler le culte, & les mœurs; & Dieu nous favoriſant de ſa grace, il eſt aiſé, meſme aux plus ſimples, de juger ſi le miniſtére ſous lequel nous vivons, peut conduire au ſalut. Car*

il ne faut pour cela que l'examiner ſur deux caracteres ; l'un, ſi l'on y enſeigne toutes les choſes clairement contenües en la Parole de Dieu ; & lautre, ſi d'ailleurs on n'y enſeigne rien qui ſoit contraire à ces choſes, & qui en corrompe l'efficace ou la force. Et plus bas. *C'eſt ce que tout homme peut facilement trouver dans noſtre Egliſe. Car s'il prend ſoin d'examiner ſon miniſtere par la Parole de Dieu, il verra que nous annonçons les choſes qui ſont clairement contenües dans l'Ecriture.* Comme ſi l'on diſoit par exemple (car Monſieur Claude ne trouvera pas mauvais que je faſſe un petit commentaire ſur ſon texte,) comme ſi l'on diſoit donc, que ce que JESUS-CHRIST preſenta à ſes Diſciples à la Cene, n'étoit pas ſon Corps, & ſon Sang, quand il leur dit : *Prenez, & mangez, cecy eſt mon Corps.* Alors tout homme qui entend le Preſche à Charenton, prenant ſoin d'examiner le miniſtere

qui enſeigne cette doctrine, voit auſſitoſt ſans aucune difficulté, & ſans pouvoir ſeulement douter du contraire, que l'abſence réelle eſt clairement contenüe dans ces Paroles, qui ne peuvent ſignifier que la figure; & quoy qu'on luy diſe que mille gens tres-ſaints, tres-ſçavans, & tres-éclairez ont ſoûtenu quelles exprimoient la preſence, ſelon le ſens que ces termes preſentent naturellement à l'eſprit, il voit néanmoins clairement par luy-meſme, que tous ces gens-là ſe trompent, & la-deſſus il vit dans une parfaite aſsûrance.

Voicy bien davantage; le miniſtere ſous lequel il vit, dit l'abſence réelle; l'Egliſe dans laquelle nous vivons, ſoûtient la preſence. Celle-cy allegue ces paroles tres-formelles de JESUS-CHRIST, qui dit à ſes Apôtres: *Prenez, & mangez, cecy eſt mon Corps.* L'autre produit des Paſſages, où l'abſence n'eſt pas ex-

primée formellement, mais d'où il prétend la tirer par des consequences que l'on soûtient être tres-fausses. Selon M. Claude, c'est à cét homme simple qui entend le Presche de juger pour se mettre en repos, que la doctrine de son ministére est conforme au vrai sens de l'Ecriture; & ce n'est point du tout au ministére de regler par son jugement la créance de ce particulier, pour assûrer sa conscience.

Allons plus outre. Les Herésies & les méchantes Doctrines, qui précipitent les ames dans les Enfers, ne naissent, dit S. Augustin, que des bonnes Ecritures mal entenduës. Il y a donc des choses tres-essentielles, & dont la connoissance est tres-necessaire pour le salut, qui ne sont pas si clairement exprimées dans l'Ecriture, que l'on ne puisse s'y tromper, & prendre mesme quelquefois ses paroles en un sens tout contraire, que l'on appuiera par

Tract. 18. in Io.

d'autres Paſſages, par leſquels on prétendra qu'on doit expliquer les premiers. C'eſt ainſi qu'Arius, qui nioit la Divinité du Verbe, produiſoit quarante Paſſages, qu'il eſtimoit clairs & déciſifs pour prouver cette impiété. Macedonius n'en faiſoit pas moins contre le S. Eſprit. Neſtorius proteſtoit qu'on ne trouvoit pas dans l'Ecriture, qu'il n'y euſt qu'une ſeule perſonne en JESUS-CHRIST, & croioit y en trouver deux. Eutyches au contraire, ſouſtenoit qu'on n'y trouvoit pas deux natures dans une ſeule perſonne. Enfin les Arminiens alleguoient des Paſſages tres-évidens, & tres-formels, ſelon leur ſens, pour établir leurs cinq articles. Tous ceux-cy étoient dans la meſme Egliſe, repreſentée par les quatre premiers Conciles de Nicée, de Conſtantinople, d'Epheſe, & de Calcedoine, que les Proteſtans reconnoiſſent, auſſi bien que le Synode de Dordrecht, qui repreſentoit

le ministére, & l'Eglise où étoient les Arminiens. Selon la maxime de M. Claude, lors que ces Conciles faisoient leurs Decrets, ces gens-cy pouvoient dire : Hé, Messieurs, prenez garde à ce que vous faites! *Nous avons la Parole de Dieu, que tout homme peut lire, ou se la faire lire, ou l'écouter. Cette Parole contient nettement & clairement tout ce qui est necessaire pour former la Foy; & Dieu nous favorisant de sa grace, il est aisé, mesme aux plus simples, de juger si le ministére, sous lequel nous vivons, peut conduire au salut. Car il ne faut pour cela qu'examiner si l'on enseigne les choses contenuës clairement dans la Parole de Dieu.* Or nous vous déclarons, qu'aprés avoir examiné ce que vous dites, nous jugeons qu'il n'est pas clairement dans l'Ecriture, & que nous y voions tout le contraire, du moins aussi clairement, pourroient ajoûter les Arminiens, que Calvin & Beze y trouvérent l'ab-

ſence réelle du Corps de JESUS-CHRIST dans l'Euchariſtie, nonobſtant ces Paroles qui paroiſſoient dire fort clairement tout le contraire : *Prénez, & mangez, cecy eſt mon Corps.* Au reſte, ne prétendez pas *que vos déciſions puiſſent jamais être des preſcriptions contre nous.* Qu'il vous ſouvienne *que rien ne peut preſcrire contre la verité, ſur tout lors qu'il s'agit du ſalut. Les déterminations des Conciles n'étant ſelon nous d'aucune conſideration, qu'entant qu'elles ſont conformes à l'Ecriture Sainte, & aux principes de la Religion Chrétienne ; il n'y peut avoir de voie raiſonnable ni utile pour terminer nos differends, que celle d'examiner la choſe au fond, pour recennoiſtre ſi la conformité que nous ſuppoſons neceſſaire eſt ou n'eſt pas.* Nous l'avons fait exactement, & nous jugeons qu'elle n'eſt point du tout en ce que vous dites, & qu'elle eſt manifeſtement en ce que nous diſons. *Comme il s'agit icy de nô-*

tre ſalut, c'eſt à nous *d'examiner le miniſtere ſous lequel nous vivons, & d'en juger par la Parole de Dieu*, qui eſt ſi claire dans ces points fondamentaux, *que les plus ſimples* en peuvent comprendre le vrai ſens ſans aucune difficulté; & là-deſſus *nous ſommes aſſûrez, & nous vivons dans un parfait repos*. Mais il n'en eſt pas ainſi parmi vous, qui avez pour principe l'autorité de l'Egliſe repreſentative, pour terminer les differends que nous avons ſur le ſens de l'Ecriture; car pour s'aſſûrer, *il faudroit prouver ſon infaillibilité par l'Ecriture*; & c'eſt ce que vous ne pouvez faire, ſans vous engager dans un cercle ridicule.

On ne peut pas dire que je fais parler à ma mode ces honneſtes gens, pour en tirer tout l'avantage que je veux : car il eſt évident qu'ils n'ont dit que ce qu'il a plû à M. Claude, s'étant exprimé par ſes propres termes. Et cela étant, il

eſt tres-certain que tous ces anciens Herétiques, & les Arminiens, que les Calviniſtes n'ont pû ſouffrir, ſe pourront auſſi bien defendre que les Proteſtans, ſans qu'on y puiſſe jamais remarquer la moindre difference.

Et quand meſme on en trouveroit quelqu'une, ce qu'aſſûrément l'on ne fera pas, on n'en ſeroit pour cela gueres mieux. Car il faudroit toûjours nous dire, comment ces perſonnes ſimples, auſquelles il eſt ſi facile d'examiner, ſi la doctrine qu'on leur propoſe eſt conforme au vray ſens de la Parole de Dieu, ſont aſſûrées qu'elle l'eſt, & qu'il n'y a ni tromperie, ni illuſion dans leur jugement. Ce ne peut être nullement par l'Ecriture, comme on l'a fait voir manifeſtement dans les chapitres 7. 8. & 9. Encore moins par la Tradition, comme on la veû dans le chapitre 11. Ce n'eſt pas auſſi par l'Egliſe dont Monſieur Claude

ne veut pas reconnoiſtre l'autorité, pour nous donner cette infaillible certitude que l'on doit avoir ſur le principe de la Foy. On ne peut pas dire auſſi que c'eſt par le bon ſens naturel de chaque particulier; car outre qu'il y en a pluſieurs qui certainement n'en ſont pas trop bien pourvûs, comment ce pauvre artiſan ſçaura-t-il que ſon bon ſens, qui ſe trompe ſi ſouvent en tant de choſes, ne ſe trompe pas en celle-cy? Et ſi toute l'Egliſe repreſentative, composée de tant de gens ſi éclairez, & ſi capables, ne peut donner à perſonne cette aſſûrance, parce qu'elle ſe peut tromper; un pauvre particulier, ſans lecture, & ſans étude, ſans connoiſſance des originaux, & des copies, & ſans aucune certitude de la fidélité des verſions, ſe la pourra-t-il donner à luy-meſme, avec ſi peu de lumiére, & de capacité? Mais quand on lit dans leur Confeſſion de Foy,

laquelle ils prétendent être tres-conforme à la Parole de Dieu, ſans en pouvoir douter : quand on y lit, dis-je, ces mots, *nous diſons, nous croions, nous condamnons*, eſt-ce un particulier qui définit avec cette certitude prétendüe, ſans que l'on puiſſe dire que ce ſoit le miniſtere ſous lequel ils vivent, & leur Egliſe repreſentative? Une petite étincelle de ſens commun ne ſuffit-elle pas, pour faire voir toute l'illuſion d'une prétention ſi ridicule?

Que fera donc icy Monſieur Claude, qui s'eſt engagé à nous promettre cette certitude, que l'on peut avoir avec tant de facilité, ſi l'on ſe range à ſa Communion? Il ne reſte plus qu'à dire ce qu'il a fait adroitement couler dans cette plaiſante promeſſe, par ces deux ou trois paroles qu'il ſeroit bienaiſe qu'on laiſſaſt paſſer, ſans qu'on y fît quelque reflexion.

Et Dieu, dit-il, *nous favoriſant de ſa grace, il eſt aiſé, meſme aux plus ſimples, de juger ſi le miniſtere*, &c. c'eſt a dire, que les plus ſimples parmy eux ont une grace interieure, qui leur fait juger certainement, ſi les déciſions des Conciles ont cette conformité qu'elles doivent avoir avec la Parole de Dieu. Il valoit mieux nous dire ſans façon, Meſſieurs, faites-vous Proteſtans, & je vous donne ma parole, que vous aurez en meſme temps cette grace, que nos anceſtres ont appellée la perſuaſion interieure, ou l'eſprit particulier, qui vous fera découvrir ſans difficulté, avec toute la certitude imaginable, quel eſt le vray ſens conteſté dans toutes ſortes de controverſes, quoy que tous les Conciles de la vraie Egliſe puiſſent décider. Car comme ils n'ont pas cét eſprit particulier, parce qu'il ſont pluſieurs enſemble, il ſe peut faire qu'ils ſe trompent; & vous qui l'aurez,

vous ne manquerez pas de devenir ces bienheureux infaillibles, qu'on chercheroit inutilement dans les Conciles. Vous ſerez leurs Juges, & les Arbitres ſouverains de la fortune de tous leurs Decrets, pour déterminer s'ils ſont équitables, ou non, par la conformité que vous jugerez qu'ils ont, ou qu'ils n'ont pas avec la Parole de Dieu. Il eſt bien vrai que nos Confreres depuis quelque temps l'ont rejetté avec opprobre, comme une extravagance dangereuſe, qui conduit à l'impiété. Mais puis qu'il ne nous reſte plus que ce moien, pour dégager la parole que j'ai donnée, que les plus ſimples parmi nous pourroient aiſément juger ſi le miniſtére prenoit bien le vrai ſens de l'Ecriture, il faut bien neceſſairement qu'on y revienne. Non, Monſieur, croyez-moy, l'on n'y reviendra jamais, & vous en ſerez, s'il vous plaiſt, perſuadé par la lecture du Cha-

pitre 13. de ce Traité. Il n'y a pas moyen de s'en dédire. Il eſt certain qu'on ne trouvera jamais rien qui ſoit capable d'aſſûrer un Proteſtant, que ce qu'il croit eſt parfaitement conforme à la vraie Parole de Dieu.

Que M. Claude diſe maintenant la verité de bonne foy, en honneſte homme, qui ne voudroit pas dire un menſonge de ſang froid; il ne luy eſt pas ſi aiſé de ſortir de cét embarras, que de ſe tirer d'entre les mains des Cophtes ou des Egyptiens, des Ethiopiens, des Armeniens, des Maronites, des Neſtoriens, & des Grecs du bas Empire, que M. Arnaud luy a mis ſur les bras, pour l'accabler par cette effroiable multitude de ces troupes d'Orientaux. De ſorte qu'on peut dire de M. Antoine Arnaud, combattant contre M. Claude, ce que Virgile dit d'Antoine, qui alloit fondre ſur ſon ennemi avec

Virg. 8. Æn. toutes les forces de l'Egypte & de l'Orient.

Variis Antonius armis
Ægyptum vireſque Orientis, &
ultima ſecum
Bactra vehit.

Mais pour tirer d'affaire M. Claude, je m'en vais lui donner un bon conſeil. Qu'il laiſſe là l. 3. c. 13. tous ces gens ſans aveu, dont luy ni moy ne faiſons pas beaucoup d'état, puiſque, ſelon luy-meſme, ils ſont contre les deux Communions.

Qu'il ne s'amuſe plus à un Metrophanes Critopulus, à un Meletius d'Epheſe, à ſon Zacharie Gerganus, à ſon Cyrille Lucar, ni à ce qu'ont dit, ou n'ont pas dit de certains Grecs, qui ne ſçavoient pas eux-meſmes trop bien ce qu'ils vouloient dire. Qu'il prenne plus utilement la peine de remonter juſques au temps, où ceux qui ont les premiers conteſté ſur nos Myſtéres, ſe trouvoient dans la meſme Egliſe, que luy-

meſme reconnoiſt pour la veritable. En faiſant ſerment qu'il ſuivroit juſqu'à la mort les Decrets du Synode de Dordrech, il a juré qu'il renonceroit au party qui s'attache encore aujourd'huy à ceux qui refuſerent alors de ſe ſoûmettre aux déciſions de la vraie Egliſe. Qu'il accompliſſe la promeſſe qu'il a faite à Dieu, comme il y eſt obligé par toute les loix de la Nature, de la conſcience, & de l'honneur, ſous peine de damnation; & lors de Proteſtant, il deviendra ſans diſpute bon Catholique.

Sur cela M. Claude ſouffrira que je prenne congé de luy, pour tirer les concluſions qui coulent naturellement de ces deux veritez, que j'ay prouvées dans cét Ouvrage. La premiére, que les Proteſtans n'ont rien du tout qui les puiſſe aſſûrer de ce que Dieu a revelé. La ſeconde, que nous en avons une certitude infaillible, par l'autorité de l'Egliſe.

CHAPITRE XVI.

Ce qu'il faut conclure de ce qu'on a prouvé dans cét Ouvrage.

QUand on a bien établi les Principes, dont on ſe veut ſervir dans une diſpute, pour découvrir la verité qu'on y cherche, il n'y a rien de plus aiſé que d'en tirer les concluſions, & les conſequences qui la contiennent, parce qu'elles ſe preſentent d'elles-meſmes, & qu'elles en naiſſent naturellement, comme les fruits de leur arbre, comme les ruiſſeaux de leur ſource, & comme les effets naturels de leur cauſe neceſſaire. Il eſt donc bien facile maintenant de conclure ce qu'on prétend, parce qu'il n'y a plus qu'à recevoir ce qui ſe vient offrir à nous, en ſuite de nos deux Principes.

La

La premiére conclusion qu'il en faut tirer, c'est que toutes les Sociétez qui se sont retirées de nous, n'ont point du tout de Foy divine ; & consequemment que l'on ne peut dire qu'il y en ait aucune entre elles qui soit vne assemblée de vrais Chrétiens, si elle ne revient à nous. La raison en est toute manifeste. Pour avoir une Foy divine, il faut croire infailliblement un article, parce que Dieu l'a dit. On ne le peut croire ainsi, que l'on n'ait une regle infaillible, qui nous assûre qu'il l'a dit. Ceux qui sont separez de nous n'en ont aucune, puisqu'ils n'ont en cette qualité, ni l'Ecriture, ni la Tradition, ni l'Eglise, ni l'esprit particulier, comme on vient de le démontrer, & que l'on n'en peut imaginer d'autre.

D'ailleurs, il est certain que nous l'avons, parce qu'enfin tout le monde convient qu'il faut necessairement qu'il y en ait une. Celle-cy ne peut être, comme on

la montré, ni l'Ecriture, ni la Tradition, qui ne se prouvent point par elles-mesmes, ni la persuasion de l'esprit interieur, qui n'a rien de certain, ni de general; reste donc que ce soit l'Eglise. Et c'est justement la regle que nous suivons: Car nous attachant à l'Eglise, où l'on étoit avant qu'un parti s'en fust separé, pour ne l'avoir pas trouvée favorable à ses sentimens, comme nous sommes tous persuadez qu'étant l'unique, elle ne peut être que la vraie Eglise; nous ne pouvons aussi douter qu'elle ne soit infaillible, & nous recevons ses décisions comme les oracles de Dieu mesme, qui se fait entendre par elle: de sorte que s'ils croient avec nous tous les articles du Symbole, ils ne les croient pas pourtant comme nous; nous ne sommes point du tout pour cela en société de croiance. La leur est humaine, la nostre est divine; ils croient en hommes, mais nous en Chrétiens. Ils croient

ce que Dieu dit, mais dans l'incertitude s'il l'a dit, puiſqu'ils n'ont aucun témoignage de cela, qui de la maniére qu'ils l'ont, ne ſoit capable de les tromper : Et nous croions ce que Dieu dit, ſans que nous en puiſſions douter, parce que c'eſt luy-meſme qui nous donne par ſon Egliſe une entiere aſſûrance qu'il l'a dit. Ils ont receû dans le Baptême le Principe, & le don ſurnaturel de la Foy, mais il ne peut agir en eux, parce que le motif qu'on doit avoir pour croire par ce don divin, ne leur eſt pas propoſé par l'autorité d'une regle qu'ils tiennent pour infaillible. Ils n'en ſont donc pas aſſûrez ; le baſtiment qu'ils élevent s'en va par terre, puiſque le fondement en eſt ruineux. Il s'enſuit de là manifeſtement, que s'ils veulent être du nombre des Fidelles, & des vrais Chrétiens, il faut qu'ils rentrent dans l'Egliſe, d'où leurs Ancêtres ſont ſortis, & hors de laquelle il n'y aura jamais de Foy divine.

C'eſt en vain qu'on la cherche ailleurs, puiſque c'eſt d'elle ſeule que nous avons uniquement ce qui donne l'être à la foy; je veux dire la parole de Dieu, & ſon vray ſens.

Secondement, s'il n'y a point de Foy divine hors de l'Egliſe, il eſt aiſé de conclure, que ſi l'on n'eſt Catholique, on peut être tout ce qu'on voudra. Car comme il n'y a que la Foy divine qui nous conduiſe en matiere de religion, ſi elle n'eſt pas noſtre guide, il importe peu qui l'on ſuive, puiſque de quelque coſté que l'on tourne, on s'égare toûjours. Anabaptiſte, Lutherien, Zuinglien, Calviniſte, Arminien, Gomariſte, Socinien, tout ce qu'il vous plaira, il n'y en a pas plus chez les uns que chez les autres, ſi vous regardez le motif, & la regle, qui eſt ce qui nous perſuade, & qui nous fait croire. Tout y eſt également incertain, parce que tout y eſt fondé ſur les penſées, & ſur les ſenti-

mens des hommes, qui ſe peuvent tromper dans les choſes meſmes les plus faciles, beaucoup plus dans celles qui ſont ſi fort au deſſus de la portée de nos eſprits, que le ſont nos myſteres. Comme on ne peut avoir de Foy divine dans toutes ces ſectes, il n'y a plus qu'une fauſſe religion, & fauſſeté pour fauſſeté, il y a peu à perdre ou à gagner. Mais le Lutherien ne croit-il pas la Trinité, ce que ne fait pas le Socinien? Ouï ſans doute, mais ce n'eſt point du tout par la raiſon qu'on la doit croire, qui eſt la Parole de Dieu, dont on eſt infailliblement aſſûré. Si l'on n'a cette certitude, on n'a point de raiſon de la croire; parce qu'il n'y en a point d'autre qui nous puiſſe obliger à ſoumettre noſtre eſprit à la croiance de ce grand myſtere, & de tous les autres qu'on croit dans la veritable Religion. Voila pourquoy, comme on ne peut avoir cette certitude infaillible que dans l'E-

glise Catholique, il est évident que si l'on n'y rentre, on n'a point de raison d'embrasser, ou de rejetter une secte plûtost qu'une autre, puisque dans toutes ces sectes, il n'y a point de raison, ni de motif pour croire aucun de nos mysteres. Ainsi pour peu qu'un Protestant de bon esprit, de quelque secte qu'il puisse être, raisonne selon ses principes, en se demandant à soy-mesme la raison de ce qu'il croit; comme il ne trouvera jamais qu'il se puisse répondre dans la verité, qu'il le croit parce qu'il est tres-assûré que Dieu l'a dit, il se trouvera bientôt sans religion; d'où je ne doute point qu'il ne conclüe, en suivant toûjours le bon sens & la raison, qu'il faut donc qu'il soit Catholique.

De là vient en troisiéme lieu, que nulle secte Protestante ne peut conserver entre ceux de son parti l'unité de créance, ni empêcher la division & le Schisme, que les particuliers qui sont un

peu plus ſpirituels, ou pour mieux dire, un peu plus hardis que les autres, y feront, quand il leur plaira. Car ils n'auront qu'à dire dans les choſes meſmes les plus importantes, & les plus fondamentales, qu'ils ne trouvent pas que l'on prenne l'Ecriture en ſon vray ſens ſur ces points-l'à; qu'ils ſentent par ſon efficace, & ſa vertu, par la comparaiſon qu'ils font des Paſſages les uns avec les autres, & meſme par la perſuaſion interieure de l'eſprit de Dieu, qu'on luy doit donner un ſens tout contraire. Quelle voie prendra-t-on pour les reduire, & pout empêcher qu'ils ne rompent, & ne dechirent l'unité par une ſi horrible diverſité de ſentimens, dans un meſme parti, ſi l'on n'en vient comme nous à l'autorité ſuprême, & infaillible de l'Egliſe, qui déclare quel eſt le vrai ſens, qui condamne ceux qui refuſent de le ſuivre, & qui retranche les rebelles, pour conſerver le corps

dans l'unité, & dans la pureté de la Foy ? Les Protestans mesmes, pour empêcher le Schisme en Holande, ne pûrent trouver d'autre voie que celle-cy, par l'assemblée generale de toutes leurs Eglises, dans le Synode de Dordrecht, qui a esté receû si solennellement en France par leurs freres. Ils ne se servirent pas à la verité du terme d'infaillibilité, pour faire valoir son autorité, mais ils luy en donnerent tout l'effet, comme je l'ay fait voir en ma Methode pacifique. Sans cela ils n'auroient jamais empêché la division, que les Arminiens prétendoient faire dans la doctrine, en demandant qu'on les tolerast dans leur créance; mais on les menassa de les retrancher du corps, comme des Shismatiques, s'ils ne soumettoient leur doctrine au jugement du Synode, qui representoit l'Eglise, à laquelle ils étoient obligez en conscience d'obeir en ces points de doctrine, s'ils ne vouloient être tenus, selon

l'Evangile, pour des publicains & des infidelles.

Cela nous montre clairement, que s'ils ne veulent ſe condamner-eux meſmes, comme ils font ſi ſouvent, en détruiſant en un endroit ce qu'ils établiſſent dans l'autre, il faut neceſſairement qu'ils deviennent Catholiques, & qu'ils ſe ſoumettent à la vraie Egliſe, où l'on étoit avant que leurs Peres en euſſent été retranchez, pour n'avoir pas voulu obeïr à ſon jugement. Et comme ceux-cy n'ont pas deu ſe ſeparer de la regle infaillible que Dieu nous à donnée, pour connoître l'Ecriture, & ſon vray ſens, duquel il s'agiſſoit pour lors; il eſt auſſi tres-évident, que les Proteſtans d'aujourd'hui ne peuvent demeurer ſans crime dans cette ſeparation, qui ne peut être legitime dans ſa ſuite, puiſqu'elle à été tres-injuſte, & tres criminelle dans ſon origine.

Davantage, l'on doit conclure de cette verité, que l'Egliſé n'eſt

pas ſeulement infaillible dans la queſtion de droit, mais auſſi en de certains faits qui contiennent la doctrine, & ſur tout au ſujet des livres dont elle examine la qualité, pour en inſtruire les fidelles ſur les points qui appartiennent à la Foy. Que les livres de l'Evangile de Saint Jean, & de l'Apocalypſe ayent été dictez de l'eſprit de Dieu à cét Apôtre ou non, c'eſt une queſtion de fait, & meſme d'un fait conteſté, comme nous l'avons veu. Que la divinité du Verbe & ſon Incarnation ſoient exprimées par les Paroles du commencement de cét Evangile, au ſens de cét Auteur, ou non, c'eſt un fait ſur lequel on a fortement diſputé dans l'ancienne Egliſe, & qui eſt encore aujourd'huy conteſté des Sociniens ; & néanmoins l'Egliſe eſt infaillible dans ſes déciſions ſur ce point là, parce qu'il s'agit d'un dogme & du principe meſme de la Foy, qui eſt contenu dans ce fait, c'eſt à dire, qu'on doit

définir, ſi ce qui eſt dans ce livre, & ſelon ce ſens, eſt Parole de Dieu ou non, & ſi enſuite on doit le rejetter comme Apocriphe, ou le retenir comme Canonique. Il n'eſt pas malaiſé de connoître par cét exemple ce qu'on doit conclure des autres faits, qui reſſemblent à celuy-cy.

La ſixiéme concluſion qu'il faut tirer de ce meſme principe, c'eſt que dans les verſions que l'on fait de l'Ecriture Sainte en langue vulgaire, on doit être extrêmement exact à ſuivre tres-fidellement la verſion que l'Egliſe autoriſe. Car il eſt tres-certain que nous n'avons pas les originaux des livres ſaints. Ils ſe ſont perdus il y a long temps. Les exemplaires qu'on nous en a laiſſez ont été falſifiez en bien des endroits, comme il paroiſt par cette prodigieuſe diverſité que Saint Jerôme y trouvoit déja de ſon temps; & enſuite les verſions que l'on a faites ſur

Præfat. in Ioſ.

des modelles si défectueux, ont ajoûté leurs propres defauts à ceux de leur source. Il est donc indubitable qu'on n'a rien en ces endroits si differens les uns des autres, que l'on puisse dire être assûrément la Parole de Dieu, si nous n'avons une regle infaillible qui décide ce differend, & qui nous fasse discerner la veritable d'avec celle qui ne l'est pas. Voila pourquoy il faut necessairement recourir à la version que l'Eglise déclare authentique, comme ayant été faite du temps mesme des Apôtres, ou de leurs premiers Disciples, sur les vrais originaux, & rétablie par S. Jerôme, sur les plus anciens manuscrits, & sur les exemplaires Apostoliques. Ce qui ne s'accorde pas avec elle dans les versions que l'on fait de l'Ecriture, n'est point la Parole de Dieu, parce qu'il n'est pas conforme à la regle infaillible que nous avons pour la connoistre.

Entre plusieurs Livres, dont on dispute, ceux-là seuls sont divins,

que l'Eglise déclare Canoniques. Entre plusieurs sens qu'on produit, ceux-là seuls sont les veritables, que l'Eglise approuve. De mesme, entre plusieurs versions Latines qu'on a faites autrefois sur de differens exemplaires, celle-là seule est nostre regle que l'Eglise reconnoist comme authentique. Si donc parmi tant de traductions de la Bible, qui se font encore aujourd'huy en toutes les Langues de l'Europe, il s'en trouve quelqu'une qui ne soit pas conforme à celle-cy, elle ne peut estre nullement considerée en qualité de Parole de Dieu, dans les points où elle differe de cette version, autorisée solennellement de l'Eglise.

Enfin, la derniére conclusion qu'on doit tirer de cét Ovrage, est celle-cy. Puis que c'est de l'Eglise Romaine, où nous estions tous avant la separation, que nous avons reçû les Livres Sacrez en qualité de Parole de Dieu, comme les Protestans mesme l'avoüent, *Luth. in Cap. 1. ad Gal.*

c'est d'elle aussi que nous en devons recevoir, & le nombre, & la veritable interprétation dans les disputes qui à cét égard pourroient causer de la division. C'est un raisonnement semblable à celuy que S. Augustin fait aux Manichéens, ausquels il oppose les Catholiques; & se mettant entre deux, comme s'il estoit encore à prendre parti, il dit à peu prés à ces Herétiques, ce que je m'en vais dire aux Protestans. D'où sçavez-vous que JESUS-CHRIST nous ait jamais rien enseigné, & que nous avons sa doctrine dans les Livres qu'on appelle son Evangile? Nous l'avons appris, dites vous, de l'Eglise Catholique, de laquelle nous avons reçû ces Livres sacrez. Pourquoy donc voulez-vous que je n'apprenne pas d'elle ce qu'il me dit, puisque je crois sur sa parole, que c'est JESUS-CHRIST qui me parle? Me ferez-vous mieux entendre qu'elle, ce qu'il a dit, puisque je ne croirois pas mesme qu'il eust

Vvitaker. Calvinis. contr. 2. q. 5. c. 14.

Lib. de utilit. cred. c. 14.

Quæ igitur ista

jamais esté, si je n'avois que vôtre témoignage ? Quelle étrange folie est celle-cy, que de nous dire, croiez l'Eglise qui vous assûre que c'est JESUS-CHRIST qui parle dans l'Evangile, & apprenez de nous qui l'entendons mieux que l'Eglise, ce qu'il dit, & quel est le vrai sens de ses paroles ? Pour moy, ajoûte ce grand homme, je croirois bien plûtost qu'il ne nous a rien dit du tout, & que ce n'est nullement Dieu qui nous parle dans l'Ecriture, que d'apprendre quel est son sens par une autre voie, que par le canal de la mesme Eglise, par laquelle je crois à l'Ecriture que j'ay reçuë d'elle.

tanta demẽtia est ? Illis crede Christo esse credendum, & à nobis disce quid dixerit. Multò mihi faciliùs persuaderem Christo nõ esse credẽdum, quam de illo quicquam, nisi ab eis per quos ei credidissem, discendum. *L. de util. cred. c. 14.*

Enfin, pour conclure cét écrit par les mesmes paroles, qui font l'excellente conclusion de celuy de Saint Augustin, je veux dire à nos freres Chrétiens, les Protestans, en accommodant un peu la chose à nôtre sujet, ce que ce Saint docteur dit à son cher ami Honoratus, pour le retirer de son

heresie. Aprés avoir fait un tres-éloquent dénombrement de tous ces éclatans motifs dont j'ay parlé, de toutes ces merveilles, qui font voir la grandeur & l'excellence du Christianisme, & qui doivent persuader tout homme raisonnable d'embrasser la Foy, il conclut, en disant : Cela s'est fait par la merveilleuse conduite de la Providence divine, par les prédictions, & les oracles des Prophetes, par la sacrée humanité, & par la doctrine de JESUS-CHRIST, par les voyages des Apôtres, par les souffrances, par les croix, par le sang, par les supplices & la mort des Martyrs, par la vie admirable des Saints, & par une infinité de miracles, qui se sont faits dans les occasions, en tant de maniéres tres-dignes de la majesté de tant de choses si divines. Puis donc que nous voions si clairement en tout cecy la main de Dieu, de si grands progrés qu'on a faits, & de si grands fruits qu'on a recueillis

Hoc factũ est divinâ providentiâ, per Prophetarum vaticinia, per humanitatem doctrinamque Christi, per Apostolorum itinera, per Martyrum contumelias, crucem, Sanguinem, Mortes, per Sanctorum prædicabilem vitã, atq; in his universis digna rebus tantis atq; virtutibus pro temporum opportunitate miracula.

Cum igitur tantum au-

par ſon ſecoûrs; craindrons nous encore de nous jetter entre les bras & dans le ſein de cette Egliſe, qui par l'aveu meſme de toute la terre, eſt montée juſqu'au faiſte d'une autorité ſuprême, par la ſucceſſion continuelle des Eveſques, dérivée de la chaire Apoſtolique, malgré la rage & la vaine fureur des Heretiques, qui s'élevent de toutes parts, & qui ſe d'échaînent contre elle, & qui ſont pourtant toûjours condamnez, ſoit par le jugement des peuples, ſoit par les decrets des Conciles, ſoit enfin par la grandeur & la majeſté des miracles, qui ſe font tous les jours en ſa faveur? Ne vouloir pas luy ceder, en ſe ſoumettant à ſon autorité, & en reconnoiſſant ſa primauté; c'eſt l'effet d'une extrême impiété, ou d'une arrogance furieuſement emportée. Car s'il ny a point d'autre voie certaine pour conduire

xiliū Dei, tantū profectum fructumq; videamus, dubitemus nos ejus Eccleſiæ condere gremio, quæ uſque ad confeſſionem generis humani ab Apoſtolica Sede, per ſucceſſiones Epiſcoporum, fruſtra hæreticis circumlatrantibus, & partim plebis ipſius judicio, partim Conciliorum gravitate, partim etiam miraculorum majeſtate damnatis, culmen autoritatis obtinuit.

Cui nolle primas dare, ſummæ profecto impietatis eſt, vel præcipitis arrogantiæ.

les ames à la ſageſſe, & pour leur faire acquerir le ſalut, que de commencer par la Foy, que de luy donner l'avantage par deſſus la raiſon, & que de la faire marcher devant elle dans nos eſprits: N'eſt-ce pas être extrêmement ingrat à Dieu, & mal reconnoître ſa bonté, qui nous a donné de ſi grands ſecours, que de vouloir encore reſiſter à une autorité acquiſe par tant de travaux, & par des voies ſi admirables? Et s'il ny a point d'art, pour mépriſable qu'il puiſſe être, & facile à apprendre, où il ne faille néanmoins que celuy qui le veut ſçavoir ait un maître qui le dirige, & qui l'enſeigne: Y a-t-il rien de plus temeraire, & qui ſente plus ſon orgueil inſupportable, que de refuſer de connoître les Livres ſacrez, qui contiennent les divins myſteres, par ceux qui en ſont les vrais interpretes; ou que d'entreprendre de les condamner, avant que de les avoir bien connus? Voila pourquoy, ſi mon diſcours, & mes raiſons

Nam ſi nulla certa ad ſapiétiam ſalutemque animis via eſt, niſi cùm eos rationi præcolit fides, quid eſt aliud ingratum eſſe opi atque auxilio divino, quàm tanto labore præditæ authoritati velle reſiſtere?

Et ſi una quæque diſciplina, quanquam vilis & facilis, ut percipi poſſit, doctoré aut magiſtrum requirit; quid temerariæ ſuperbiæ

vous ont touchez, & ſi vous avez quelque ſoin de vôtre ſalut, comme je le crois, je vous prie de me croire, & de vous mettre avec une foy toute pleine de pieté, une eſperance courageuſe, & une charité toute ſimple, entre les mains de quelques bons maîtres de la religion vrayment Chrétienne, qui eſt la Catholique. Je vous conjure enſuite de vous adreſſer continuellement à Dieu, qui nous a faits par ſa bonté, qui nous punit par ſa juſtice, & qui nous delivre par ſa miſericorde: Ainſi je vous aſſûre que vous ne manquerez jamais ni de bons enſeignemens, & de ſolides diſcours, que vous entendrez des hommes tres-ſçavans, & qui ſont vayment Chrétiens, ni d'excellens livres, ni de ces belles &

plenius, quam divinorum Sacramentorum libros, & ab interpretibus ſuis nolle cognoſcere, & incognitos velle damnare? Quamobrem ſi quid te vel ratio vel oratio mea commovit, & ſi veram, vt credo, tui curam geris, velim me audias, & bonis præceptoribus Catholicæ Chriſtianitatis te pia fide, alacri ſpe, ſimplici charitate committas, Deumque ipſum, cujus unius, & bonitate facti ſumus, & juſtitia pœnas luimus, & clementia liberamur. Orare non ceſſes; ita tibi neque præcepta & diſputationes doctiſſimorum hominum, & verè Chriſtianorum, neque libri, neque ſerenæ ipſæ cogitationes defuerint, quibus facile quod quæris invenias.

claires connoiſſances, & ſaintes penſées, qui vous feront trouver facilement la verité que vous cherchez. Car pour ces miſerables qui vous trompent (excuſez-moy ſi je n'en puis parler en termes plus doux) pour ces gens, dis-je, qui parlent ſans ceſſe, & qui vous battent éternellement les oreilles de pure Parole de Dieu, quoy qu'ils en ſoient les corrupteurs, abandonnez les tout-à-fait. Ils vous exhortent à chercher vous-meſmes dans les Ecritures; mais aprés avoir excité, & comme éveillé vos eſprits par cette curioſité, bien ſouvent tres-dangereuſe, & par le deſir déreglé de cette recherche, ils vous inſtruiſent en ſorte qu'il vaudroit bien mieux dormir, & être aſſoupis, que d'être éveillez de cette maniére. Car en vous éveillant ainſi, de létargiques que vous étiez, ils vous feront devenir phrenetiques, en vous donnant la liberté d'abuſer comme ils font de l'Ecriture, pour en former des hereſies. Au reſte, ces

Nam iſtos verboſos, & miſeros (quid enim aliud mitius dixerim) penitus deſere.

Sæpe auditores erigunt ad quærendũ, ſed ea docent excitatos, ut vel dormire ſemper ſatius ſit, quam illo modo evigilare, de lethargicis enim phreneticos faciunt. Inter quos morbos, cùm ſit uterque mortiferus, hoc tamen intereſt, quod lethargici, ſine aliena

deux ſortes de maladies étant mortelles, il y a cette difference entre-elles, que dans la lethargie l'on meurt ſans faire aucun mal à perſonne; mais le phrenetique devient redoutable à pluſieurs, & principalement à ceux qui entreprennent de le ſecourir. Ainſi celuy qui abuſe de l'Ecriture, en luy donnant le ſens qu'il veut, ſans aucune regle certaine, aprés avoir empoiſonné les autres, s'en ſert encore opiniatrément contre ceux qui veulent le guerir, en luy apportant le remede à ſon erreur & à ſa maladie, dans le vray ſens de la meſme Ecriture.

Mais parce que ce diſcours va beaucoup plus loin que je ne m'étois propoſé, finiſſons icy nôtre livre, en vous priant de vous reſſouvenir que je n'ay pas encore bien commencé à refuter les erreurs, & les fauſſetez qu'on vous enſeigne, & les bagatelles dont on vous entretient, & qu'on nous impute, quand on vous parle de nôtre croyance. Je n'ay

vexatione moriuntur: Phreneticus autem, multis, & eis potiſſimum qui volunt ſubvenire, metuendus eſt.

De utilit. Cred. c. 17.

Sed quoniam iſte ſermo noſter multò proceſſit longius quã putabam, hîc finem libro faciamus. In quo memineris volo, nondum me Manichæos cœpiſſe refellere, illas nugas nondum invaſiſſe, neque

pas meſme dit encore beaucoup de choſes de l'Egliſe Catholique ; je les reſerve pour un autre écrit. Jay ſeulement voulu vous ôter la fauſſe & la mauvaiſe opinion qu'on vous donne des vrais Chrétiens, quand on vous dit que nous ne voulons point de la vraie Parole de Dieu. Je vous ay fait voir au contraire qu'il n'y a que nous qui l'ayons, & que vous ne l'aurez jamais, ſi vous ne rentrez dans l'Egliſe, qui en eſt la dépoſitaire & l'interprete, & dont vos ancêtres ſont malheureuſement ſortis. J'ai prétendu par là vous donner envie de revenir à nous ; & je ſouhaitte pour cela de tout mon cœur que vous aiez l'ame touchée d'un noble deſir d'apprendre ces grands & ces divins myſteres, que vous avez le malheur d'ignorer. Ceux meſmes que vous prétendez ſçavoir, vous ne les pouvez connoiſtre qu'avec incertitude. Vos freres des autres Confeſſions contraires à la vôtre vous les diſputent tous les jours. L'un

de ipſa Catholica magnũ aliquid aperuiſſe, tantummodo eruere tibi ſi poſſem falsã opinionem de veris Chriſtianis malitiosè aut imperitè inſinuatã, & erigere ad magna quædam & divina diſcenda.
Ibid. c. 18.

vous soûtient, que l'Ecriture que vous alleguez n'est pas la Parole de Dieu, & l'autre que le sens que vous donnez à vos Passages, n'est pas celuy du Saint Esprit. Que ferez vous dans cette contrarieté de sentimens, qui troublent, & qui agitent vôtre esprit toûjours flottant, si vous n'avez une ancre ferme pour vous arrêter? Je me trouvay, ajoûte icy Saint Augustin, dans une pareille agitation, quand j'étois encore Manichéen. Je ne sçavois ce que je devois embrasser, ou rejetter; toûjours en doute, jamais assûré; tantôt sur le oüi, tontôt sur le non; il y avoit mesme des momens où je commençois à desesperer de pouvoir jamais rencontrer la verité. Je croiois pourtant d'autrefois, qu'on la pouvoit trouver, mais je ne voiois pas comment; & je conclus enfin qu'il faloit avoir pour cela quelque regle, qui fust d'une divine & infaillible autorité: ce que je trouvai enfin dans l'Egli-

Jam cũctabundus atq; hæsitãs, quid mihi tenendum, quid dimittendũ esset. *Ibid. c.* 8.

Sæpe mihi videbatur non posse inveniri, magnique fluctus cogitationũ mearum in academicorum suffragium ferebant.

Sæpe rursus non putabam latere veritatẽ, nisi quod in ea quærendi modus lateret

se Catholique. Je vous vois à peu prés dans ce pitoyable état où j'étois pour lors. Si vous trouvez donc que ce soit assez avoir souffert cette agitation d'esprit; si vous voulez mettre fin à tant de travaux, & jouir du calme aprés la tempête; suivez la voie que vous montre l'Eglise Catholique: embrassez sa régle, & sa discipline qui est venüe de Jesus-Christ par les Apôtres jusqu'à nous, & qui passera par nôtre canal à ceux qui viendront aprés nous. Comme cecy est presque tout de Saint Augustin, dont Calvin fait si grand état, qu'il veut qu'on s'adresse à luy pour sçavoir assûrément quel est le vray sentiment de l'antiquité; je ne doute point qu'il ne fasse quelque impression sur l'esprit de ses Disciples, & qu'ensuite il ne rende heureuse la conclusion de mon livre.

eundemq; ipsum modum ab aliqua divina autoritate esse sumendum. *Ib.*

Si jam tibi satis jactatus videris, finemque hujusmodi laboribus vis imponere, sequere viam Catholicæ disciplinæ, quæ ab ipso Christo per Apostolos ad nos usque manavit, & abhinc ad posteros manatura est.

FIN.




10-4

